armor magazine

77

5 f

spécial

pays d'
auray
quiberon

michel rocard : pour des régions pilotes



le père de napoléon était breton

la fête de l'unité à nantes quid du VII^e plan ?

pitié pour l'université ! pour l'avenir : les pays

trimestriel — juin 1975



Y. TANTER ET FILS

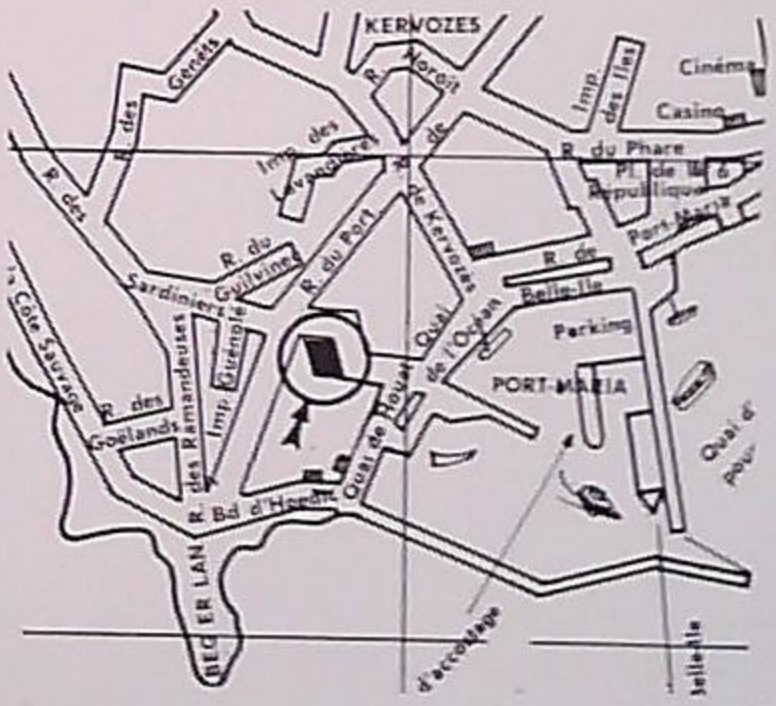
QUIBERON - FRANCE

Vente directe à la conserverie "LES JEANNETTES"

Conserves de poisson artisanales

- Qualité extra -

- SARDINES A L'HUILE (6 Spécialités)
- THON BLANC AU NATUREL
- THON ENTIER A L'HUILE D'OLIVE
- FILETS DE THON A L'HUILE D'OLIVE
- COQUILLES SAINT-JACQUES AU NATUREL
- COQUILLES SAINT-JACQUES CUISINEES
- MAQUEREAUX AU VIN BLANC ET AUX 9 AROMATES
- SOUPE DE POISSONS



Colis familiaux

Expéditions sur demande

Faites vos achats à la **conserverie "Les Jeannettes"**

5, rue des Conserveries **Port Maria** **QUIBERON** Tél. (97) **52.60.25**

armor magazine

N° 77 / juin 1976 / 8e année / Le n° 5 f

« *Tout paysan bretonnant qui parle dans sa langue est un seigneur sur sa terre* ».

Pierre-Jakez Helias.



En couverture, composition de *Jean-Pierre Salaün* 1

POLITIQUE

Points de repère 4
Yann Poilvet : Solidarité ? 5
Echorama 6
Michel François et *Anne-Edith Poilvet :* La fête de l'unité à Nantes .. 8
Michel Rocard : Il sera nécessaire de moduler pour voir les problèmes concrets des institutions régionales 9
Nouvelles de l'Emsav 10
Raymond Letertre : Affirmer la solidarité de la Bretagne face à son destin - en solidarité avec ses voisins 11
Raymond de Sagazan : Pour faire face à l'avenir : les Pays 15

LA VIE ECONOMIQUE ET SOCIALE

Morvan Duhamel : Un VII[e] Plan prometteur mais à surveiller 7
Relance des relations entre la Bretagne et la Galice 16
L'action de l'Association Bretagne-Irlande 16
Yannick Guyader : Vers des relations directes entre la Bretagne et l'Islam. 17
Henri Le Moal : Pitié pour l'Université ! 19
Alain Poher inaugure la XXX[e] foire-exposition de Guingamp 20
L'expansion des établissements Delaunay 20
Edith Perennou : Les nuisances sont une atteinte aux droits des collectivités 21

ARTS ET CULTURES

Informations artistiques 34
Yannick Pelletier : Le Musée de Bretagne, un centre culturel historique tourné vers l'avenir 35
Alan Stivell : Lettre ouverte à Fanch Broudig 36
Deuxième Quinzaine celtique de Nantes 37
Pour la sauvegarde du parler gallo 37
Disques : Enfin Corbière / Stivell solidaire des prisonniers bretons / Best of the Dubliners 38
Anne-Marie Penhars : Anatole Le Braz, conteur de l'âme bretonne 39
Les livres 40
Jean-Jacques Prado : Le père de Napoléon était un Breton, le général Louis de Marbeuf 42
Yvonig Gicquel : Un véritable rempart entre la Bretagne et la France .. 43
André-Georges Hamon : Comment Myth'mac est né 45

ET AUSSI

Yannick Guyader et Jean-Roger Morel : Les étranges aventures de l'inspecteur Le Poulen 14
Gastronomie 32
Mathias Tugores : Les chevaux nageurs de Bégard 33
Le bonheur est demain 47
Itron 47
Chroniques 48
Les petites annonces 49
Courrier 50

MEZHEDEN

1 M s. Ronan	17 Y s. Herve
2 M s. Bodvan	18 G s. Hegareg
3 Y sz Ninnog	19 S s. Jelvez
4 G s. Petrog	20 **S** l.V. Rumengol
5 S s.Tuno	21 L s. Meven
6 **S** PANTEKOST	22 M sz Eflez
7 L s. Meriadeg	23 M s. Alban
8 M s. Felan	24 Y s. Y. Vadezour
9 M s. Koulm	25 G s. Salaun
10 Y s. Kijo	26 S s. Divi
11 G s. Maogan	27 **S** s. Maden
12 S s. Yann	28 L s. Bili
13 **S** s. Erbod	29 M ss Pêr he Paol
14 L s. Teo	30 M s. Kast
15 M s. Gwion	
16 M s. Riwanon	

cahier spécial

De la page 22 à la page 32

Le Pays d'Auray Quiberon

Enquête réalisée par Anne-Edith Poilvet en collaboration avec le Syndicat intercommunal du Pays d'Auray - Quiberon



* Le contrat de pays doit contribuer à l'épanouissement de la vie économique, par *Christian Bonnet* * Il faut préserver notre label de qualité, par *Victor Golvan* * Un Pays bien délimité * Des activités économiques diversifiées * Un parc industriel au Moustoir * Un vaste programme d'assainissement * Le pays du tourisme * Le golf de Saint-Laurent...

POINTS DE REPÈRE

• ANNE : DE NANTES A RENNES

« Nantes, ville de naissance d'Anne-de-Bretagne, vient de donner le signal de la célébration du 5e centenaire de la naissance d'Anne-de-Bretagne. Partout se manifeste dans le pays le désir de célébrer cet anniversaire. Mais à Rennes où les festivités sont pourtant rares qu'en sera-t-il, Rennes est la capitale historique de la Bretagne et elle ne doit pas manquer de jouer son rôle. Si la Duchesse est née au Château de Nantes, c'est par la Porte Mordelaise qu'elle a fait officiellement son entrée le lundi 9 février 1489... pour se faire couronner à la Cathédrale sous les acclamations des Rennais. C'est dans l'ancienne église St-Aubin (Notre-Dame de Bonne-Nouvelle) qu'eurent lieu ses fiançailles avec Charles VIII... » (*Rennes-Pub.*, n° 172).

• LES TROIS CHOIX SOCIALISTES

« Le Parti Socialiste se définit à travers les trois choix qui caractérisent aujourd'hui son identité : Union de la Gauche, Front de classe, Autogestion et Contrôle. Ces choix constituent un tout : il serait absurde de ne se définir qu'à travers un projet, sans préciser les alliances politiques et les convergences sociales qui sont indispensables à sa réalisation. Il serait non moins absurde de ne se définir que par ces alliances, sans préciser le projet que le Parti poursuit à travers elles. Le rapport Jospin a clairement posé ce problème fondamental de la nature du socialisme que nous voulons instaurer ». Yves Dollo (*Le Combat*. n° 58).

• NON A LA DÉPORTATION

« *La résignation est sûrement la pire des solutions*. Le mot d'ordre prioritaire est plus que jamais : *défense de l'emploi*. Les travailleurs bretons ne doivent à aucun prix accepter les fermetures d'entreprises ou les reprises partielles. Plus que jamais, ils doivent dire : *Non à la déportation*. Leur exigence doit être claire : *Vivre et travailler en Bretagne* ». (*Le Combat socialiste*, mai 1976).

• LE FAIT BRETON, RICHE ET COMPLEXE

« Le fait breton est quelque chose de complexe et de riche. Ne le réduisons pas à une dimension administrative. Sa vraie dimension est ailleurs. Dans notre société, qui dessèche les racines, qui disperse les héritages du passé, qui parle si maladroitement le langage du cœur, on ne saurait attacher trop de prix à cultiver les sentiments d'appartenance qui peuvent subsister : ce sont eux qui forment le tissu d'une société forte. Il est bon et sain que la fierté d'être breton reste vivace ou revive. Je dirais même que, dans la vigueur avec laquelle nos régions ont relevé le défi du développement, elle a compté pour beaucoup. Mais ne mélangeons pas les genres. La Bretagne, ce n'est pas une question d'étendue territoriale. C'est une question de densité humaine. » Olivier Guichard. (*Presse-Océan*, 24 avril 1976).

• LES RÉGIONS ET LE VIIe PLAN

« M. Charles Bignon demande à M. le Premier ministre s'il n'estime pas regrettable *qu'une partie de la préparation du VIIe Plan échappe aux assemblées régionales*, c'est-à-dire que *celles-ci ne soient consultées qu'une fois les décisions prises*. En effet, il a appris que les plans d'action régionale qui comprendraient plus du tiers des actions prioritaires du VIe Plan, ne seraient pas soumis aux assemblées régionales mais envoyés directement à Paris par les préfets. Il s'étonne d'une telle situation car il n'est pas possible que le VIIe Plan soit élaboré sans que les élus locaux et les socio-professionnels soient étroitement associés à sa préparation ». (*Picardie-Hebdo*, n° 525).

• QUID DU FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ?

« 1974 et 1975 furent marqués à Bruxelles par des discussions laborieuses sur la mise au point du Fonds Européen de Développement Régional. (...) Sur la somme globale, la France percevrait 15 % sur lesquels la part allouée à la Bretagne équivalait à 33 %. Cela fait un peu moins de 10 milliards d'A.F. pour cette région. En matière d'investissements publics, ce montant ne paraît pas à première vue considérable, mais l'on sait que des subventions d'Etat, ou en l'occurrence ici de l'Europe permettent de passer des emprunts, d'engager donc des travaux plus importants. *Nous voici en 1976, et à notre connaissance, sauf erreur de notre part, il n'a pas été question de l'utilisation de Fonds Européen de développement régional*. L'on sait que 19 opérations industrielles ou d'aménagement sont programmées à cet effet pour la Bretagne ». Pierre Ferec (*Le Progrès de Cornouaille*, n° 1539).

• LES MINORITÉS NATIONALES ET LE CLUB DE ROME

« Tels sont ces mouvements de minorités nationales : jeunes. dynamiques, mais aussi fluctuants, encore imprécis, menacés de récupération par tous les partis et mouvements d'extrême-gauche, déterminés dans leur lutte contre le « pouvoir centraliseur » et pour une « modification fondamentale de l'organisation économique actuelle ». Plus fidèles aux réalités de la vie que doctrinaires. Ils rêvent non pas de s'isoler dans leurs frontières ethniques — entre eux — mais de voir s'établir entre communautés un style de relation nouvelle où chacune pourrait être vraiment soi-même tout en respectant l'autre. Utopistes ? Peut-être... mais une utopie qui, curieusement, rejoint celle du Club de Rome. Ce club de savants futurologues publiait, voici deux ans, un rapport qui prévoyait le désastre de la planète si l'on continuer ainsi à uniformiser le monde en méprisant la réalité des peuples et des sols ». (*L'Echo de notre temps*, n° 115).

• MICHEL JOBERT DIXIT...

« Pour Fougères « un contrat de « pays » aurait été mieux adapté, le contrat « Ville moyenne » intéressant beaucoup plus le secteur de la qualité de la vie que le domaine économique » (...) Il est étonnant que « Rennes entretienne des relations plus importantes avec la capitale qu'avec les autres grands centres bretons ». Et il faut mettre l'accent sur « la nécessité d'un dialogue permanent entre les cités d'une même région ». (*Michel Jobert* à Fougères, le 30 avril 1976).

• AUTEUR RÉGIONAL ? AUTEUR NATIONAL ?

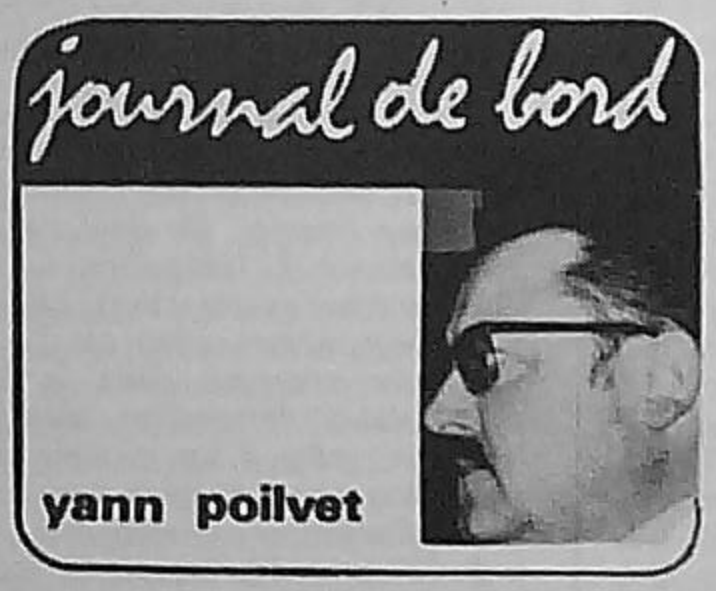
« On me qualifiera sans doute d'auteur régional, encore que cette appellation incontrôlée sente furieusement son début de siècle. Mais, s'il existe vraiment des auteurs régionaux, comment donc appelez-vous les autres ? Nationaux ? Ne me faites pas rire. Je connais d'excellents auteurs qui n'ont jamais été que des écrivains de quartier. D'un quartier de Paris, de préférence. Au fait, pourquoi chercher si loin. Vous êtes réputé régionaliste si vous faites parler la province comme elle parle et sentir comme elle sent. Mais faites vos choux gras de l'argot et des divers jargons transitoires que certains truands de chapelle attrapent et cultivent comme des poux de luxe, et vous risquez de vous trouvez à l'Académie Française avant votre âge mûr. Donner dans l'obscur, la divagation, le coq-à-l'âne, la contrepèterie et le lettrisme, vous serez le chéri des deux sexes et assimilés. Traitez des snobs, des pédérastes, des distingués, des affreux, des navigateurs, des peigneurs de girafe, des chevaliers d'industrie, des héros estampillés, et même des mineurs, des métallurgistes ou des ronds de cuir, vous serez un poseur de problèmes, un délivreur de messages, un écho sonore, un caïd de l'art militant. Un maître quoi. Il n'y a qu'une seule façon d'accéder au rang d'écrivain régional sans coup férir : c'est de parler des paysans. Vous connaissez ? Mais si, vous savez bien. Ce sont des gens qui tripatouillent la terre pour y faire pousser des choses qui se mangent ». Pierre Jakez Helias (*Le Courrier dramatique de l'Ouest*, juin 1976).

solidarité ?

LORSQU'IL faut faire front, ce sont l'unité, la solidarité, l'homogénéité qui décident du succès. Plusieurs pays de Bretagne en ont fait l'expérience. Par exemple, Redon. Par exemple, Ploërmel. C'est en mettant en commun leurs moyens, leurs volontés que ces Pays réussissent à surmonter leurs difficultés, à renverser le courant, à retrouver la voie de l'expansion. Il faut rendre hommage, une fois de plus (car nos lecteurs sont au fait de leurs initiatives grâce à Armor magazine *qui est, en quelque sorte, leur revue officieuse), aux hommes, aux hommes rares par la qualité et par le nombre, qui animant les comités de pays, réactivent la vie de ces pays, malgré la réticence des administrations qui se méfient de leurs actions parce qu'elles n'entrent pas dans le rituel sacro-saint de l'appareil jacobin.*

Il n'est, face à l'omnipotence de celui-ci, impersonnalisé, déshumanisé, qu'une arme efficace, qu'une arme aux pays qui forment notre pays : la solidarité. Unis, les Bretons ont toujours été forts, déterminants. Cela a été vrai au temps de leur indépendance — on oublie trop souvent que, pendant plusieurs siècles, la Bretagne a été un des Etats les plus riches, et parmi les plus évolués démocratiquement, d'Europe —; mais cela a été vrai aussi ensuite après l'union avec la France et aujourd'hui : quand ils se serrent les coudes, les Bretons arrachent au pouvoir central les conditions de leur survie. On l'a bien vu lors de la bataille du rail, lors de la révolte des tracteurs, lors de l'affaire du Joint. Quand ils sont divisés, ils sont le jouet des mirages, de la parole, de l'intoxication. Et c'est sur ces divisions que jouent évidemment les états-majors parisiens, prompts à les attiser.

Un événement, qui peut paraître mineur aux yeux des personnes non averties des choses de la politique et de l'économie, illustre les dangers qu'entraîne le refus de la solidarité. Pour sauver le Centre-Est Bretagne, région durement touchée par l'émigration, la récession, un syndicat a rassemblé les communes du Pays de Ploërmel. C'est une expérience que j'ai suivie personnellement depuis son début et je l'ai trouvée exemplaire parce qu'elle a su regrouper, autour d'Yves du Halgouët et de Michel Guégan, tous les élus de la région concernée. Tous, y compris Charles Louis de Rohan, maire de Josselin. Or, voici, que le conseil municipal de cette commune a décidé, unilatéralement et en contradiction avec les dispositions statutaires, de faire sécession au moment même de la signature d'un «contrat de Pays» qui ouvre des perspectives nouvelles au Porhoët. Nous n'avons pas à entrer dans les considérations avancées par la municipalité de Josselin, mais nous devons constater qu'elles traduisent un parti-pris d'égoïsme d'autant moins compréhensible que cette commune bénéficie comme les autres des retombées des opérations de promotion menées depuis plusieurs années par le Syndicat du C.E.B. Nous souhaitons, car il s'agit d'un test qui peut se retrouver ailleurs, que les édiles de la noble cité reviennent à cet esprit de solidarité sans lequel tout est plus difficile pour chacun.



SOLIDARITE ? Il y aurait beaucoup à dire sur le mot et l'idée qu'on s'en fait, la traduction qu'on lui donne. Je pense particulièrement à Pierre Loquet qui, affaibli par la grève de la faim qu'il a entreprise depuis plusieurs semaines pour obtenir sa mise en liberté provisoire, vient d'être hospitalisé. Qui donc, hormis les militants de l'Emsav et les responsables socialistes, est intervenu pour que ce grand malade qui n'a pas une goutte de sang sur les mains, qui n'a pas causé le moindre dégât à quelque édifice public que ce soit, soit rendu à sa femme, à ses enfants ? Il est douloureux de constater que la plupart des élus bretons gardent un silence honteux devant ce déni de justice : verra-t-on un jour un parlementaire de la majorité (vous m'entendez Marc Becam, Edouard Ollivro, qui passez pour avoir la « tripe » bretonne ?) s'honorer en demandant qu'on sorte enfin Pierre Loquet d'un embastillement qui dure, sans aucun jugement, depuis près d'un an. Il ne s'agit pas, répétons-le, d'une option politique mais d'un élémentaire geste d'humanité.

La solidarité, c'est aussi à ce niveau qu'elle se situe.

Y. P.

ECHORAMA

Cette radioactivité qui inquiète...

Dans un tract largement diffusé les adversaires de l'installation d'une centrale nucléaire en Bretagne rappellent quelques-uns de leurs inquiétudes :

« Marins-Pêcheurs : *Risque de destruction totale de la pêche côtière, donc chômage inévitable.* Le Monde *du 23 novembre 74 rapporte, au sujet de la centrale de 500 KW située à Vandellos en Espagne : « concernant le milieu marin, il n'y a plus rien dans un rayon de 8 km autour de la centrale, et la zone stérile s'agrandit progressivement. »*

« Agriculteurs : *Il est prévu un couloir de 200 mètres de large parfois pour le passage des lignes électriques à haute-tension (380.000 volts) qui traversent les terres, puis éclatement de la ligne si c'est nécessaire. Les biens et les terres risquent de perdre 80 % de leur valeur, en devenant non edificandi, sous les lignes à haute-tension, ou tout simplement parce que trop proches de la centrale nucléaire, ils nauront pas d'acquéreur. S'il n'y a pas de demande, il n'y a plus de valeur !.. Vos cultures seront contrôlées à cause de la radioactivité et on pourra interdire la vente de vos produits (Windscale, Angleterre). Les élus locaux d'Erdeven ont pu apprendre et constater, lors de leur « visite surprise » à Chinon-Avoine, que des contrôles journaliers sont effectués aux alentours de la centrale, contrôles plus espacés dans un rayon de 40 km. Il sera difficile d'aller chercher le goëmon en zone interdite : il faut savoir qu'une centrale est entourée de barbelés électrifiés...*

« Ostréiculteurs : *Chacun sait que les huîtres sont particulièrement sensibles à toute modification du milieu marin. Qu'adviendra-t-il de vos huîtres ? Que quoi vivrez-vous ?*

« Hôteliers - restaurateurs - gîtes ruraux - artisans - commerçants : *Croyez-vous que vacanciers viendront se baigner près d'une centrale nucléaire ? Pensez-vous vraiment que le nucléaire et le tourisme soient compatibles ? »*

Les gauchistes et l'Emsav

Les organisateurs de la fête de l'unité, à Nantes, avaient demandé que seuls le Gwen har dû et les oriflammes de nos villes figurent dans la manifestation. Mais les gauchistes (à ne pas confondre, surtout, avec les hommes de gauche !) sont gens envahissants : ils étaient là avec leurs drapeaux rouges ou noirs et leurs slogans agressifs. Dix gauchistes qui crient, cela fait plus de bruit que cent militants de style.. traditionnel. Ils sont archi-minoritaires mais omniprésents. Leur tentative de récupération de l'Emsav ne va pas sans danger car leurs outrances indisposent, c'est le moins qu'on puisse dire, le peuple breton dans sa grande majorité ; la façon dont ils huèrent à Nantes certains orateurs venus apporter le témoignage de leur solidarité a choqué beaucoup de militants bretons qui n'ont assurément pas de leçons à recevoir d'eux. Il faut bien constater que, par les réactions hostiles qu'ils suscitent, ils se font les alliés objectifs des ennemis de la cause bretonne. Et cela amène, ici comme ailleurs, à se poser des questions...

Les capitaux venus d'ailleurs

La lecture des annonces légales est instructive et parfois déprimante : elle souligne que trop d'entreprises bretonnes passent sous le contrôle de capitaux extérieurs à la région : ainsi, après la reprise des abattoirs Ollevier de Lamballe par une société de Deuil-la Barre, apprend-on la cession de la totalité de l'actif des Fonderies du Châtelet (Redon) aux Aciéries et fonderies de l'Est, la fusion de SBS (société bretonne de services, Rennes) avec la société Nota, de Paris, l'apporteur breton ne disposant que de 4.000 actions sur les 39.000 de la nouvelle société née de la fusion... Des cas semblables se retrouvent un peu partout. On ne prête pas une attention suffisante au développement de ces prises de contrôle qui s'apparentent au colonialisme économique.

La Bretagne, seconde région touristique de l'hexagone

Après la Côte d'Azur, la Bretagne se classe en seconde position au « hit parade » des régions touristiques. La Loire-Atlantique dont la renommée est plus ancienne ; le Finistère — qui passe de 21.000 résidences secondaires en 1968 à 32.000 en 1975 (+ 52 %) ; et le Morbihan ensuite — qui progresse de20.000 à 28.300 (+ 44 %) — détiennent le record du développement dans ce domaine. Quant aux Côtes-du-Nord, les résidences secondaires y passent de 22.700 en 1968 à 27.400 en 75 (+ 21 %) ; et dans l'Ille-et-Vilaine, les chiffres sont de 16.700 pour 1968 et 22.700 pour 75 (+ 35 %).Les cinq départements bretons abritent environ 150.000 résidences secondaires.

En affinant l'analyse, il apparaît deux pôles d'attraction : l'un situé sur la Manche (St-Malo, Dinard, St-Servan-Paramé), les deux autres sur l'Atlantique (la presqu'île de Quiberon et Carnac et la Baule avec la Côte d'Amour).

Un élu populaire

Lors de l'élection du premier bureau du Conseil régional de Bretagne, Pierre du Chélas, maire de Paimpont, avait battu le record de voix. Il vient de récidiver. A croire que son administré, l'enchanteur Merlin, lui a délégué quelques sortilèges non pour séduire les fées de la forêt de Brocéliande mais les personnages moins aériens que sont les conseillers régionaux...

Des ondes pour tous

La Commission culturelle nationale de Kendalc'h a évoqué la situation de la radio et de la télévision dans notre pays. Déplorant la coupure administrative entre Rennes et Nantes et l'absence d'informations réciproques sur les antennes et les écrans entre les deux parties concernées de la Bretagne, elle demande à ce que les émissions au départ de Rennes ne s'arrêtent pas à cette ville et ses environs : « la Bretagne comprend cinq départements et non un seul canton. Rennes refait en matière d'information, sur les 4/5e de la Bretagne (la Loire-Atlantique étant l'autre 1/5e) ce que fait Paris vis-à-vis du reste de la France : c'est un modèle tout à fait détestable qui vous amène à reproduire le système centralisateur et engendre l'impérialisme rennais », remarque Kendalc'h.

Du fumier pour se chauffer

Un article de « la Chronique Républicaine » vient de révéler qu'il était possible de se chauffer avec... du gaz de fumier. Cette découverte nous la devons à Joseph Chevallier, agriculteur de Havené, qui s'est penché sérieusement sur le problème, après que son père ait lui-même étudié, il y a quelques années, un système identique mais dont les possibilités étaient trop limitées. De quoi s'agit-il exactement ? J. Chevallier a creusé dans sa cour quatre cuves calorifugées de vingt mètres cubes où il a mis le fumier récupéré dans la stabulation. Celui-ci, fermentant, dégage des gaz qui, grâce à un système de canalisations, sont dirigées vers les appareils ménagers : chauffe-eau, gazinière... Ce procédé, ingénieux, est économique de surcroît puisque l'installation terminée, il suffit de veiller au remplissage des cuves et au maintien ed la température.

Un VII[e] plan prometteur mais à surveiller

Morvan Duhamel



Une toute récente étude de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris nous apprend que, malgré une certaine désindustrialisation, la région parisienne ne se porte pas si mal.

En effet, l'analyse de sa « *valeur ajoutée* » montre que « *la part nationale de son industrie, dans l'ensemble national, a augmenté de 1962 à 1970* » et que cette tendance n'a fait que se confirmer depuis lors. Le pourcentage de valeur ajoutée de la région parisienne est même passé de 27,4 % en 1962 à 29,2 % en 1970. la raison en est donnée par le directeur général de l'assemblée consulaire parisienne en ces termes : « *La restructuration industrielle s'est opérée en région parisienne dans de meilleures conditions que sur l'ensemble du territoire... la vitalité industrielle y est supérieure* »...

On le voit, la politique d'aménagement du territoire est encore loin de rééquilibrer la région parisienne et les autres, notamment celles de l'Ouest.

A propos de ces dernières, peut-on dire que la priorité dont elles devaient bénéficier au cours du VI[e] Plan est actuellement respectée ? La liaison fluviale Rhin-Rhône, énorme projet, est à l'ordre du jour ; l'autoroute de l'Est avance bon train, selon les délais prescrits ; une nouvelle ligne ferroviaire à grande vitesse Paris-Lyon a été décidée... Vers l'Ouest, au contraire, les autoroutes Paris-Rennes et Paris-Nantes n'atteignent pas Le Mans et la ligne ferroviaire Le Mans-Saint Nazaire n'est même pas encore électrifiée...

Aussi doit-on prêter une attention particulière au texte du VII[e] Plan, maintenant connu dans la forme où le Parlement va en débattre.

A priori, le Plan réaffirme des principes que nos compatriotes ne peuvent qu'approuver : « ... *application, dans de nouvelles zones du bassin parisien, des mesures de contrôle déjà imposées à l'implantation des activités en région parisienne, et effort important de décentralisation des activités tertiaires... Développement des pays ruraux... et, plus généralement, des régions auxquelles ils appartiennent. Il convient, en particulier, d'infléchir dans ce sens l'ensemble des incitations publiques au développement économique et régional, en confirmant la place privilégiée que doivent tenir l'Ouest, le Sud-Ouest, le Languedoc et le Massif central. Les résultats déjà obtenus restent en effet fragiles... Sur la façade atlantique et dans le grand Ouest, la priorité doit être donnée à la solution des problèmes structurels d'emploi* ».

Une politique d'incitations est en outre annoncée dans d'autres domaines qui nous intéressent au premier chef : pêche, industries agro-alimentaires, entreprises petites et moyennes, artisanat, littoral atlantique où seront réservés des « *sites propices à l'élevage des poissons, crustacés et coquillages* », villes moyennes et petites, etc...

En ce qui concerne la Bretagne, on note assurément la « *mise en œuvre du plan routier breton* » (faudra-t-il attendre une nouvelle période quinquennale pour que l'achèvement en soit annoncé ?). On note aussi des projets autoroutiers (Rennes-Le Mans et Nantes-Angers pour 1979) et ferroviaires : voitures plus modernes sur les lignes Paris-Nantes, Paris-Rennes-Brest-Quimper, Nantes-Lyon ; amélioration des vitesses et fréquences des trains de voyageurs sur les liaisons Rennes-Brest, Rennes-Quimper, Nantes-Rennes et Nantes-Bordeaux.

Le texte du Plan ajoute : « *La desserte de la Bretagne en gaz naturel sera améliorée. Une plate-forme industrialo-portuaire sera développée à Nantes-St.Nazaire... cependant que se poursuivra la mise en place des équipements qui feront de Brest le grand centre atlantique de la réparation navale* ». Il est précisé en outre que Nantes accueillera « *la plupart des services de niveau supérieur s'adressant aux entreprises de la grande région* ».

Domaine non moins intéressant : les institutions régionales verront leurs compétences « *étendues en matière de services publics d'intérêt régional, notamment pour l'organisation et le financement des transports collectifs interurbains. Le champ des crédits déconcentrés sur lesquels les assemblées régionales exercent un pouvoir d'avis sera élargi ; le plafond des ressources propres des établissements publics régionaux sera relevé* ».

Les institutions régionales vont d'ailleurs être appelées à suivre de près la bonne exécution du Plan et dès cet automne, elle élaboreront « *leurs programmes de développement et d'aménagement... L'Etat participera en outre au financement des programmes d'action prioritaires proposés à l'initiative des régions et des collectivités locales auxquels il aura donné son accord* ».

Tels sont, parmi ceux qui nous intéressent tout spécialement, quelques uns des éléments du VII[e] Plan. Il comporte toutefois des lacunes, dont plusieurs nous semblent graves. Ainsi, alors que deux paragraphes y sont consacrés à la culture, considérée comme la « *confrontation avec les visages multiples de la société actuelle* », aucune mention n'est faire des cultures et langues régionales.

Peut-on espérer au moins que nos assemblées régionales corrigeront cette lacune ? Oui. Le plan énumère en effet six domaines ? « *dans lesquels des programmes d'action prioritaire d'initiative régionale ou locale paraissent pouvoir être établis* ». Et alors que les quatre premiers concernent la mise en valeur de vocations économiques, des actions spécifiques de formation professionnelle, la recherche scientifique et technique et l'aménagement régional, le cinquième porte sur la « *sauvegarde du patrimoine naturel et culturel* ».

Une perche nous est donc tendue. Saurons-nous la saisir ?

M. D.

(1) L'Evolution de l'activité économique en région parisienne 1962-1974, Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, 27 av. de Friedland, 75382 Paris.

Pour faire face aux imprévus : crédit automatique.

Eurochèque

Crédit Mutuel de Bretagne

EURO 23

La fête de l'unité à Nantes

Malgré le temps maussade et froid, des milliers de personnes sont venues de toute la Bretagne et même de l'émigration participer à la manifestation organisée le 25 avril à Nantes en faveur du retour de la Loire-Atlantique en Bretagne dont elle a été écartée par un découpage, aussi absurde qu'arbitraire, hérité du régime de Vichy.

Cette fête de l'unité bretonne aura été un vrai succès : l'affluence des jeunes qui, souvent n'ont pas hésité à se lever très tôt, la présence de « grands » de la chanson bretonne (Gilles Servat, Alan Stivell, les Namnètes et bien d'autres) témoignent de la vitalité du mouvement breton. Cette adhésion massive à une revendication légitime n'est pas superficielle : elle montre que, lorsque nous Bretons nous nous sentons menacés au plus profond de nous-mêmes, nous savons nous unir, marcher ensemble et montrer à l'administration parisienne que nous ne sommes pas du tout décidés à nous laisser manipuler. Nantes est en Bretagne et il faudra bien qu'à l'Elysée, à Matignon et ailleurs, on reconnaisse cette évidence tant historique qu'économique.

Cette journée du 25 avril, ce fut d'abord le grand rassemblement dans la cour du château des ducs : une foule danse, arborant le gwenn ha du, devant une scène où se relayaient des personnalités politiques et économiques (Guy Caro, Yvonig Gicquel, Michel Phiponneau, Yves Lainé, Per Denez, etc.) et des artistes. Des interventions peu suivies en général : l'étiquette de l'orateur suffisait à orienter les réactions. C'est dommage : il aurait été préférable que certains extrémistes s'abstiennent de venir. Drapeaux rouges et drapeaux noirs n'avaient pas leur place en un tel jour et à un tel lieu.

Il faut malgré tout se réjouir qu'aucun incident sérieux ne soit venu troubler l'organisation : lorsqu'à 17 h, la foule quitta le château des Ducs de Bretagne pour emprunter les artères nantaises, le spectacle était impressionnant : des milliers et des milliers de bretons scandant des slogans, portant des banderoles, des pancartes, un défilé de plusieurs kilomètres marchant vers la Préfecture... Le représentant du préfet accepta de recevoir pendant quelque 20 minutes des délégués du comité organisateur mais le moins que l'on puisse dire, c'est que l'atmosphère n'était pas détendue (voir le texte de Michel François).

La journée s'est terminée, comme elle avait commencée, dans le calme, après que le *Bro Gozh* (l'hymne national breton) ait été entonné par tous.

Anne-Edith Poilvet

(*Photos de Yannick Guyader*)



« Sit'in » place Roger Salengro



Yves Lainé, président de B 5, s'adressant aux manifestants devant la préfecture

L'entrevue à la Préfecture

Pendant que s'achevait la manifestation, Yves Lainé et moi-même étions reçus à la Préfecture de Nantes, par M. CAYRON, secrétaire général.

Notre mission, il faut le préciser, était limitée à la remise au représentant de l'Etat d'une lettre destinée au Président de la République. Dans cette lettre, les associations organisatrices de la journée du 25 avril rappellent le problème et la réponse d'attente faite par le candidat Giscard d'Estaing en 1974, et insistent pour que les consultations nécessaires à la révision du découpage administratif s'engagent rapidement, sans être faussées par l'attitude des autorités de tutelle.

M. CAYRON s'étant informé du succès de la journée, une conversation un peu décousue, s'est toutefois engagée sur quelques points dont l'énumération (dans l'ordre...) peut donner une idée de la question telle qu'elle est officiellement perçue par un représentant de l'Etat en Bretagne :

o Quelle serait la « capitale » de la région que nous réclamons ?

o La population de Loire-Atlantique soutient-elle vraiment notre revendication ? A Ancenis, à Clisson ?

o Pensons-nous judicieux de couper Nantes de son arrière-pays ?

o Comment le découpage actuel pourrait-il créer une « coupure psychologique » entre la Loire-Atlantique et les autres départements bretons, les limites administratives n'ayant qu'une importance mineure entre des régions d'abord toutes françaises ?

Ce n'est évidemment pas sur 20 mn d'entretien que ces sujets pouvaient être posés et traités de façon correcte. Et si l'atmosphère, d'abord courtoise, s'est quelque peu tendue, c'est peut-être que notre fermeté n'était pas seule à rendre compte de l'existence et de l'impatience du peuple breton.

Six à sept mille personnes dans les rues de Nantes, c'est un argument qui en vaut beaucoup d'autres...

Michel François

Michel ROCARD, secrétaire national du Parti Socialiste

interview exclusive

« Il sera nécessaire de moduler pour voir les problèmes concrets des institutions régionales »

Poursuivant la publication de ses interviewes de personnalités politiques** (1) Armor magazine **s'est entretenu avec Michel Rocard des problèmes régionaux. Membre du Secrétariat national du Parti socialiste, après avoir été pendant plusieurs années le principal animateur du P.S.U., Michel Rocard est considéré comme un des premiers hommes d'Etat français et ses compétences en matière financière sont particulièrement appréciées...

ON CHOISIT SON PAYS D'ADOPTION...

o Vous êtes Breton d'origine, nous a-t-on affirmé. Pourriez-vous, Michel Rocard, nous préciser les liens qui vous rattachent à notre région ?

— Je ne suis pas Breton d'origine, mais d'adoption. Je suis né dans la région parisienne, j'y ai grandi, j'y vis et j'y travaille. Mais c'est en Bretagne que je passe mes vacances et c'est là que je vais chercher le calme et la tranquilité nécessaires pour écrire ou prendre un peu de recul par rapport à l'action quotidienne. Au fond, c'est comme la famille et les amis : on ne choisit pas son pays natal, on choisit son pays d'adoption.

UNE NOUVELLE SENSIBILITÉ AU RÉGIONALISME

o Charles Josselin écrivait récemment : « longtemps la gauche française, reprenant à son compte un jacobisnisme dévoyé par Bonaparte, a mérité le reproche de pêcher par excès de centralisme ». Hier encore, le Parti socialiste n'était pas exempt de ce reproche. Aujourd'hui, il s'affirme résolument régionaliste. Comment expliquez-vous cette évolution rapide ?

— Je suis très largement d'accord avec Charles Josselin. En 1966, à une époque où l'idée était loin d'être devenue un lieu commun, j'avais présenté aux Colloques de Grenoble un rapport intitulé : « *Décoloniser la province* ». L'analyse, comme les propositions, était encore assez marginale, à gauche comme à droite.

Ceci dit, je crois qu'il faut considérer celà dans une perspective historique. L'unité nationale s'est faite contre les féodaux, la République s'est imposée contre les particularismes locaux et l'on considérait comme un facteur de progrès sous Napoléon que le programme scolaire de tous les petits lycéens de France puisse être identique. De même que Marc disait que la capitalisme avait représenté un progrès par rapport au féodalisme, je crois que le centralisme a été un progrès par rapport au provincialisme, historiquement et dialectiquement.

Héritière des meilleures traditions de la Révolution française, la gauche l'a aussi été de ses mauvaises : et notamment, un universalisme un peu naïf l'a sans doute empêché de faire cette analyse assez tôt. Ceci dit, en dix ans, l'évolution est considérable : et je crois que les progrès électoraux du P.S. en Bretagne et en Alsace ne peuvent que renforcer cette nouvelle sensibilité au régionalisme.



Michel Rocard à Quimperlé

LE P.C.F. EVOLUERA PEUT-ÊTRE

o Le P.S. a mis au point, avec le P.C.F. et les radicaux de gauche, un programme commun de gouvernement dont les propositions apparaissent modestes quant aux régions, à leurs compétences, à la promotion de leur personnalité dans le cadre de la République, et beaucoup moins précises que celles d'autres partis de gauche, tel le P.S.U. qui réclame l'autogestion pour les régions. Cette réserve ne viendrait-elle des traditionnelles réticences du P.C.F. à l'égard du régionalisme ?

— Aux traditions dont je viens de parler, le P.C.F. ajoute un autre héritage, celui du léninisme qui, par nature, en raison même de la conception qu'il se fait de l'Etat, est très centralisateur. Mais, pas plus dans ce domaine que dans d'autres, je ne désespère de voir le P.C.F. évoluer : et le « socialisme aux couleurs de la France » peut devenir un jour « le socialisme aux couleurs des régions de France »...

DES ASSEMBLÉES ET UN EXÉCUTIF RÉGIONAUX ÉLUS

o Le P.S. a élabora un plan « pour une véritable régionalisation », plus audacieux que le Programme commun dans ce domaine. Pourriez-vous en commenter les points qui vous semblent primordiaux ? Quels moyens préconisez-vous pour faire passer ce plan dans la réalité ?

— Il y a dans le programme commun un élément fondamental : la reconnaissance de la nécessité d'Assemblées régionales élues au suffrage universel, dotées d'un exécutif régional également élu et d'un budget. A partir de là, bien des choses peuvent être envisagées et adaptées à l'évolution des esprits et des besoins. Il me semble que l'Etat devra laisser une part grandissante de ses responsabilités aux régions, en les accompagnant des ressources équivalentes, bien entendu. Tout ce qui concerne l'équipement de caractère régional n'a nullement besoin de l'aval de Paris : je pense toujours à l'exemple - que les élus locaux connaissent bien - des soixante-sept signatures requises pour faire ajouter une classe à une école. C'est proprement absurde : en matière d'infrastructure, d'éducation, de santé par exemple, les décisions devraient pouvoir être prises au niveau régional, adaptées aux besoins et aux conditions de vie de la région. En matière d'enseignement, on devrait adapter les programmes à la fois aux traditions culturelles (langues régionales, etc.) et aux prévisions de développement économique de la région

Michel Rocard à Dinan

L'animation politique de la Fête de la rose qui aura lieu le 4 juillet à Dinan** (Taden) **sera assurée par Michel Rocard.

L'animation artistique a été confiée à Gilles Servat.

(emplois spécifiques, formation professionnelle adaptée, etc.)

Je pense d'ailleurs que la gauche sera très rapidement conduite, dès son arrivée au pouvoir, à prendre des mesures dans ce sens. Les réformes à accomplir seront en effet d'une telle ampleur qu'il faudra en laisser une bonne part à l'initiative régionale, l'Etat se réservant une possibilité de contrôle mais surtout un rôle d'incitation et de coordination. Là où les régions auront une majorité de gauche, cela ira plus facilement ; ailleurs, il faudra, ma foi, laisser à la pression des populations le soin d'activer le mouvement.

L'UNIFORMITÉ RÉGIONALISTE EST AUSSI NÉFASTE QUE L'UNIFORMITÉ CENTRALISTE

o La partition de la Loire-Atlantique est un sujet qui irrite la majorité des Bretons : un référendum ne vous paraît-il pas la formule la plus démocratique pour que les gens de Loire-Atlantique choisissent leur appartenance régionale ? D'autre part, depuis que l'on parle de régionalisation, celle-ci est toujours conçue en termes globaux, ce qui nous semble le meilleur moyen de la court-circuiter, le sentiment de « différence » n'étant pas le même à Orléans qu'à Brest, à Bayonne qu'à Pontoise. Ne pensez-vous que serait plus logique, plus légitime une régionalisation « modulée qui tienne compte du degré de personnalisation, de la culture ?

— Vos deux questions sont liées : il faudra prévoir une possibilité d'appel - par voie de referendum, par exemple - pour le cas où des départements ne seraient pas satisfaits du découpage régional actuel, mais aussi sur les attributions précises des régions et le mode d'exercice de ces attributions. Il est certain que le problème des langues régionales n'a pas grand sens pour les habitants de l'Ile-de-France, du Centre ou même de Normandie : il est également certain que pour les régions les plus proches de Paris, les problèmes sont trop imbriqués, trop interdépendants pour qu'on puisse permettre que des décisions d'orientations différentes soient prises par exemple concernant Paris et Orléans. L'uniformité régionaliste m'apparaît aussi néfaste que l'uniformité centraliste : je crois qu'il sera nécessaire de chercher, de moduler, de faire évoluer, par exemple en créant des régions « pilotes » - Corse et Bretagne, par exemple - pour voir les problèmes concrets des institutions régionales.

JE NE SERAI PAS CANDIDAT EN DEHORS DE LA RÉGION PARISIENNE

o Une dernière question, indiscrète. Il fut question de votre candidature il y a quelque temps dans une élection législative partielle dans la circonscription de Loudheac pour permettre à Marie-Madeleine Dienesch de retrouver son siège de député. Le suppléant de celle-ci n'ayant pas démissionné, l'élection n'a pas eu lieu... mais une candidature de Michel Rocard en Bretagne lors des prochaines législatives est-elle à envisager ?

— Vous savez, j'ai dû être annoncé dans une bonne cinquantaine de circonscriptions, de Nantes à Toulon en passant par Bordeaux et Châtellerault. Alors, pourquoi pas Loudéac ? Je ne puis que vous répéter ce que j'ai déjà dit en maintes occasion : pour des raisons familiales et professionnelles, je ne serai pas candidat à l'investiture du Parti Socialiste en dehors de la région parisienne.

(1) Michel Jobert dans ARMOR-65, Marie-Madeleine Dienesch dans ARMOR-70.

emsav

U. D. B.

A Brest, dans une conférence de presse sur les problèmes de la réparation navale, Michel L'Hostis a demandé, au nom de l'U.D.B., que soient prises trois mesures : 1. Tous les ports bretons doivent être autonomes. - 2. L'Etat français doit en prendre en charge tous les frais d'infrastructures portuaires. - 3. Il faut créer un port franc à Brest dans le cadre économique d'une Europe où la Manche est encombrée de navires et les ports du nord saturés de trafic.

Les 26 et 27 Juin à Morlaix « Langolvas »

Fête du peuple breton

(seconde année)

Samedi 26 à 21 H. Spectacle Gilles Servat - Paco Ibanez



Dimanche 27 en après-midi, participation de Glenmor.

Durant la fête, nombreux stands, Egalement, Théâtre, Cinéma, Marionnettes, Mime, Fest-noz, Cabaret...

MOUVEMENT EUROPEEN B5

Dans une communication, le Mouvement Européen B 5 déclare qu'il a suivi « avec attention les résultats de la 1ère conférence interrégionale qui s'est tenue lundi 10 mai au Mont-St-Michel. Il constata que les actions décidées en faveur des axes routiers, de l'adduction d'eau et du droit de la mer concernent des secteurs infrastructurels ou une telle coopération est souhaitable. En revanche, il n'est pas question que l'opinion bretonne ou normande acceptent que de tels accords soient considérés comme un premier pas vers la constitution d'une Grande Région Ouest sans cohésion humaine et culturelle. De même que la collaboration entre plusieurs hommes est optimale lorsque ceux ci sont libérés de leurs complexes, que les G.I.E. ne sont concevables qu'avec des entreprises solides et équilibrées, une coopération interrégionale réelle dans l'Ouest, au niveau des grandes infrastructures et des marchés, ne sera efficace que le jour où les régions naturelles telles que la Bretagne et la Normandie seront reconstituées. Ceci était le souci des délégués bas-normands à la Conférence du Mont-St-Michel ; c'est aussi celui de tous les Bretons qui se sont récemment exprimés en faveur de l'Unité de la Bretagne et de la réintégration de la Loire Atlantique, premier département breton au plan économique, à l'Etablissement Public de Bretagne. »

Réunification chez les Bretons émigrés ?

Les deux organisations concurrentes des Bretons de l'émigration (l'une animée par André David, l'autre par Olivier Lossouarn) auraient conclu un accord de coopération sous la houlette d'un « Conseil exécutif breton » dont le président serait Paul Guimard, les vice-présidents André David et Olivier Lossouarn. Le Congrès mondial des Bretons représenterait le jury du prix Morvan Lebesque, l'Académie Jack Kerouac et l'organisation du congrès annuel ; l'Organisation des Bretons émigrés rassemblerait la Confédération générale des associations d'émigrés et l'Union des cercles culturels.

Pour retirer
des devises dans 36 pays.
Eurochèque
Crédit Mutuel de Bretagne
EURO 24

Affirmer la solidarité de la Bretagne face à son destin - en solidarité avec ses voisins

Le mois de mai pour l'EPR (Etablissement public Régional) de Bretagne aura été marqué par la première réunion du nouveau bureau du Conseil Régional (C.R.) le 8, la signature de la **Convention interrégionale d'Etudes** ***entre les quatre régions de*** **« l'ouest français »** ***le 10 au Mont Saint Michel, les réunions des bureaux du CR et du CES (comité économique et social) le 18 dans la matinée, prolongées l'après-midi comme à l'accoutumé par la réunion commune des*** **Commissions déléguées:**

Comment avait été élu le nouveau président du C.R. André Colin?

Comment avait été mis en place le nouveau bureau?

A quoi ont abouti les délibérations de la **Conférence interrégionale?**

Cette chronique sera centrée sur les réponses à ces questions. Il est cependant toujours important de suivre le travail plus obscur des commissions et groupes de travail qui font avancer les études et réflexions, préalables indispensables aux dossiers examinés en séances publiques.

DES COMMISSIONS ASSIDUES

Dès le 26 avril se réunissaient les premières commissions du CES et du CR qui ont entre autres compétences celle de préparer le rapport *VII^e plan*. Elles doivent en effet avoir terminé fin juin la synthèse des travaux des dix groupes mis en place par le Préfet (1); elles prendront en compte l'exploitation de l'enquête près des communes lancée à l'initiative de l'EPR au printemps dernier à 1280 exemplaires (2).

Déjà, les commissions de planification du CES et du CR avait préparé un rapport d'orientation générale de la Bretagne; approuvé par les deux assemblées (3) il a fait l'objet d'un document remis en premier à la presse par le Préfet précisément le 26 avril. Il reste à élaborer les programmes de développement et d'aménagement en tenant compte bien sûr des grandes options nationales votées par le Parlement. Le débat régional aura lieu à la réunion d'automne.

⁂

Les problèmes de la *pêche* sont particulièrement aigüs cette année; commissions et groupes de travail ont multiplié les contacts avec les pêcheurs et leurs organisations notamment à Concarneau. Une politique de la mer est depuis longtemps estimée urgente et des propositions précises devaint être faites dans le cadre du *programmme Océan-Bretagne* (4).



Raymond Letertre

Avec la *SNCF* le travail se poursuit; après avoir obtenu quelques aménagements pour le confort des voyageurs (5) le groupe compétent devrait très bientôt faire des propositions sur la *tarification ferroviaire Marchandises*. Que deviendra l'annexe B.ter? Comment pourrait être mis en place une pondération kilométrique? quels investissements devaient être entrepris dans la région?

Rien n'est évident; pour le moyen terme, par exemple, vaut-il mieux électrifier les voies existantes vers Quimper et Brest pour un gain d'une demie-heure ou construire une nouvelle voie centrale moderne et rapide qui pourrait faire gagner entre une heure et une heure et demie?

⁂

Particulièrement actif encore entre les réunions plénières, le groupe de l'*Institut Culturel* a, au moins, une base d'implantation sûre. Malgré l'avis de Pierre Denis de reporter la décision à plus tard, le CES avait voté le 29 janvier en faveur de Guingamp (24 voix sur 46 exprimées et 6 blancs), Pontivy ayant recueilli 12 voix et Lorient 10.

Le 11 février, la décision de C.R. avait été plus nette avec 46 voix pour Guingamp, 12 pour Lorient, 1 pour St Vincent-sur-Oust; un seul bulletin était blanc. Les Lorientais s'étaient montrés un peu dépités et Yves Allainmat ne l'avait pas caché. Yves Le Foll s'était étonné de la précipitation dans ce choix: « *on ne sait pas où l'on va!* »

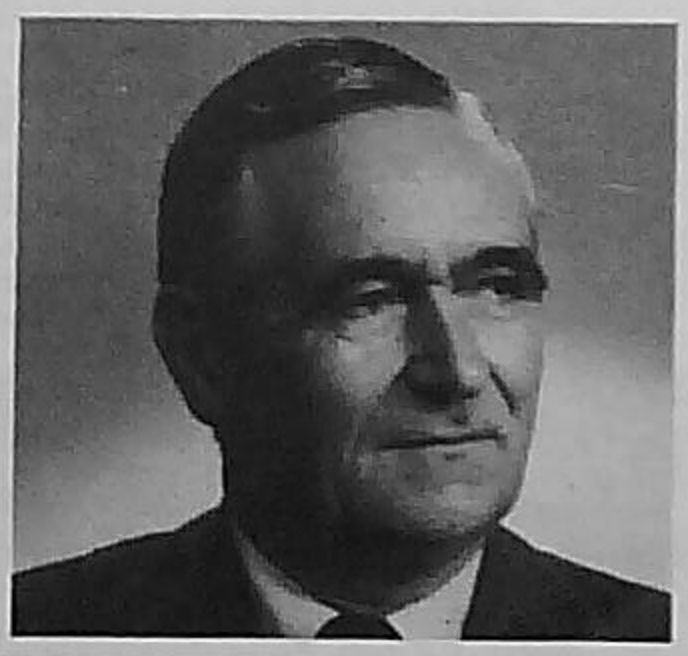
Précisément, le groupe « *Institut Culturel de Bretagne* » doit proposer des statuts, examiner les modalités de financement, tant pour l'équipement que pour le fonctionnement, préciser aussi l'emplacement exact dans Guingamp car il y a tâtonnement.

LE BRETON DE BREST

Entouré des cadets du C.R., Claude Saunier, Jean-Claude Rohel et Jean-Pierre Chaudet, le doyen Yves Estève présidait donc la séance du 24 avril, assisté du Préfet de Région. Il annonçait tout de suite la « *démission collective du bureau* » reconduit le 11 février (6), ce qui imposait l'ordre du jour: élection d'un président, élection du bureau et constitution des commissions.

Avant de solliciter les candidatures, Yves Estève rendait hommage chaleureux à « *René Pleven dont le nom restera celui du Premier Président de la Région Bretagne* ». Raymond Marcellin, François Le Douarec, Louis Le Pensec, Bernard

André COLIN



Deuxième Président du Conseil Régional de Bretagne

__ né le 9 janvier 1910 à Brest - marié - quatre enfants

__ Professeur à la faculté catholique de droit de Lille (1926-1939), en étant Président général de l'ACJF (action catholique de la jeunesse française)

__ Membre du Conseil National de la Résistance (1942), de l'Assemblée consultative provisoire (1944-1945), des deux Assemblées constituants (1948-1946)

__ Député du Finistère (1946-1958), Sénateur (depuis 1959), membre du Parlement Européen (1958 et depuis 1963)

__ Conseiller général d'Ouessant (depuis 1951), président du conseil général du Finistère (depuis 1964)

__ Secrétaire général de MRP (1954-1955) Président national du MRP (1959-1963) membre du comité directeur du Centre Démocrate (depuis 1966)

__ Secrétaire d'Etat à la Présidence du Conseil, chargé de l'Information (1946) - Ministre de la Marine Marchande (1948-1949) - Secrétaire d'Etat à l'intérieur (entre 1949 et 1953) - Ministre de la France d'Outre-mer (1958).

Lemarié faisaient écho à cet hommage, en attendant la réception du début d'après-midi organisée précisément en l'honneur de René Pleven à la Préfecture et où, seuls, les communistes refusèrent de participer, car « *cette réception constitue en fait un hommage à l'action politique d'ensemble du CR et de l'ancien président* ».

Fait significatif, et le Préfet Olivier Philip le soulignera avec insistance après l'élection, la candidature d'André Colin, président du Conseil général du Finistère, était présentée par les deux autres présidents de C.G. de la majorité. « *Dès le 12 janvier,* précisa Raymond Marcellin, *j'avais fait savoir que je ne serai pas candidat. Le plus ancien président de C.G. André Colin sera le candidat unique de la majorité, c'est indispensable que tous ses groupes s'entendent pour une bonne efficacité* ».

« *Ce n'est pas une mince affaire de donner un successeur à René Pléven,* poursuivit François Le Douarec ; *le mieux placé, le plus compétent, c'est André Colin, le Breton de Brest* ».

« Au nom des socialistes, Yves Allainmat présenta *la candidature de Louis Le Pensec* ». Il était de bonne politique de ne pas faire essuyer un inévitable échec à Charles Josselin, le plus jeune président de C.G. de France. Félix Leyzour annonça simplement « *que le parti communiste soutiendrait le candidat socialiste* ».

Les pouvoirs n'étant pas admis il n'y eut que les 72 vois des 72 présents sur les 77 que compte l'actuel C.R. Le résultat fut sans surprise : 58 voix pour André Colin (il y avait quatre absents de la majorité), 14 pour Louis Le Pensec (un socialiste n'était pas encore arrivé en séance).

LA « MINORITÉ » QUITTE LA SALLE

Aussitôt, Louis Le Pensec demanda « *suspension de séance afin d'examiner la représentation proportionnelle pour l'élection du bureau, et connaître la position de la majorité* ».

Après un long moment, François Le Douarec parlait clairement : « *Vous êtes douze socialistes, vous disposez de deux sièges ; les communistes ne sont que trois, ils n'ont pas leur place au bureau* ». « *C'est du racisme politique,* s'écria Louis Le Pensec, *nous condamnons cet exclusif anti-communiste, nous réclamons la présence au bureau des deux composantes* ». « *Retirez le mot racisme* » intervint Yves Estève - « *j'ai dit racisme politique* » nuança Louis Le Pensec.

« *Pourquoi cette exclusive à l'encontre du parti communiste,* interrogea Félix Leyzour, *nous représentons 210000 électeurs* (« 212000 » corrigea Hervé Laudrin !), *nous avons triplé notre représentation au C.R.* (sourires) *cela vaut bien un siège au bureau* ».

« *D'ailleurs,* argumenta Yves Le Foll, *si vous nous donnez deux sièges à nous minorité, laissez-nous les répartir comme cela nous convient, nous ne vous avons pas demandé comment vous, majorité, vous vous êtes attribués les vôtres* ». Et Charles Josselin qui aurait été le candidat socialiste comme vice-président de préciser : « *J'aurai pu être candidat au titre du département des Côtes-du-Nord !* »

Bref, Louis Le Pensec annonça sèchement « *l'ensemble de l'opposition refuse de participer au scrutin et quitte la salle* ». A la tribune, Claude Saunier choisit de rester « *pour ne pas perturber les opérations* ».

Les vice-présidents et les secrétaires furent alors élus : respectivement pour les Côtes-du-Nord Bernard Lemarié par 52 voix (contre 1 à Charles Josselin !) et André Glon (51° - pour le Finistère Guy Guermeur (52) et Henri Bénard (53) - pour l'Ille-et-Vilaine Jean Hamelin (56) et Pierre du Chelas (56) - pour le Morbihan Joseph Yvon (51) et Ferdinant Thomas (51).

Yves Estève n'eut pour réponse que le silence lorsqu'il demanda s'il y avait un candidat pour le 5e siège de vice-président créé le 10 février 1975 pour l'opposition (7) et toujours demeuré vide. Henri Thébault crut devoir bon d'intervenir à la fin des votes pour suggérer « *qu'un scrutin de liste serait sans doute préférable à l'avenir* ».

* * *

La mise en place des *Commissions* se fit assez aisément avec tout le monde, en dehors de la salle ; il fallut cependant un rééquilibrage des désirs exprimés par les conseillers qui doivent tous faire partie d'une commission et d'une seule. Les quatre présidents sont restés les mêmes.

Auparavant André Colin avait donné son allocution d'investiture.

POUR LE MEILLEUR SERVICE DE LA RÉGION

« *L'unité de candidature doit permettre de servir au mieux la Bretagne. Je regrette l'absence de la minorité en ce moment ; il faut que tout soit fait par nous tous, afin que soient surmontées les différences de tendances pour le meilleur service de la région* ».

A partir de « *l'exemple éminent à suivre, celui de René Pleven* », le nouveau Président regroupait en trois expressions les grands thèmes à retenir par l'EPR comme ligne de conduite : *animation de la vie régionale — incitation à l'action et l'effort — coordination et rationalisation des équipements.* « *Leur mise en œuvre supposera plus de recherche et de concertation* ».

Encore faudra-t-il à l'EPR les moyens nécessaires, notamment financiers : « *il n'est pas question de créer des impôts supplémentaires mais d'obtenir une redistribution des ressources entre l'Etat et la Région, tout transfert de compétences devant être accompagné d'un transfert de ressources* ».

« *La difficile conjoncture nationale est ressentie plus durement encore en Bretagne. Les interventions de C.G. et du C.R. ont tout de même influencé le gouvernement à prendre quelques mesures en faveur de la pêche. Il nous faudra prendre ou soutenir des initiatives pour résoudre le grave problème de* **l'emploi**, *notamment dans le cadre du VII*e *plan, définir des actions prioritaires* ».

Mais tout cela n'aura de sens que « *si la minorité participe* ». André Colin terminait en renouvelant l'appel de son exorde : « *la majorité a fait preuve d'une unité remarquable, que personne ne s'en écarte. Que tous sachent surmonter les dissentiments ; par cette solidarité et cette confiance, c'est le service de la Bretagne qui est mis en cause, il nous faut affirmer l'unité de la Bretagne face à son destin* ».

AU NOM DE HUIT MILLIONS

« *Exactitude, silence, service mutuel* » dit, à propos du réfectoire du MOnt-Saint-Michel, le petit livre remis aux participants de la 1ere **Conférence Interrégionale des Régions de l'Ouest** le 10 mai. C'est le réfectoire des moines qui servait, en effet, de salle de réunion.

Exactitude : les quatre régions de Basse-Normandie, Bretagne, Pays-de-Loire et Poitou-Charentes étaient au rendez-vous. Présidents des C.R., Présidents des CES, Préfets de région signaient une « **Convention** » sur un programme interrégional de trois études. Entouraient les signataires : les membres des commissions déléguées des CR, les bureaux des CES, les chefs de Mission Régionale, les directeurs régionaux de l'équipement et de l'agriculture, un certain nombre de collaborateurs des Présidents des E.P.R. En tout une centaine de personnes avaient convergé vers l'Abbaye.

Silence : il ne fut que trop respecté dans une malencontreuse cacophonie. La sonorisation étant des plus mauvaises dans ce réfectoire où les moines se faisaient pourtant la lecture sans amplificateur, les participants soit n'entendaient rien, soit entendaient mais ne comprenaient pas ce qui était dit !

Et puis, après l'accueil du Président de Basse-Normandie et une querelle entre Normands, il ne restait plus qu'une heure cinquante pour étudier les trois rapports et en débattre. En ne donnant la parole qu'une fois à chacune des huit assemblées cela faisait tout de même vingt-quatre interventions à caser, en plus de la présentation par le rapporteur et de la conclusion ! Une gageure impossible à tenir.

Service mutuel : c'était l'objectif retenu le 28 septembre 1975 lors de la rencontre préparatoire d'Allaire (8) : développer la coopération entre les quatre régions. Selon les articles 4 et 22 de la loi du 5 juillet 1972, précisés par un décret du 22 novembre 1974, les régions disposent en effet d'un cadre juridique et d'une gamme de formules adéquats.

Tout l' « **Ouest français** » a des besoins et des droits particuliers reconnus tant par le gouvernement que par les Communautés Européennes ou le Conseil de l'Europe comme par exemple lors de la Convention de GALWAY en octobre dernier (8) : « le *rééquilibrage de la France par une aide à tout l'ouest, est une exigence nationale, et le redéploiement industriel doit se faire à l'ouest,* souligna le mot d'accueil, *au nom de huit millions d'habitants que nous représentons nous demandons instamment au gouvernement de prendre les mesures qui s'imposent* ».

ROUTES — MER — LITTORAL

Concrètement les signatures furent donc apposées sur une convention de trois études :

o Politique routière

— faire établir une plaquette donnant une vue d'ensemble des problèmes routiers et autoroutiers des quatre régions de l'Ouest et exposant l'ensemble des besoins les plus urgents

— présenter des propositions précises à la Convention sur les problèmes posés par les tracés des voies nouvelles

— coordonner les programmes routiers subventionnés par les Régions aux limites de deux Régions.

o Droit de la mer

— déterminer port par port les conséquences des 200 milles sur le volume des prises effectuées par les flotilles de pêche des Quatre Régions dans les eaux britanniques et irlandaises

— déterminer les prises réalisées par les flotilles des pays tiers dans ce qui sera la zone économique française

— déterminer les conséquences pour les pêches de l'Ouest de l'entrée de l'Espagne dans la Communauté Economique Européenne

— recenser et coordonner l'ensemble des activités de recherche liées aux technologies de la mer de ces régions.

A cette occasion, le Comité de Coordination pourra se saisir de tout problème économique ou social relevant des activités de la mer.

o Littoral

apporter l'appui technique nécessaire à l'élaboration d'un dossier relatif au programme d'actions prioritaires destiné à doter les façades maritimes des quatre régions de l'Ouest des installations d'adduction d'eau et d'assainissement dont l'objectif est de garantir la qualité du littoral et la sauvegarde des activités côtières.

ETAIT-CE BIEN SÉRIEUX ?

Pour ces trois études, un crédit de trois fois 10000 francs a été décidé par les quatre régions selon une répartition équitable.

Le *Poitou-Charentes* est responsable de l'étude sur les *routes* attribuée au Centre d'Etude Technique de l'Equipement de Nantes, en liaison avec ceux de Rouen et de Bordeaux.

La *Bretagne* est responsable de l'étude sur le Droit de la *Mer* attribuée au Centre National d'Information de la Mer (CNIMER) en liaison avec les organismes professionnels.

Les *Pays de Loire* sont responsables de l'étude sur le *littoral* attribuée à l'Agence de Bassin Loire-Bretagne en liaison avec celles de Seine-Normandie et Adour-Garonne.

Pour chaque étude a été constitué un **comité de coordination** de huit membres assistées des fonctionnaires compétents ; chargé de contrôler l'engagement et le déroulement des travaux chaque comité devra d'abord établir le programme détaillé des études à entreprendre dans l'immédiat.

C'est dire en même temps que cette *première conférence interrégionale des régions de l'ouest* est resté dans le flou. Etait-ce bien sérieux de déplacer pour si peu tant d'hommes « dont les horaires sont si chargés et les minutes précieuses » comme disent les discours, de dépenser tant d'argent pour une organisation matérielle si défectueuse, d'engager 30000 francs en de nouvelles « études » dont les rapports viendront grossir des liasses soigneusement sanglées !

Pourtant les quatre régions ont décidé de se retrouver avant un an : ce sera cette fois dans la Maine-et-Loire à l'Abbaye de Fontevrault.

RAYMOND LETERTRE

(1) ***Armor Magazine*** *- n° 75 - avril 1976 - Page 13 -* (2) ***Armor*** *n° 66 - 67 - Juillet-Août 1975 - page 8 - Cette synthèse a d'abord été réalisée à l'échelon des « **Pays** », zones de solidarité ville-campagne, et vient d'être publiée telle dans un dossier de **Bretagne-Expansion** consacré à la politique des pays (contre 15 F à O.R.P. 7 Quai de la Prévalye - Rennes) -* (3) ***Armor*** *n° 70 - novembre 1975 - page 14 - séance de travail avec Jean Ripert commisaire général au plan le 27 septembre.* (4) ***Armor*** *n° 69 - octobre 1975 - pages 14 - 15 -* (5) ***Armor*** *n° 72 - janvier 1976 - page 11 -* (6) ***Armor*** *n° 74 - mars 1976 - page 9 -* (7) ***Armor*** *n° 62 - mars 1975 - page 9 -* (8) ***Armor*** *n° 71 - décembre 1975 - page 11 - 12*

Eurochèque, c'est comme de l'argent liquide, comme un billet de banque. C'est un chèque garanti : il suffit de reporter le numéro de la carte Eurochèque pour qu'Eurochèque soit garanti gratuitement jusqu'à 500 F. Pour connaître tous les autres avantages d'Eurochèque renseignez-vous auprès du Crédit Mutuel.

Eurochèque.

Crédit Mutuel

Crédit Mutuel de Bretagne



Le chèque que l'on accepte comme de l'argent liquide.

LES ÉTRANGES AVENTURES DE L'INSPECTEUR LE POULEN

RESUME DES CHAPITRES PRECEDENTS

L'inspecteur LE POULEN recueilli en pleine mer par un voilier, est débarqué à ROSCOFF. Sans papiers il essaye de s'introduire dans une caravane dont la propriétaire intervient vigoureusement. Il est arrêté par la Gendarmerie.

Texte de Yannick Guyader
Dessins de Jean - Roger Morel

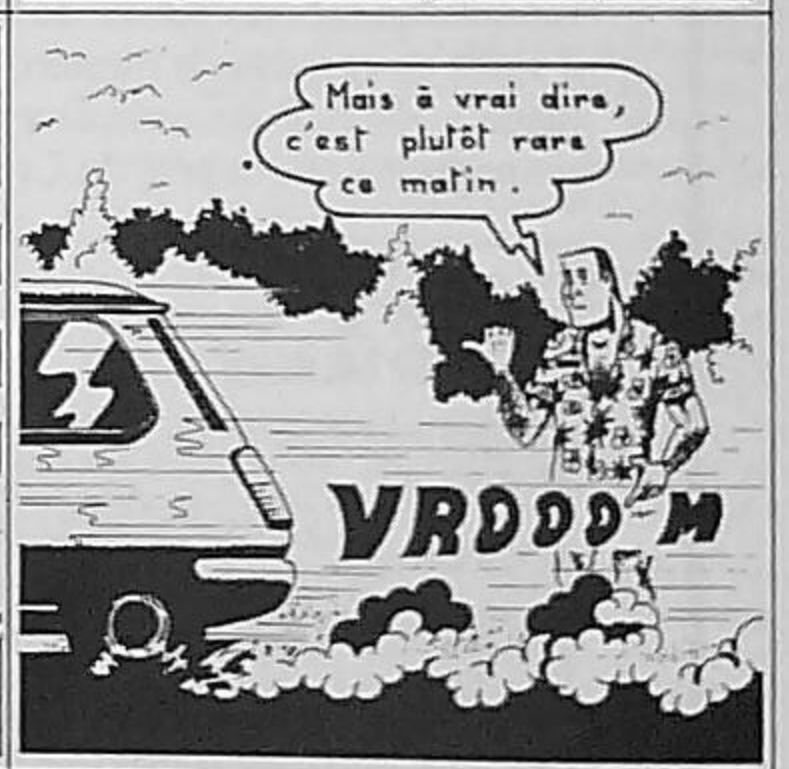
















Pour faire face à l'avenir : *LES « PAYS »*

Raymond de SAGAZAN

La Région s'est affirmée déjà et s'affermira de plus en plus, comme le véritable interlocuteur de la Nation - et de l'Etat qui en est l'expression politique. - Face aux forces qui, sur le seul plan territorial, polarisent le développement économique sur quelques zones, et face au centralisme parisien, la Région a commencé de répondre aux besoins d'une expansion plus équilibrée, aux exigences d'une décentralisation plus effective.

Que nous soyons encore loin de l'optimum, celà est évident. Mais un processus est entamé, conforme à la nature des choses et aux besoins des hommes, lequel devra se développer à l'échelle d'une Bretagne non mutilée.

Le moment est venu de mener le combat, à l'intérieur de la Région, pour le « pays ». Pourquoi ?



LES CADRES TERRITORIAUX LES PLUS APTES A ENRACINER LE DÉVELOPPEMENT

1°) D'abord parce que le *développement régional* lui-même risque d'être manqué dans sa finalité véritable, s'il n'est pas celui de *toute la Région,* et, pour ce qui nous concerne, *de toute la Bretagne :* pensons aux déséquilibres dont nous souffrons déjà entre, par exemple, un littoral sur-densifié, polarisant la plus grande partie des activités et des hommes, et la Bretagne centrale, - ou entre Rennes et « le reste » de la Région.

Pour que notre développement soit équitable, et harmonieux, pour qu'il soit aménagé de façon équilibrée sur l'ensemble du territoire breton, il faut donc susciter *les cadres territoriaux les plus aptes à l'enraciner,* chacun selon sa vocation, et les plus aptes à assurer les équilibres sans lesquels on n'aura fait que transposer au niveau régional les maux dont nous souffrons au niveau national.

Le département n'est-il pas, à cet effet, un cadre trop vaste ? : il ne s'agit pas seulement, par exemple, d'assurer au Finistère sa part du développement régional, mais de faire en sorte que celui-ci se réalise au niveau des régions de Brest, de Morlaix, de Quimper, de Carhaix...

A l'inverse, le cadre communal est trop restreint, pour susciter autre chose qu'une pulvérisation ou des saupoudrages inefficaces, impossibles d'ailleurs à généraliser à l'ensemble communes bretonnes. - Déjà se sont opérés des groupements intercommunaux, et notamment se sont constitués des syndicats de communes, en vue d'assurer au moindre coût et efficacement, des infrastructures, des équipements, et des services correspondant aux besoins et aux possibilités de véritables ensembles intercommunaux.

C'est le développement économique de ces ensembles qui appelle à son tour leur regroupement dans un cadre plus vaste : celui qui réunit des potentialités suffisantes pour accéder au niveau du problème à résoudre.

Prenons, par exemple, le cas de la région de Morlaix. Peut-on concevoir le développement de Morlaix sans le situer par rapport à celui de Roscoff, et à son rôle portuaire et thalassothérapique ? - à celui de Carantec, et à son rôle touristique ? - à ceux de St Pol et de Landivisiau, et à leurs rôles agricoles ? Et peut-on abstraire ceux-ci de leur environnement rural, ou concevoir le développement de ce dernier indépendemment de celui des centres urbains qui le desservent ?

Au niveau territorial, l'unité de base du développement est donc un espace urbano-rural, voir urbano-ruralo-maritime : celui où peuvent jouer au maximum *les complémentarités,* celui dont *les éléments sont reliés entre eux par des articulations et des interactions réciproques* sur le plan des activités, des transactions, des services, des équipements communs.

Le pays, ce n'est autre, dans une conception moderne, que cet espace urbano-rural où des villes et des campagnes, voire des rivages, se trouvent dans un état d'interdépendance mutuel tel que, sans nier les solidarités inférieures, ni les solidarités supérieures, il requiert une conception commune du développement, et donc la réalisation commune ou concertée des aménagements que celui-ci implique, et leur gestion également commune ou concertée.

UNE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE ÉLARGIE

2°) Si le pays est ainsi le cadre territorial de base du développement, si de ce fait il appelle à ce niveau des réflexions, des recherches, des démarches, des positions, et même des décisions communes, il doit donc devenir également *le cadre d'une expression, d'une délibération et d'une gestion spécifique, en dialogue* avec les communautés qui le dépassent, en prolongement des communautés qui le composent.

Il ne peut donc se fonder *que sur la base d'une coopération intercommunale élargie* au niveu exigé, non plus seulement par certains aménagements nécessaires à la vie meilleure des habi-

tants, mais par les initiatives communes requises par le développement concerté d'activités économiques solidaires.

Comités d'expansion, sociétés d'économie mixte, syndicats intercommunaux peuvent en constituer les structures de conception, d'expression, de réalisation et de gestion, en attendant que le temps y ajoute les institutions spécifiques d'une collectivité qui serait à peu près aux dimensions des arrondissements.

Certains pays se trouvent à cheval sur deux ou trois départements: rien n'interdit dans le Droit actuel de reconnaître de telles communautés et de mettre en œuvre les collaborations interdépartementales nécessaires à leur expression et à leurs activités...

Pas plus que nous ne voulons retrouver dans le quadrilatère breton les déséquilibres de l'hexagone, pas plus nous ne souhaitons ajouter ou substituer un centralisme rennais au centralisme parisien.

Ainsi, structure de base du développement régional, cadre d'un aménagement équilibré et équitable du territoire, et donc élément fondamental des dialogues inter-régionaux, le pays peut-il et doit-il être *l'un des éléments d'une décentralisation* des pouvoirs et *d'une participation* plus active des citoyens à un niveau décisif de leur vie commune.

Outre que le cadre du pays assurerait, par des modalités appropriées, une meilleure justice fiscale, - l'octroi des subventions globales et le dialogue avec la Région apporteraient des moyens déterminants à l'exercice d'une telle décentralisation.

UNE DÉCONCENTRATION DE L'ADMINISTRATION

3°) Ceci peut et doit également appeler *une déconcentration de l'Administration* et un regroupement coordonné de ses services à un échelon assurant, sur un espace suffisant, et pour une population suffisante, une meilleure proximité de ceux-ci à l'égard des usagers.

Cette déconcentration serait en outre un élément de vie et d'animation non négligeable, d'autant qu'elle entraînerait de nombreux organismes socio-professionnels, financiers, culturels, etc... à se décentraliser à ce niveau.

Pensons à ce que celà apporterait aux habitants, et à l'essor qui en résulterait pour des villes comme Carhaix, par exemple.

POUR UNE PRISE DE CONSCIENCE DES SOLIDARITÉS

4°) Reste, pour les pays dont l'émergence à la vie collective est encore fort inégale, *à passer de la nécessité qui les appelle à la réalité qui répondra à cet appel*. Ceci ne se fera que dans la mesure où responsables et populations auront *pris conscience des solidarités* qui les rassemblent dans un devenir commun.

Les modalités peuvent en être variées, que l'on parte de syndicats intercommunaux découvrant empiriquement l'intérêt de leur coopération, ou de l'action d'éveil, de réflexion et de proposition de comités de pays, ou de services assurés par un organisme adéquat.

Bien des pays appelés par les besoins modernes peuvent d'ailleurs s'enraciner dans des communautés anciennes, dont la conscience est loin d'avoir disparu. - Il y a déjà des sentiments d'appartenance dont les sources plongent dans l'Histoire, et qui peuvent se développer ou s'élargir au fur et à mesure d'une prise de conscience plus lucide et plus chaleureuse de solidarités nouvelles.

En Bretagne, les pays ne manquent pas, s'il en était besoin, de racines encore profondes pour faire face, selon des modalités nouvelles, aux requêtes de l'avenir.

R. de Sagazan.

nations

Relance des relations entre la Bretagne et le Galice

Les 6 et 7 mai, à Madrid, une délégation du Comité Bretagne-Galice a tenu une conférence de travail avec plusieurs personnalités galiciennes. La délégation était composée de l'Amiral Amman, Marcel Bibault, maire-adjoint de Nantes, Xavier Leclerc, directeur du Bureau régional des Transports, et notre collaborateur Morvan Duhamel, Secrétaire Général du Comité.

Du côté galicien se trouvaient notamment MM. Thomas de Carranza, Ambassadeur d'Espagne, Santamarina, Secrétaire Général du Conseil économique et social de Galice, Taboada Garcia, président de l'Institut Social de la Marine, ainsi que de personnalités venues de régions voisines de la Galice, notamment MM. Perez Bilbal, Secrétaire Général du Conseil économique et social du Nord, et Isbert Soriano, Sous-Directeur central des affaires économiques.

En raison notamment des évènements intervenus en Espagne depuis un certain temps, les activités du Comité Bretagne-Galice avaient été quelque peu mises en sommeil d'un commun accord. Elles peuvent maintenant reprendre et après un échange mutuel d'informations sur la situation dans les deux Etats et les deux régions, les participants à la conférence ont élaboré un programme de travail à court et moyen terme dans les domaines économique, social et culturel.

Le Comité Bretagne-Galice et son homologue galicien vont en outre se restructurer pour tenir compte des changements intervenus récemment dans les deux régions, tant sur le plan des structures que sur celui des personnes responsables.

Il a été décidé que la prochaine rencontre aurait lieu en septembre prochain à Saint-Nazaire, port d'attache, avec Vigo, de la liaison Bretagne-Galice par car-ferry.

Emglev An Tiegezhiou

Un devezh emvod a vo gant tud «Emglev An Tiegezhioù» d'ar Sul 27 a viz Mezheven e BRELEVEHEZ-Lanuon. Lidet evo an Oferenn da glozân an devezh.

Degemer laouen a vo graet da gement brezhoneger.

Da choulenn rolland an devezh, skrivit da! Youenn SOUFFEZ-DESPRE, E.A.T., 25 straed Leon Harmel, 29200 e BREST

L'action de l'Association Bretagne - Irlande

L'action entreprise depuis 3 ans par l'Association Bretagne - Irlande (A.B.I.) en faveur du développement des relations amicales, culturelles, touristiques et économiques entre la Bretagne et l'Irlande porte maintenant ses fruits.

Une meilleure connaissance des problèmes entre les deux communautés celtes commençant par une meilleure connaissance des hommes, le président de l'A.B.I., René HENNO, a mis sur pied une politique de jumelage qu'il mène envers et contre tout. Tout laisse entendre qu'après un départ laborieux dû au manque d'information des municipalités bretonnes et irlandaises sur le principe même du jumelage et aussi, à la grande différence entre la représentativité politique des communes des 2 pays (les petites communes et villes moyennes irlandaises n'ayant pas des Conseils municipaux mais des Country Council ou des Urvan Council), cette politique va connaître un grand succès.

En effet, après l'heureux jumelage de LORIENT avec GALWAY, officialisé en 1975, plusieurs cités bretonnes sont en train de se lier avec des cités irlandaises de même importance et de même vocation, maritime, agricole ou touristique.

La première aura été cette année TREGUIER, dont le jumelage avec KILLARNEY (Comté de Kerry) a été fêté, côté irlandais, pendant la Pan-Celtic-Week (du 12 au 15 mai) et côté breton à l'occasion des fêtes de la Saint Yves à Tréguier.

La seconde va être Clohars-Carnoët dont le jumelage avec Dunmore-East sera fêté en Irlande le 6 juin et en Bretagne courant septembre. A cette occasion une « Rue d'Irlande » sera baptisée à Clohars-Carnoët et un Parc de Bretagne inauguré à Dunmore. Dunmore East est un joli petit port de la côte sud de l'Irlande (comté de Waterford) bien connu de nos marins-pêcheurs.

Viendront ensuite les jumelages de Plougastel-Daoulas avec Westport (comté de Mayo), les 2 cités ont donné leur accord officiel, les pourparlers pour la fixation des dates des cérémonies étant à l'étude ; enfin de Guingamp avec Tralee (comté de Kerry).

Enfin, des pourparlers sont en cours par l'A.B.I. en faveur des jumelages de Saint-Pol-de-Léon avec Carnick on Suir (comté de Tipperary) et de Quistinic avec Drumshambo (petit village du comté de Leitrom, renommé pour ses possibilités de pêche).

Tout en renforçant l'intérêt que nos compatriotes portent à l'Irlande, ces jumelages vont inciter de nombreux irlandais à venir découvrir notre Région. Un double flux touristique va aussi naître, flux qui sera grandement favorisé par la mise en place, dès le printemps 1977, d'une ligne maritime directe de la B.A.I. entre Roscoff et Rosslare.

Pour tous renseignements concernant l'Association Bretagne-Irlande - et pour toutes adhésions, s'adresser directement au Secrétariat de celle-ci, Chambre de Commerce de Rennes.

Vers des relations directes entre la Bretagne et l'Islam

Si les relations directes entre la Bretagne et les Pays Arabes prennent un tournant décisif, malgré des pressions diverses, l'Histoire, elle, démontre les échanges commerciaux, et les amitiés, qui ont pu exister par le passé entre deux civilisations: le monde celtique et l'Islam.

Au côté de ses collègues de Jordanie, d'Arabie Séoudite et du Koweit, MM. NASRAWIN, YAHYAOUI et NOFAL, un reporter d'ARMOR magazine, Yannick GUYADER, a suivi en observateur la journée qui s'est déroulée à la Foire Internationale de RENNES en vue de l'établissement de relations commerciales directes entre la Bretagne et les Pays Arabes représentés à ce colloque par MM. TITAH, Conseiller à l'Ambassade d'Algérie, BENNANI-SMIRES, Conseiller Commercial à l'Ambassade du Maroc, BRAHIM KHELIL, Conseiller commercial à l'Ambassade de Tunisie, ABDULLAH, chargé d'affaires du Sultanat d'Oman, AÏSSI, représentant le COMEX d'Algérie, AZIZ, Directeur du Centre Culturel Irakien à PARIS, AKAM, Consul d'Algérie à NANTES, AL KHATIB, Conseiller à la Chambre de Commerce Franco-Arabe, BITTERLIN et MUNIER de l'Association de Solidarité Franco-Arabe.



Le stand du Sultanat d'Oman



La délégation des pays arabes

L'ISLAM PREFERE L'HOMME AUX INSTITUTIONS

Pays en voie d'évolution économique et de révolution industrielle, la Bretagne compte énormément de petites et moyennes entreprises par rapport à certaines régions de France qui se sont emparées de la majorité du potentiel. Par contre, l'exportation offre une compensation et des débouchés intéressants en ce qui concerne les objets manufacturés, le matériel agricole, les constructions préfabriquées les engins de pêche, etc.



Trop souvent connue par des clichés stéréotypés, la civilisation arabe représente pour l'Occident un marché lointain qu'il est difficile de pénétrer et de comprendre. Cependant, si la première démarche et le travail principal doivent se situer au niveau de l'entreprise qui désire avoir des relations avec les Pays Arabes, il n'en reste pas moins que l'association Bretagne-Pays Arabes doit remplir un rôle essentiel. Ce qui n'empêche nullement les initiatives privées de se manifester et d'agir en termes d'échange. Bien au contraire.

En fait, on connaît mal le monde arabe. Vieille civilisation éprise de coutumes ancestrales à l'image de la Bretagne traditionnelle, l'Islam a toujours préféré l'homme, par lui-même, aux institutions factives. Ainsi juge-t-on là-bas d'un seul coup d'œil et de la même manière comme à CONCARNEAU ou à CARHAIX. Ce qui n'est pas peu dire.

DES RAPPORTS BASES SUR LE SENS DU CONTACT HUMAIN:

Pendant longtemps, les Pays Arabes ont souffert de rapports inégaux dénués de toute sentimentalité, à travers des conflits ou des traités imposés par la force. Beaucoup plus tard lorsque les sables des déserts laisseront entrevoir leurs richesses, l'Occident avide de convoitises sera plus conciliant et s'apercevra qu'il ne suffit pas de commercer avec un pays pour de l'argent, mais plutôt pour des idées. En effet, le dialogue ne doit pas se limiter à l'aspect économique mais s'étendre également à l'aspect politique et juridique.

A l'image de toutes les nations neuves, les Pays Arabes ont conquis leur pouvoir au bout du fusil et quelquefois au prix de lourds sacrifices. Mais si l'émancipation a été rapide, les structures demeurent, créant la coéxistence d'un droit coutumier, qui est celui de la famille, avec le droit juridique importé par les Occidentaux. C'est, par exemple, le cas des Pays Arabes ayant subi l'influence des Pays Latins, ceux dont le droit a connu l'empreinte du droit anglo-saxon et puis d'autres ayant refusé toute influence étrangère Cependant, il est permis de penser que le futur droit devra se bâtir, à l'avenir, en tenant compte du droit islamique.

Comme les autres nations en voie de déve-



loppement, les Pays Arabes étaient restés jusqu'ici à l'écart des courants de pensée qui régissent généralement les échanges entre les «grands». Cependant, il est maintenant prouvé que la France et le monde de l'Islam peuvent se rencontrer favorablement, non seulement dans une optique de rapports culturels ou touristiques comme celà a été souvent le cas jusqu'à présent, mais encore dans le but de nouer des relations commerciales suivies.

NOS ATOUTS DE LA BRETAGNE DANS LES PAYS ARABES

Si la France possède une certaine image de marque, dictée par sa volonté d'acquérir une relative indépendance commerciale et économique par rapport aux autres puissances, la Bretagen doit jouer un rôle essentiel au côté des Pays Arabes afin de participer à leur développement.

C'est une idée neuve de la coopération et des relations commerciales qu'il suffit de promouvoir, puisque la Bretagne est en mesure de remplir certains «créneaux» non négligeables, ne serait-ce qu'au titre d'association, sinon à titre individuel. Dans ce sens il existe sans doute des formes de pénétration personnalisables pour chaque entreprise dont la nature des activités peut trouver une nouvelle adaptation, voire une nouvelle direction.

Bien sûr, certaines difficultés accompagnent de telles relations. Ce sont les difficultés des transports par route sur des axes ouverts récemment aux grands trafics, l'immobilisation des navires dans les ports provoquée par une certaine lenteur administrative, la légalisation des différents documents douaniers qui parviennent après la marchandise... Mais il ne faut pas dramatiser. Au Pays des Mille et Une Nuits, chacun estime prendre son temps pour tout, ce qu'admet difficilement l'Occidental habitué aux affaires bâclées. L'Oriental, lui, a le temps, mais, en contrepartie, il offrira des relations plus durables et davantage empreintes de cordialité.

DEUX CIVILISATIONS AUX AFFINITÉS TRÈS PROCHES

Si les problèmes à résoudre se résument à des difficultés de communications, de télex, de téléphone ou de douane, ils ne sont pas insurmontables puisque la première solution serait de traiter avec des exportateurs français spécialisés. Dans ce cas, il y a fort à parier que le plus court chemin de RENNES à TUNIS passera par l'Italie, c'est-à-dire GÊNES. Pourquoi?

Aussi, est-il absolument nécessaire à une entreprise, ou à un groupe d'entreprises, qui désire entretenir des rapports suivis avec les Pays Arabes, d'avoir à son service une personne compétente capable de résoudre les différents problèmes de douane et de transports.

C'est prouvé, il existe un climat psychologique excellent entre la Bretagne et les Pays Arabes, dont les civilisations pourtant si différentes offrent les mêmes affinités humaines: l'hospitalité, le sens de l'honneur, la courtoisie, le respect de la personnalité.

SAVOIR PARIER SUR L'AVENIR

Si le contact direct est enrichissant au point de vue humain, il élimine également des frais d'intermédiaires inutiles qui grèvent les prix et revient des marchandises exportées. Cependant on doit reconnaître que, malheureusement, en ce qui concerne les rapports entre l'Algérie et la Bretagne, les principales difficultés proviennent surtout du gouvernement français. Et pourtant, la Bretagne a un atout maître à jouer en Afrique du Nord et au Moyen-Orient en ce qui concerne la construction et l'équipement des flotilles de pêche, la création d'industries du froid ou de conserveries.

Mais certains n'ont-ils pas avantage que ces grands marchés soient traités par des nations comme l'Italie ou l'Espagne qui sont déjà sur les rangs? Vraiment ce serait dommage pour l'avenir des relations directes entre la Bretagne et les Pays Arabes: réalité d'aujourd'hui et nécessité de demain.

Texte et photos de

Yannick Guyader

Saint-Malo - Plymouth, Saint-Malo - Portsmouth

Ces 2 nouvelles lignes viennent d'être mises en service par la BRITTANU FERRIES qui met à cette occasion sa nouvelle unité ultra-moderne, «L'ARMORIQUE», à la disposition de quelque 700 passagers. Avec «L'ARMORIQUE» — 117 m de long et capable d'accueillir 180 voitures et caravanes — la BRITTANY FERRIES réserve à ses passagers une heureuse surprise: un salon de télévision de 200 places où un programme (couleur) de deux heures proposera au spectateur de découvrir le pays qu'il va rejoindre...

Ainsi, qu'il soit français ou britannique, chacun, selon la traservée, aura tout loisir de s'abandonner aux «Evasions Celtiques». (séries réalisées par l'Agence MPB - Mar Plij Breizh).

Ce programme inédit de télévision en circuit fermé invitera les passagers se rendant en Grande Bretagne à visiter la Cornouaille, le Devon, le Pays de Galles, l'Écosse et l'Angleterre... avant même d'y débarquer! Le britannique, quant a lui, sera à même de découvrir Saint-Malo, Dinard, La Baule, Saint-Nazaire et Nantes ainsi que la Basse Bretagne, grâce au remarquable court métrage «Jour d'été en Bretagne» (de Jean Le Herissey - Musique de Alan Stivell). Une Evasion Celique... à plus de 17 nœuds de moyenne! Bref, la BRITANNY-FERRIES détenait déjà le record de régularité des traversées trans-manche, elle risque avec «L'ARMORIQUE» de détenir celui de l'accueil des passagers.

- **PROPRIÉTAIRES**
- **CO-PROPRIÉTAIRES**
- **PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS...**

Pour tous vos problèmes, adressez-vous :

ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES
6, rue Saint-Louis - RENNES
Tél. : 79.42.85
Bureaux ouverts : lundi - jeudi - samedi de 9 heures à 12 heures.
Adhésion annuelle : 40 F - Droit d'entrée : 5 F - C.C.P. Rennes 715.
CORRESPONDANTS sont demandés.

banque de bretagne

Des hommes compétents pour vous aider à résoudre vos problèmes

APPARTEMENT, TERRAIN, VILLA A ACHETER, MAISON A CONSTRUIRE, A RÉNOVER
ÉQUIPEMENT DU FOYER - CRÉDIT AUTO

90 AGENCES EN BRETAGNE ET EN RÉGION PARISIENNE

Plus de 2.000 guichets en France où vous pouvez effectuer vos prélèvements hebdomadaires

Pitié pour l'Université !

Henri Le Moal



J'ai longtemps hésité à reprendre cette chronique, interrompue depuis bientôt un an. Je m'excuse de ce silence auprès des lecteurs d'"*Armor-magazine* et je leur demande de ne pas y voir une quelconque désaffection à l'égard de leur revue. Qu'ils soient rassurés, je lui garde toute ma fidélité.

Peut-être ai-je obéi à ce sentiment de pudeur, qui interdit de porter sur la place publique les maux dont souffre une institution — qui vous est chère et qui mérite estime et considération —, alors même qu'elle traverse, une fois encore, une crise, redoutable pour sa survie même et qui lui vaut des jugements sévères, souvent immérités.

Mais un silence prolongé laisserait croire à de l'indifférence, face aux événements qui secouent aujourd'hui l'Université et dont l'ampleur a surpris, semble-t-il, les autorités les plus officielles. Le problème est, en effet, trop grave pour ne pas concerner tout le monde.

Puis-je me permettre de rappeler que dans deux articles parus dans cette revue : n° 58 (novembre 1974) et n° 60 (janvier 1975), intitulés « *Montée des périls et désarroi de la jeunesse* » et « *le Temps des Mutations* », je lançais un cri d'alarme sur la dégradation générale de la vie universitaire et sur l'angoisse des jeunes quant à la finalité de leurs diplômes et à leur insertion dans la vie professionnelle.

Or, voici qu'au moment où j'écris ces lignes — 17 mai 1976 —, la plus grande confusion règne à nouveau dans l'Université et que celle-ci offre le spectacle affligeant du bateau ivre, sans boussole, sans gouvernail et sans Maître à bord !

UNE REDOUTABLE ALTERNATIVE

L'analyse de la situation commande assurément la prudence et je me garderai dans ce qui va suivre de tout prophétisme.

L'agitation universitaire a débuté, avec le second trimestre, par des actions sporadiques, qui paraissaient relever davantage de cette « obsession de printemps révolutionnaire », désormais liée au souvenir de Mai et Juin 1968, que d'un puissant et profond mouvement de contestation. Elle devait être sans lendemain, — selon des déclarations très officielles —, l'intermède des vacances de Pâques, puis la proximité des concours et des examens ne pouvant manquer d'apporter le reflux de la vague de colère et la reprise des cours, Erreur de jugement, qu'il faut payer aujourd'hui, espoirs envolés qui montrent, une fois encore, combien est imprévisible le comportement des étudiants ! Dès la rentrée, la lutte repartait, en effet, avec une intensité accrue.

A l'origine, le détonateur principal, responsable de l'explosion — mais non le seul — a été sans conteste l'Arrêté du 16 janvier 1976 (*Journal Officiel* du 20 janvier), portant réforme du Second Cycle des études universitaires. Une circulaire d'application du 25 février, précisant, de façon particulièrement drastique, les modalités de mise en place de nouvelles structures de formation : procédure et calendrier, a provoqué l'embrasement général.

La presse, la radio et la télévision ont suffisamment commenté ces deux textes, pour qu'il ne soit pas nécessaire d'y revenir.

L'hostilité à la réforme a donc pris rapidement une ampleur imprévue. Les positions se sont durcies de part et d'autre et à la veille des vacances, le dialogue entre le Secrétariat d'Etat aux Universités et les étudiants, bientôt rejoints par un grand nombre d'enseignants, sombrait dans l'incompréhension, la plus totale. L'affaire prenait dès lors une tournure inquiétante.

Les puissantes manifestations du 15 avril et le vote, largement majoritaire, des Présidents d'Université, en faveur de l'abrogation pure et simple de l'arrêté incriminé, témoignaient de façon éclatante de la profondeur du malaise. Le pouvoir se trouvait brutalement placé devant une redoutable alternative :

— retirer l'Arrêté, c'est-à-dire reculer, au risque de perdre la face,

— maintenir l'Arrêté, c'est-à-dire s'obstiner, au risque de compromettre l'année universitaire, voire de paralyser totalement l'Université.

Choix incontestablement difficile, qui demande de courage et lucidité !

« PROFESSIONNALISER » L'UNIVERSITÉ ?

Comment est-on arrivé à cette situation bloquée, à une telle impasse ?

Préparé par un homme politique, dans un dessein politique, en vue de « professionnaliser l'Université », dans la lettre, sinon dans l'esprit, l'Arrêté du 16 janvier est franchement mauvais et ne pouvait obtenir l'adhésion des intéressés. Il portait en lui le conflit actuel par une méconnaissance évidente de la sensibilité des universitaires, étudiants et enseignants, et de la finalité même de l'Université.

On ne peut donc que s'étonner qu'il ait été signé aussi hâtivement par le Secrétaire d'Etat aux Universités, pourtant universitaire, à la fois administrateur, enseigneur et chercheur !

Faut-il invoquer, comme excuse, la précipitation, au lendemain de la transmission des pouvoirs ou admettre que l'exercice des plus hautes responsabilités et l'ambition — fut-elle la plus légitime — conduisent obligatoirement à certains accommodements ?

Et pourtant il ne s'agit là, à mon avis, que d'épiphénomènes, lesquels, s'ils permettent de mieux comprendre la colère actuelle des étudiants, ne justifient pas, exhaustivement du moins, la grave crise, que connaît l'Université.

L'ABOUTISSEMENT D'UN LONG PROCESSUS DE DEGRADATION

Cette crise ne date pas d'aujourd'hui. ELLE est, en fait, l'aboutissement d'un long processus de dépérissement. J'ai déjà eu l'occasion de souligner combien l'Université était une institution fragile par la nature même de sa mission et par la qualité des hommes chargés de promouvoir et de diffuser son message. En a-t-on tenu compte dans la rédaction de l'Arrêté ? On peut en douter très sincèrement.

Il y a longtemps que l'on tente de dresser l'opinion publique, mal informée et souvent crédule, contre l'Université, accusée d'être une « école de chômage » « une fabrique de chômeurs », incapable de s'adapter à l'évolution d'une société moderne, au progrès technologique et d'accepter les inévitables mutations de son temps.

Pourquoi, tant qu'à faire, l'Université ne serait-elle pas la grande responsable du chômage lui-même, voire de la crise économique ! Une fois de plus, haro sur le baudet, et voici la réforme aisément justifiée !

J'ai quelque droit à protester contre une vue aussi simpliste et aussi dangereuse.

J'ai rappelé dans les colonnes de cette revue et à maintes reprises en dehors d'elle, que l'Université devait s'ouvrir sur la Société et faciliter l'insertion de ses étudiants dans la vie professionnelle. Elle doit, dans le même esprit, participer à la promotion de la région, où elle plonge ses racines et d'où elle tire sa substance.

Mais est-ce sa faute si le pouvoir et la profession se sont toujours révélés impuissants à lui assigner, sur le plan qualitatif, des objectifs clairs et à fixer, sur le plan quantitatif, les débouchés prévisibles. *Est-elle responsable de la situation catastrophique de l'emploi et de la structure d'une société toujours dominée par le profit et l'argent.* de plus en plus contestée par la jeunesse et toutes les forces vives du travail ? De toute évidence, non !

L'étudiant, de son côté, refuse d'instinct d'être la dupe d'un système, qui le conduirait à une spécialisation excessive, laquelle sans lui donner *la certitude et la garantie de l'emploi*, lui interdirait pratiquement toute reconversion ultérieure. Or, il sait, il a pleinement conscience que, dans la vie, il pourra être appelé à changer, peut-être plusieurs fois, d'activité professionnelle. Ce qu'il demande avant tout à l'Université, c'est une formation de haut niveau scientifique, théorique et pratique, complétée par l'acquisition de mécanismes de penser, qui lui permettent d'analyser, de juger et de dominer les problèmes d'une existence chaque jour plus dure et plus angoissante. Qu'il soit, à cet égard, conseillé, guidé, orienté, rien de plus normal !

Mais que l'on donne d'abord aux Universités les moyens d'une telle mission et qu'on les libère de la tutelle excessive de l'olympe parisien ! Beaucoup d'Universités n'ont pas attendu le feu vert de Paris pour lancer de nouvelles filières de formation là ou la nécessité le justifiait.

Il est également temps de renoncer à toujours légiférer au niveau national et à imposer à toutes les Universités des règles, qui ne répondent guère aux impératifs locaux.

LA COUR DU ROI PETAUD

Il faut enfin qu'un grand débat politique s'instaure au Parlement, que l'on sache clairement pour qui est faite l'Université et pour quoi faire, que l'on repense, à sa base, tout le système universitaire, à commencer par la revision, peut-être déchirante mais indispensable, de la Loi d'Orientation du 12 novembre 1968. Votée dans la hâte, sous la pression des événements, trop généreuse peut-être dans ses principes et sa vision des choses, celle-ci a échoué dans la recherche de « l'équilibre démocratique » au sein de l'Université. L'irresponsabilité s'est progressivement installée à tous les échelons de la hiérarchie et transforme la vieille maison en cour du roi Pétaud, où s'enlisent peu à peu son prestige et son rayonnement. Est-ce vraiment l'objectif recherché par le législateur ?

Ce bref plaidoyer n'a pas d'autre ambition que d'éclairer un débat confus et douloureux. Son but sera pleinement atteint si chacun veut bien se persuader du rôle privilégié de l'Université dans le destin du pays et de la grandeur d'une mission qui prétend à l'universalité mais requiert, en priorité, l'adhésion de tous : administration, enseignants et étudiants.

Recteur Henri Le Moal
Professeur à l'Université de Rennes

L'expansion des Ets DELAUNAY



Raymond Marcellin, président du Conseil général du Morbihan, a inauguré (*notre photo*) les nouvelles installations des Ets Delaunay, à Ploërmel, en présence des animateurs de la société, Henri Delaunay et Dominique Fresnel et de plusieurs centaines d'invités.

En plein centre de la Bretagne, le « complexe Delaunay » (qui compte parmi ses partenaires la CECAB et Unigrains) constitue un ensemble impressionnant en pleine expansion.

Les Ets Delaunay comptaient 80 salariés pour un chiffre d'affaires actualisé de 12 millions en 1965 ; ces chiffres passent pour 1976 à 200 salariés et un C.A. de 95 millions. D'autres éléments sont également « parlants » : en 1975, 175 millions d'œufs, en 1976 225 millions pour la vente des œufs de consommation ; en 1975, 115 millions d'œufs (5 750 tonnes), en 1976 130 millions d'œufs (6 250 tonnes) pour les ventes de produits d'œufs. Le potentiel technique 1 000 000 œufs/jour au conditionnement, 650 000 œufs/jour à la casserie.

Les Entrepôts frigorifiques de Ploërmel, pour leur part, assurent 30 tonnes/jour en congélation dans des chambres froides de 2 000 à 10 000 mètres cubes. Le C.A., de 1 000 000 en 1975, passera à 1 200 000 F en 1976.

Enfin, Cecagel, qui compte 22 000 clients (distribution home service et collectivités de produits surgelés), a un chiffre d'affaires de 12 millions.

Le développement des Ets Delaunauy est un des plus beaux fleurons de la politique du Centre-Est Bretagne (voir notre précédent numéro) où les hommes ont su, à force de volonté et d'initiative, remonter un courant qui n'était pas facile.



La clarté dans vos affaires

ENTREPRISE

TILLOY
Frères

CHAUFFAGE - SANITAIRE
ELECTRICITE
ELECTRO-MENAGER

6, rue du Presbytère
56710 **LA TRINITE PORHOET**
Téléphone **22.80.30**

Alain POHER inaugure la FOIRE de GUINGAMP

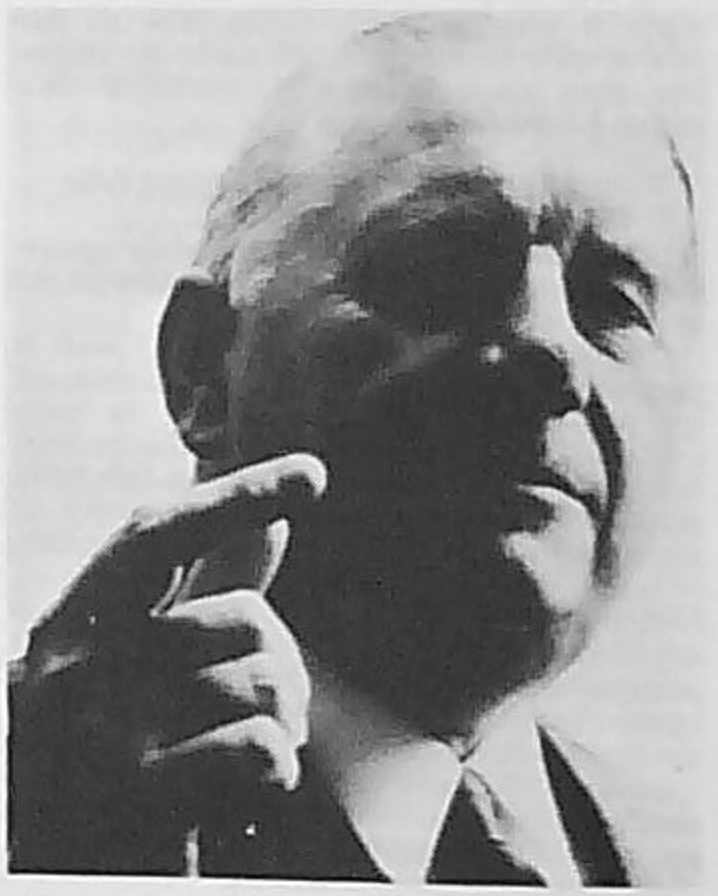
1976 sera une année qui marquera de façon très importante dans les annales de la Ville de Guingamp.

Tout d'abord Guingamp fête son millénaire, cinquante fois vingt ans tel est le passé connu de la cité. Un autre millénaire précéda celui qui est fêté, mais il n'a guère laissé de trace.

Ensuite la Foire-Exposition, qui reste associée au Pardon religieux, célèbre son trentième anniversaire dans le style qu'elle connaît aujourd'hui en tant que membre de la fédération des foires-Expositions de France. Cette manifestation dans une ville aux dimensions modestes était dès ses débuts, et reste encore, un pari, même si la cité a grand renom. Les organisateurs sont persuadés, et l'enquête réalisée en 1975 par un grand quotidien régional le prouve, que la Foire de Guingamp est un baromètre et un stimulateur de l'activité économique de la région sur laquelle elle exerce son action. La zone chalande de la foire s'étend sur un rayon de près de 30 kilomètres autour de Guingamp.

Pour sa trentième édition, la foire-exposition de Guingamp revêtira un éclat inaccoutumé puisque le président du Sénat, Alain POHER, a accepté d'en présider l'inauguration le 3 juillet.

La Foire de Guingamp, au carrefour de l'Armor et de l'Argoat, touche à toutes les activités de la région ; Agriculture - commerce (meubles - plein air - nautisme - électro-ménager - vins - etc,) - artisanat - aviculture - et nul doute qu'étant donné le nombre important



d'exposants (dont certains sont fidèles depuis plus de 20 ans) qui souhaitent avoir un emplacement, elle obtienne un succès encore plus important que les années passées.

Afin d'inciter le plus grand nombre de visiteurs à venir à GUINGAMP, le Comité de la Foire présente un programme d'animations très important : Les orgues aquatiques de Strasbourg, les Ballets cosaques de ZAPOROGUES, Arvix, Line et Willy, la Musique de l'Air (118 exécutants) sans oublier les Tréteaux chantants organisés et patronnés par OUEST-FRANCE qui prête son concours pour l'animation de la Foire et de la Ville.

Le mardi soir, sur les bords du Trieux, un feu d'artifice sera offert aux guingampais et le mercredi soir 7 Juillet la Loterie Nationale - tranche de la Rose - sera tirée depuis notre cité.

Le Comité espère que très nombreux seront les visiteurs qui se rendront à GUINGAMP à l'occasion des festivités religieuses et profanes qui se dérouleront dans leur cité médiévale, du 2 au 7 Juillet, et qu'ils conserveront de leur passage un excellent souvenir de l'accueil reçu.

Bénédiction du calvaire restauré de Buzon à Rouans

Dans le n° 73 d'Armor nous avions publié un article sur la restauration en cours du calvaire de Buzon, en Rouans par l'association culturelle Bretagne Actuelle. Les travaux entrepris depuis 6 mois ont été terminés fin avril et la bénédiction de ce calvaire, un des plus importants et des plus anciens du Pays de Retz, a eu lieu le troisième dimanche de Pâques. Rappelons que cet édifice aurait été élevé une première fois par les moines de l'abbaye de Buzay (fondée par Ermengarde, duchesse de Bretagne), puis reconstruit au début du siècle dernier. Il est tombé en ruines vers 1914 et sans l'action de « Bretagne Actuelle », il serait disparu d'ici quelques années.



Environ 250 personnes ont assisté à la bénédiction du monument par le Révérend Père Jacques Pariaux, prieur de l'abbaye de La Meilleraie. On notait la présence de plusieurs personnalités : MM. Richard, député ; Lambourg, conseiller général de Le Pellerin, représentant Henri de Cossé-Brissac, président du Conseil Général de Loire-Atlantique ; le médecin général Carré, de la Société Historique et Archéologique de Nantes ; Mlle Le Minor et M. S. Paillart, présidente et vice-président de « Bretagne Actuelle » ; MM. Ripoche, maire de Rouans ; le docteur Villaine, maire de Le Pellerin ; Foret, maire de Theix ; Chappron, Président de « Bretagne Vivante » ; Polo, secrétaire de « Breiz Santel » pour la Loire-Atlantique ; etc.

Après avoir récité quelques prières, le R.P. J. Pariaux procédait à la bénédiction rituelle du monument qui continuera de recevoir la visite de nombreux touristes, amateurs d'histoire et admirateurs de sites historiques.

« Bretagne Actuelle » publie deux bulletins annuels traitant de l'art et de l'histoire, abonnement 20 F. le numéro 10 F. (La Martinière 44640 Le Pellerin).

Les nuisances sont une atteinte aux droits des collectivités

Parmi les souhaits très raisonnables de la Fédération Morbihannaise de l'Agriculture (énumérés dans Ouest-France) on relève malheureusement ce qui suit :

« *Que l'acceptation des nuisances de l'agriculture soit prévue dans les actes de vente de terrain destinés à la construction.* »

J'ouvre, tout de suite, la discussion...

S'efforcer, de quelque manière que ce soit, de « faire passer » une nuisance, c'est porter atteinte aux droits de la collectivité. A plus ou moins long terme, il faudra y remédier. Si nous refusons, à juste titre, les pollutions industrielles et domestiques, ce n'est pas pour fermer les yeux sur celles de l'agriculture.

LE POLLUEUR DOIT PAYER

Il serait injuste, et particulièrement odieux, d'autoriser le saccage d'un jardin d'une surface réduite (acheté au prix fort du terrain à bâtir, parfois à l'agriculteur qui le pollue ensuite) par le propriétaire de plusieurs dizaines d'hectares... Où donc nous mènerait cette nouvelle conception du Droit ? Le pollueur doit payer. A la rigueur, on peut admettre qu'il nuise, une première fois, par accident ; par la suite, il doit éviter les dégâts.

Est-il possible d'éviter les dégats ?

Oui, tout d'abord en *« traitant » par temps calme*. D'ailleurs, la loi est formelle. L'agriculteur est tenu d'attendre un temps favorable pour effectuer ses pulvérisations.

Ensuite, *il y a la manière de conduire l'engin.* Le mener parallèlement au jardin voisin c'est assurément l'anéantir *quand le pulvérisateur passe au ras de la limite*... Par contre j'ai pu constater qu'un traitement (toujours par temps calme) effectué perpendiculairement au terrain du voisin se révélait moins nocif, car il oblige l'agriculteur à tourner, *donc à s'arrêter, avant la limite des propriétés*, ce qui équivaut à laisser une bande de terrain *sans traitements*, dans la pratique.

J'entends d'ici les agriculteurs se récrier ! En zone remembrée où les barrières végétales (arbres, haies) et les talus ont été éliminés par les travaux connexes du Remembrement, le vent souffle presque toujours.

IL FAUT PLANTER

Eh bien ! C'est une raison de plus pour planter. Qu'on le veuille ou non, il faudra en venir là : réserver une bande de protection entre les propriétés, et la planter en feuillus, si possible (résistant mieux aux traitements) avec haie à la base. Ce qui n'exclut pas, évidemment, d'observer les autres recommandations. La DDA d'Ille et Vilaine, bien inspirée, recommande ces plantations entre les propriétés et autour des bâtiments d'élevage industriel. L'arbre assainit l'atmosphère. Il est un écran contre les odeurs et il est beau...

Les DDA des autres départements, qui surent si bien convaincre les paysans (et qui continuent...) de la nécessité des remembrements et de leurs travaux connexes, ne pourraient-elles aujourd'hui montrer la même autorité pour remédier aux nuisances qui en résultent ?

Quant à la formule qui permettrait, à l'échelon communal, la cohabitation des citadins, du tourisme et de l'agriculture, dernier vœu de la FMA, elle est très simple et c'est celle qui fait les bons ménages :

De *très loyales* concessions mutuelles :

Pour les uns et les autres, *autant de devoirs que de droits.*

LE RESPECT DE CHACUN

Citadins et touristes ne devront pas, à la campagne, se conduire comme en terrain conquis, en salissant champs et bois de leurs détritus, en écrasant les ruraux de leur prétendue supériorité. Mais l'agriculteur, s'il peut considérer la terre comme son outil de travail, ne doit pas, pour autant, se croire seul possesseur de l'espace rural. Tout le monde a droit à une atmosphère saine et à la beauté d'un paysage !

Les petits bourgs ont besoin d'un apport touristique raisonnable souvent constitué de gens ayant des racines dans le pays. Est-il équitable et adroit d'offrir à ces touristes un air saturé d'odeurs de lisier ?

Amis paysans, à ces gens qui sont souvent des cousins, offrez la chaumière inoccupée (transformée en gîte rural) elle les séduira car ils ont besoin de se replonger dans le Passé. Et plantez, plantez autour de la laideur des parpaings. Maintenez entre des barrières d'arbres, *en attendant mieux*, si c'est possible, les inévitables nuisances... contemporaines !

Edith Perennou

Pour être sûr d'être partout bien accueilli : chèque garanti.

Eurochèque

Crédit Mutuel de Bretagne

EURO 22

EXPERTISES IMMOBILIÈRES
EXPERTISES DE TOUTE NATURE
sur région ouest
(Pollution, Nuisances, Environnement)
contentieux
des nuisances

s'adresser à (écrire seulement) :

ASSERPE

Association de Défense des Usagers déclarée conformément à la Loi du 1 Juillet 1901

1 D, Rue Mgr Mouezy
35000 RENNES

Certains de nos Adhérents ont droit à 3 expertises gratuites par an
- Renseignez-vous

armor magazine
la revue de tous les bretons

ARMORISEZ-VOUS !

Demandez-nous, pour votre voiture ou votre vitrine, notre nouveau macaron adhésif (à poser à l'intérieur). Joindre une enveloppe timbrée à votre nom.

UN ART

Le granit du pays aujourd'hui comme hier...



CHEMINÉES TOUS STYLES

Granit taillé par une main-d'œuvre qualifiée, dans des ateliers spécialisés mais à des prix très compétitifs

LES CRÉATIONS ARTISANALES DE LA RÉGION

E.M.P.B.

BELLEVUE, ROUTE DE QUIBERON
56400 **AURAY** - Tél. (97) **24.14.16**

chaque mois,

Armor-magazine

est en vente à :

- **AURAY**
  M. Geoffroy
  5, place de la République
- **CARNAC**
  Maison de la Presse
  2, place de la Chapelle
- **CARNAC - Plage**
  M. Mercier-Bourdet
  9, avenue Milhne
- **QUIBERON**
  M. Carbillet
  rue de Verdun

BUREAU D'ÉTUDES EN BATIMENTS

GUILLEMOT & MORICE

Tél. 24.18.15

RUE DES ECOLES. 56400 **AURAY_BADEN**





VOTRE MAISON

réalisée par des artisans sélectionnés par leur prix et la qualité de leur travail

Rayon d'action 50 km

spécial

Le pays d'Auray-Quiberon

Le contrat de pays doit contribuer à l'épanouissement de la vie économique

par

Christian Bonnet



La notion de contrat de pays marque une nouvelle étape de la politique d'aménagement du territoire.

Celle-ci, dont l'inspiration remonte à un livre paru il y a plus de 20 ans « PARIS ET LE DESERT FRANÇAIS », a visé, dans un premier temps, à créer en province de grandes métropoles d'équilibre, susceptibles de faire pendant à l'attraction de la Capitale.

Pour nécessaire qu'elle fût, cette phase intermédiaire devait rapidement trouver ses limites : le risque est en effet vite apparu du transfert, au niveau de ces métropoles régionales, du phénomène de centralisation que l'on déplorait lorsqu'il s'appliquait à Paris. PARIS.

Alors s'est esquissée la politique dite des villes moyennes, aujourd'hui élargie et relayée tout à la fois par la politique des contrats de pays, reposant l'un et l'autre sur la notion de contrat.

La croissance de l'agglomération parisienne entendue au sens large, a été ralentie, et les chiffres sont à cet égard éloquents :

Le « Grand Paris » compte actuellement 9800000 habitants et 12 Millions avaient été prévus pour 1985, et 15 pour l'An 2000...

Ces deux derniers chiffres ont été ramenés respectivement à moins de 11 pour 1985 et à 12 pour l'An 2000.

Il nous appartient maintenant de créer les conditions nécessaires à la stabilisation, puis à l'épanouissement de l'activité économique dans les zones de ruralité, dans lesquelles aspirent à vivre un nombre grandissant de nos compatriotes, animés par une réaction de rejet à l'endroit de la tension, de l'anonymat, des servitudes de transports qui président à leur existence dans les grandes concentrations urbaines.

C'est à cette aspiration que répondent les contrats de pays, dont il apparaît superflu de souligner quel intérêt ils présentent aux yeux du Ministre de l'Agriculture.

Privilégié - ô combien - à de nombreux égards, notamment par la beauté de ses sîtes et la douceur de son climat, bénéficiant sur le plan du tourisme d'un essor tel qu'il ne va pas sans poser des problèmes dans une France qui ne pratique pas encore, à l'instar de ses voisins, l'étalement des vacances, riche en vestiges du passé, haut lieu de la spiritualité bretonne à travers les pélerinages de Sainte-Anne, le Pays d'Auray, dont la spécificité ne saurait être niée que par les ignorants, n'en doit pas moins affronter de grandes difficultés.

Alors que le problème de l'emploi a toujours été le point noir de ce secteur, il se trouve aggravé aujourd'hui par la crise profonde de la conchyliculture, la quasi disparition de la pêche sardinière, la contraction du nombre des exploitations agricoles, ainsi que par la regression de certaines activités traditionnelles, telle l'ébénisterie.

L'inventaire de ces difficultés permet de cerner l'objectif : à travers le maintien des services publics, l'implantation d'industries petites ou moyennes, et plus encore sans doute le transfert de certains services tertiaires pour créer, à travers l'emploi, les conditions permettant aux jeunes du Pays d'Auray de vivre de leur travail là où ils sont nés.

C'est en ce sens que doivent converger les efforts de tous... de tous, c'est-à-dire des Pouvoirs Publics certes, mais aussi des Elus, des responsables professionnels, et même de la population tout entière.

Christian BONNET
Maire de Carnac
Ministre de l'Agriculture

INSTITUT DE THALASSOTHÉRAPIE DE QUIBERON

Siège social : 56170 *QUIBERON* - *tél.* : (97) 52.63.25 - Direction : *Louison BOBET*

Plus de 70.000 Curistes sont venus à QUIBERON depuis 1964, date de l'ouverture de l'INSTITUT DE THALASSOTHERAPIE.

C'est en effet le 11 mai 1964 que Monsieur MARCELLIN, alors Ministre de la Santé, a inauguré cet Etablissement de Cures Marines entièrement conçu et réalisé par Louison BOBET.

En 1976, le Complexe Thermal de QUIBERON est devenu une véritable entreprise :

- *Il comprend l'INSTITUT DE THALASSOTHERAPIE dont la capacité d'accueil est de 500 curistes par jour,*
- *Il est relié, d'une part à l'HOTEL SOFITEL THALASSO (4 Etoiles), à ses 115 chambres et à son restaurant gastronomique,*



- *Il est relié, d'autre part à l'HOTEL SOFITEL DIETETIQUE (4 Etoiles 80 chambres), dont l'originalité est confirmée par la présence de diététiciennes et d'un médecin spécialiste de la nutrition.*

Parce qu'il est ouvert toute l'année (sauf en janvier), parce qu'il compte 270 employés, le Centre Thermal de QUIBERON, personnellement dirigé par Louison BOBET, a quelque peu marqué l'activité économique de la Presqu'île. Depuis 1974, il reçoit en effet plus de 10.000 curistes (sans compter leurs accompagnateurs) et dispense plus de 100.000 journées-cures par an. Les activités de service de QUIBERON - et notamment l'hôtellerie - ont aussi bénéficié de l'apport de cette clientèle.

*

Louison BOBET et sa propre Société d'Engineering ont par ailleurs reproduit le modèle de QUIBERON à PORTICCIO (en Corse), au TOUQUET et à KNOKKE-le-ZOUTE (Belgique).

LE GROUPE MARCEL TABUR



TABUR

CAOUTCHOUC

Fabrication de pièces industrielles en caoutchouc pour la construction électrique, l'électro-ménager, l'automobile...

Zone Industrielle du Prat - 56 VANNES
Téléphone : (97) 54.26.60.

Victor GOLVAN :

Il faut préserver notre label de qualité

Le Pays d'Auray n'est né, ni dans l'imagination d'intellectuels férus du passé, ni d'une décision administrative, mais de la volonté affirmée des élus des communes des cantons de Belz, de Quiberon, et de la majorité des communes du Canton d'Auray.

Au lendemain de la dernière guerre, nombreux sont ceux qui comprirent que la zone délimitée par la rivière d'Etel et l'entrée du Golfe du Morbihan constituait une unité territoriale aux intérêts identiques.

Une distribution d'eau potable abondante et régulière leur est tout d'abord apparue comme la nécessité primordiale. Sans eau, aucun développement économique quelqu'il soit, ne pouvait être envisagé. Toutes les communes de cette zone connaissaient certaines années des restrictions au moment même où les plus grands besoins se faisaient sentir. Ce fut en 1949 la création d'un syndicat d'étude pour une alimentation en eau potable. D'emblée, 12 communes en firent partie. Devant les résultats obtenus, d'autres communes présentèrent leur adhésion ; aujourd'hui, elles sont 19 dont les îles d'Houat et d'Hoedic.

L'idée de confier d'autres activités au syndicat vint des maires, qui, conseillés par les services départementaux du génie rural, envisagèrent la transformation du syndicat des eaux en syndicat à vocation multiple.

Le S.I.V.O.M. Auray-Quiberon était né.

Le Pays d'Auray est dans le Morbihan la région touristique par excellence. Enveloppant la baie de Quiberon, elle a pour centre commercial Auray, confirmant ainsi une unité économique qui ne peut qu'étendre ses activités pour peu que les moyens lui en soient fournis.

La grande ambition du Pays d'Auray est de présenter en tout un label de qualité. Nous savons qu'en période de surproduction, la concurrence est sans merci, que seule la qualité résiste.

Si à l'heure actuelle notre meilleure carte est le tourisme, nous savons qu'il ne peut être qu'un complément à d'autres activités, notamment aux productions de la terre et de la mer et que certaines industries sont compatibles avec nos activités les plus marquantes. La qualité dans le tourisme c'est d'abord la qualité des sites. Le Pays d'Auray en est amplement pourvu ; il importe de les conserver et de les mettre en valeur. De présenter un Pays propre et même coquet, d'où l'idée d'une collecte des ordures ménagères sur l'ensemble du territoire du SIVOM, avec incinération. Nous ne voulons plus voir tous ces dépôts d'ordures disséminés dans la nature et que l'on découvre à l'occasion d'une randonnée.

Une zone de loisirs est en cours d'aménagement avec la construction du golf de 18 trous ouvert à tous et qui confirmera pour notre Pays un tourisme de qualité.

Nous mettrons tout en œuvre pour développer une agriculture spécialisée. Il ne s'agit pas de faire ce que tout le monde fait, mais de mettre sur le marché, des produits couverts par un label répondant à des garanties exigées.

Déjà en ostréiculture nos productions d'Auray, d'Etel, de Locmariaquer, de La Trinité sur Mer ont une renommée que nous devrons nous efforcer de garder et si possible d'améliorer.

Il n'y a sur le littoral du Pays d'Auray ni port de commerce ni grand port de pêche. La pêche artisanale est la règle et nous devrons nous efforcer de garder pour nos pêcheurs des zones de capture qui lui permetront de présenter sur le marché des espèces de qualité.

Mais ni le tourisme, ni la pêche, ni l'agriculture ne suffisent et ne suffiront à maintenir nos populations et à leur assurer des moyens permanents suffisants pour vivre décemment.

Nous avons décidé de créer un Parc industriel. Nous voulons lui donner une toute autre allure que celle d'une zone où les usines, les ateliers, sont entassés sur une surface restreinte et où les hommes finissent par retrouver le climat des grandes agglomérations, des grandes banlieues.

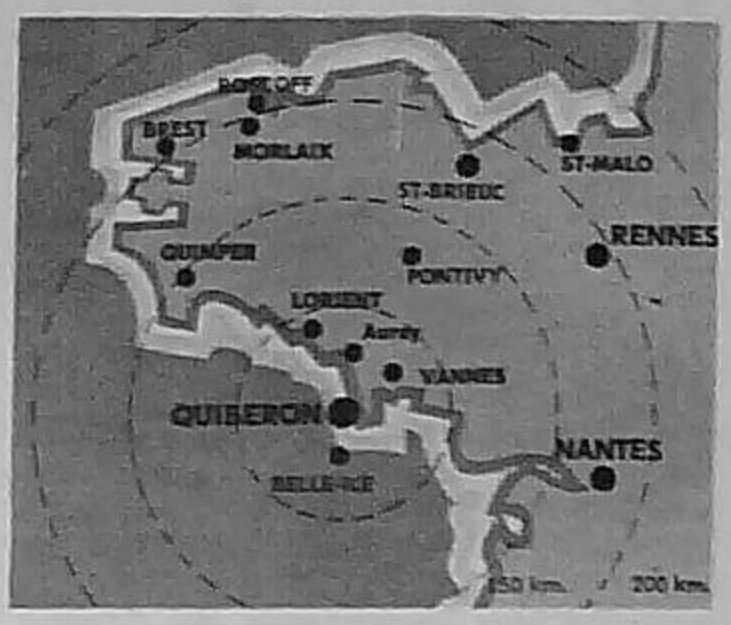
L'esprit du Pays d'Auray existait. Nous voulons renforcer sa personnalité et la rendre synonyme de qualité.

Docteur Victor GOLVAN
sénateur maire Honoraire
Président du S.I.V.O.M.



Nos productions, comme ici à la Trinité-sur-Mer, ont une renommée que nous devons nous efforcer de garder.

Un pays bien délimité



Limité au sud par l'Océan, à l'Ouest par la rivière d'Etel, au Nord par les Landes de Lanvaux et à l'Est par la rivière d'Auray, le Pays d'Auray est soumis à l'attraction grandissante de Lorient à l'Ouest et de Vannes à l'Est.

C'est aussi une région de près de 60.000 habitants, répartis sur quatre cantons (Auray, Belz, Pluvigner et Quiberon) et 26 communes.

DÉMOGRAPHIE ET EMPLOI

Les chiffres du dernier recensement ne sont pas très positifs pour le Pays car s'il arrive à gagner quelque 2000 habitants en 8 ans, on remarque que 3 cantons sur 4 continuent de se dépleupler : en effet, seul celui d'Auray permet de redresser la situation.

Evolution de la Population municipale entre 1968 et 1975

Cantons	Population Municipale 1968	Population Municipale 1975	Variations	Excédent naturel	Bilan migratoire
AURAY	19493	22489	+ 2996	+ 694	+ 2302
BELZ	11463	11201	— 262	+ 328	— 590
PLUVIGNER	12387	12360	— 27	+ 225	— 252
QUIBERON	13924	13891	— 33	— 99	+ 66
PAYS D'AURAY	57267	59941	+ 2674	+ 1148	+ 1526
MORBIHAN	537421	563661	+ 26240	+ 18813	+ 7427

Pour comprendre et analyser ces chiffres, il convient de connaître un certain nombre d'éléments susceptibles de les explique :

—*le tourisme :* les effets du tourisme sur la vie du pays sont flagrants. On note que les emplois se créent pratiquement exclusivement, là où ils peuvent apporter au tourisme. Dans le cas contraire, le prix des terrains, le coût de la vie, etc... ont tôt fait de dissuader les éventuels industriels.

Par conséquent, dans cette région où il y a peu d'emplois nouveaux, la population se renouvelle peu : elle enregistre, au contraire, un certain vieillissement, notamment dans le canton de Quiberon qui doit son solde migratoire positif à l'installation de retraités.

Une autre conséquence du phénomène touristique concerne l'agriculture : ce secteur, particulièrement vulnérable sur la côte, est en régression constante ; le renouvellement des exploitants y est très faible. Cela contribue également à une dégradation de la situation démographique.

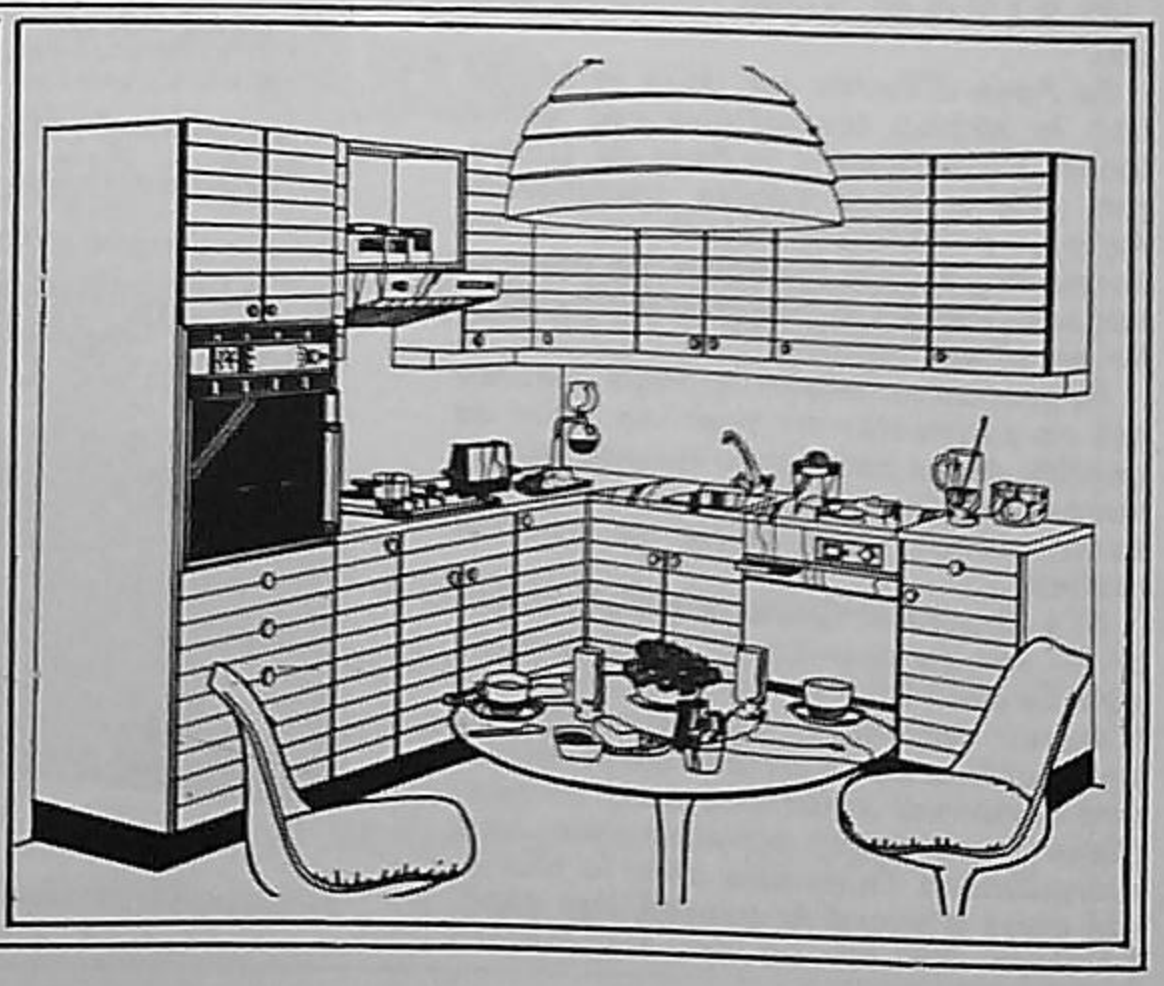
— *l'action des communes :* il est évident que les municipalités qui mènent une politique d'urbanisation active, en récoltent les fruits ; ainsi, celles qui se dotent de structures d'accueil et réalisant un lotissement ou une H.L.M. par exemple, enregistrent une amélioration sensible de leur situation démographique.

CHAUFFAGE - SANITAIRE
APPAREILS MENAGERS
Cuisines « HELENA »
ACCESSOIRES - LUSTRERIE

★★★ Ets Claude COLAS

Rue de Lille - 56170 **QUIBERON**

C.C.P. Nantes 3379-99 - Tél. **52.64.82**



Des activités économiques diversifiées

L'AGRICULTURE

L'agriculture occupe dans le Pays d'Auray-Quiberon environ les 2/3 de la surface et 20 % de la population active mais nous avons vu que, d'après les dernières statistiques, cette activité était en recul.

A ce sujet, il faut établir une différence entre l'agriculture littorale, l'agriculture côtière et l'agriculture de l'intérieur.

• **sur le littoral**, l'agriculture est appelée à disparaître d'ici 10 à 15 ans : le nombre d'exploitations diminue sans aucun espoir de redressement. C'est le fait d'une situation bloquée sur le plan foncier (le développement du marché du terrain à construire a enrayé le marché de la terre agricole) mais c'est aussi le fait d'une inadéquation entre le système de production et le système de commercialisation ;

• *sur la côte*, le taux de renouvellement des agriculteurs est plus élevé et laisse espérer un maintien de cette activité dans la région.

A côté de productions traditionnelles, se dessine une certaine spécialisation laitière, ainsi qu'une activité de production de légumes pour la conserverie ;

• *à l'intérieur*, la situation est meilleure : le dynamisme des jeunes agriculteurs qui prennent la relève des anciens contribue à améliorer les conditions de l'agriculture : restructuration foncière bien menée, orientation nouvelle des productions (productions laitières, légumes pour conserveries...)



Le port de Quiberon

L'OSTREICULTURE

L'ostréiculture, vitale pour le Pays d'Auray, traverse une crise très grave. D'une part, on se heurte, pour l'huître plate, à une épizootie que l'on n'a pas encore pu maîtriser, d'autre part, pour l'huître creuse, la surproduction ne trouve pas de marché suffisant.

A ce dernier phénomène, il faut ajouter la méfiance des consommateurs suspicieux quant à la salubrité du produit.

A ce stade de la crise, peu de choses peuvent être faites en faveur de l'huître plate, tout du moins tant que le parasite n'aura pas été localisé et que l'on n'aura pu enrayer la contamination.

La seule issue possible, pour résorber notamment le problème des emplois, c'est la reconversation dans l'huître creuse mais il faut alors mettre au point un système de commercialisation qui permette de dégeler la situation actuellement paralysée par la mévente.

LA PÊCHE

La pêche connaît, elle aussi, des problèmes : la pêche hautière est pratiquement inexistante depuis le développement des techniques qui a détourné cette activité d'Etel au profit des ports de Lorient et Concarneau.

Quant à la pêche côtière, dont le principal port concerné est Port-Maria (Quiberon), elle conaît une crise de production. En effet, le poisson se raréfie, les fonds se dépeuplent et les conserveries ont dû, pour beaucoup fermer leurs portes.

C'est ce qui attend également la pêche côtière artisanale qui, pour le moment, se porte assez bien, mais qui connaîtra d'ici peu les mêmes problèmes si l'on ne prend pas des dispositions pour protéger les zones de reproduction et pour les repeupler.

Parallèlement à cette action, il faut également valoriser le produit auprès du pêcheur et du consommateur.

Un parc industriel au Moustoir

Le contrat de pays d'Auray-Quiberon, qui devrait être signé d'ici la fin de l'année, s'est fixé un certain nombre d'objectifs, visant à améliorer tant la vie économique que la vie sociale de la région.

On ne saurait trop insister sur la nécessité pour une région de posséder une infrastructure industrielle solide qui permette à ses habitants, et notamment à ses jeunes, de trouver du travail sur place.

PRESERVER LA QUALITE DE LA VIE

C'est dans ce but qu'un projet de parc d'activités industrielles a été étudié. Un parc et non une zone, comme devait l'expliquer M. Monot, ingénieur de la D.D.A. chargé de l'étude, au cours d'une réunion du SIVOM. Le parc industriel tient en effet compte, dans sa conception, de la qualité du cadre de vie en réservant des espaces verts, en préservant les éléments paysagers existants (haies, bosquets...).

Répondant à son besoin premier de création d'emplois, ce parc devrait accueillir des industries d'origines diverses, allant de la création pure et simple, à la décentralisation ou à l'extension d'entreprises existantes.

C'est au total près de 55 ha qui seront aménagés au Moustoir (sur la commune de Crach), site retenu par le S.I.V.O.M., maître d'ouvrage du parc.

CREER UN EQUILIBRE DES ACTIVITES

Le projet d'étude est bien avancé : il fait état des problèmes d'eau et d'assainissement, du raccordement à la voie ferrée (d'où le site est actuellement trop éloigné), il invite les promoteurs de cette opération à envisager toutes les incidences des éventuelles implantations (en matière de pollution notamment). Bref, de nombreuses précautions doivent être prises pour assurer la réussite de ce parc : occupation du sol, équilibre des activités...

On peut penser que la réalisation de ce projet sera suivie avec intérêt. Il serait d'ailleurs souhaitable que ce parc serve de modèle pour d'autres créations, de moindre importance certes, mais qui permettraient de doter le pays d'Auray-Quiberon de tout un tissu d'activités industrielles, assurant ainsi l'avenir de ses habitants.

Meubles Gillet



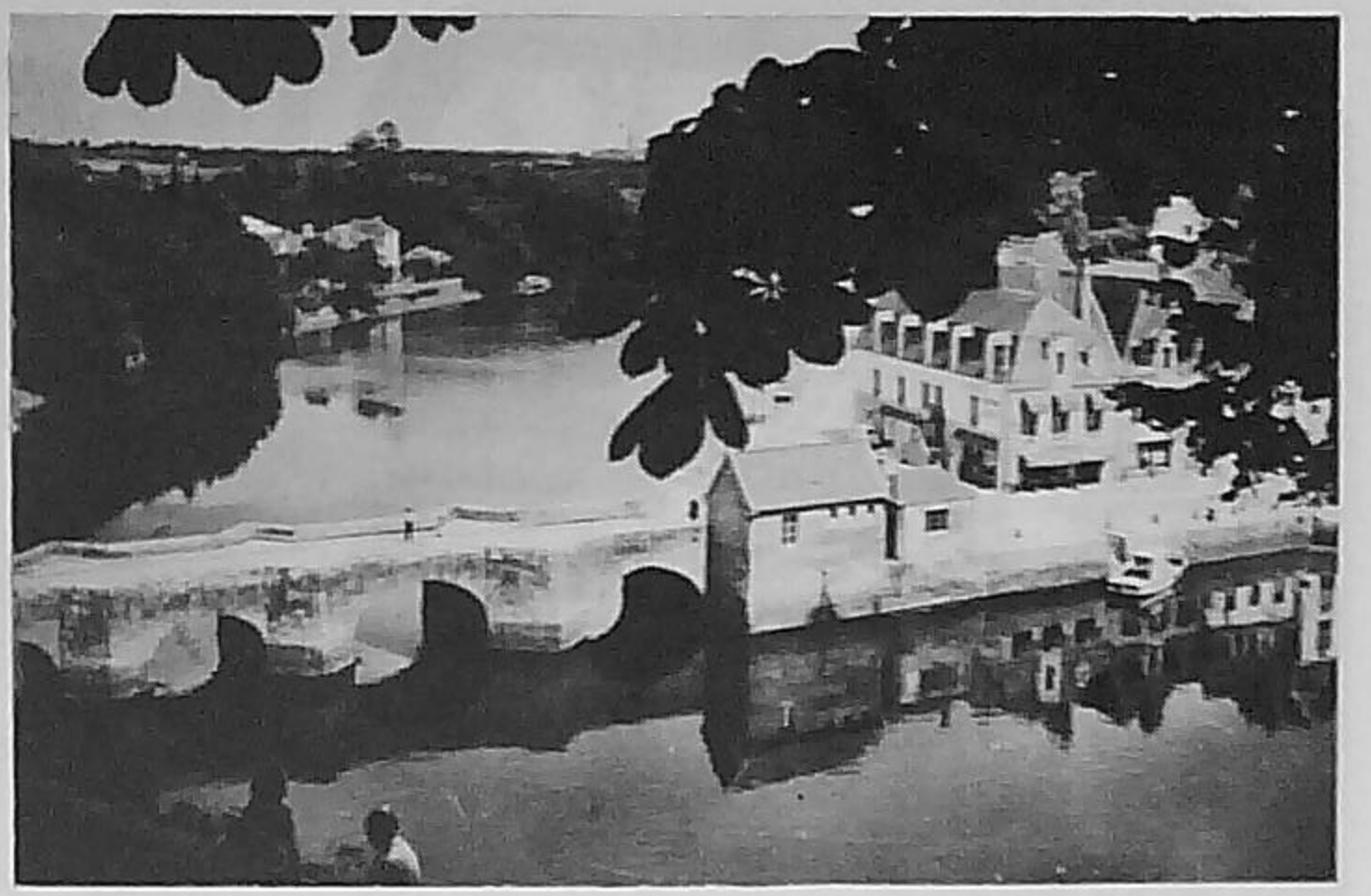
AURAY

L'ARTISANAT

Le Bâtiment et les Travaux Publics : cette activité, en expansion jusqu'à ces dernières années, a eu un rôle déterminant dans l'économie de la zone intérieure. Elle a bénéficié, notamment, du développement du tourisme, qui s'est traduit par la construction de résidences secondaires.

C'est un secteur qui est resté très artisanal, les structures et les techniques étant liées à chaque type de construction. Là aussi, la crise a frappé : maintenant, alors que l'on pouvait espérer une reprise, on ne trouve pas de personnel pour les « gros travaux » souvent méprisés par les jeunes.

Le meuble : L'expansion du commerce du meuble s'est faite aux dépens de la fabrication artisanale. Ainsi, si l'on comptait de 300 à 500 ébénistes il y a vingt ans, ils ne sont plus aujourd'hui qu'une soixantaine. Mais cette situation n'est pas irréversible car Auray, berceau de cette tradition, tente de se ressaisir. Cette opération « renaissance du meuble » table d'une part sur la réputation d'Auray, en matière de style et de qualité, d'autre part sur les moyens de formation donnés désormais aux jeunes, grâce à un C.E.T. spécialisé dans l'ébénisterie, la sculpture, la tapisserie et la décoration.



Auray, berceau de la tradition du meuble, veut conserver sa réputation.

un vaste programme d'assainissement

1954 : 19 communes de la région d'Auray-Quiberon, conscientes que leurs problèmes ne peuvent pas se résoudre individuellement, se regroupent en syndicat intercommunal : ce nouvel organisme s'occupe principalement du problème de l'eau.

1968 : le syndicat intercommunal se transforme en syndicat à vocations multiples (SIVOM) c'est-à-dire que ses attributions sont étendues à d'autres domaines : assainissement, ordures ménagères, tourisme...

LA DESTRUCTION DES ORDURES MÉNAGÈRES

Créée en 1971, l'usine de Plouharnel, près de Carnac, traite 18.600 tonnes d'ordures ménagères. La collecte se fait soit par le SIVOM (pour Ploermel, Locoal Meudon, Belz, Plouharnel, Carnarc, Ste Anne d'Auray, Pluneret, Etel, Erdeven, Quiberon), soit par les communes elles-mêmes (pour Brech, Auray, Crach, St Philibert, Locmariaquer, La Trinité, St Pierre Quiberon).

Dans un premier stade, les ordures sont acheminées vers des « points de rupture » : Quiberon (pour Quiberon et St Pierre Quiberon), Kernaud (pour Auray et Brech), et le Chat Noir (pour Locmariaquer, St Philibert, Crach et la Trinité sur Mer). A titre d'exemple, notons que le centre de Quiberon a reçu 3.652.940 tonnes en 1975, celui de Kernaud 3.675.400 tonnes et celui du Chat Noir 2.843.200 t. De ces centres, les ordures sont mises dans des containers et transportés à Plouharnel où elles sont soit incinérées soit compostées.

LES STATIONS D'ÉPURATION

Actuellement, des réseaux d'assainissement sont construits ou en cours. Les stations d'épuration se montent au fur et à mesure.

• *Pour St Pierre-Quiberon :* une station commune est en place, qui peut assurer le service pour 15.000 habitants. On voit encore une fois que les équipements, en région touristique, doivent tenir compte des besoins accrus pendant l'été et avoir, par conséquent, de plus grands capacités. C'est notamment le cas pour les problèmes d'assainissement.

• *Pour Belz, Etel, Erdeven et Plouharnel,* une station commune est à l'étude.

• *Pour Carnac, La Trinité :* une station conçue pour 30.000 habitants existe déjà.

• *Pour St Philibert, Locmariaquer, Crach,* l'installation est à l'étude.

• *Pour auray, Brech, Ste Anne d'Auray et Pluneret,* la station est prévue pour 15.000 habitants (1ère phase en cours) pour atteindre 30.000 habitants à la fin de la 2e phase.

• *Pour Houat,* la station sera réalisée d'ici 1 an.



L'usine de Plouharnel (photo SOCEA)

GUIDE TOURISTIQUE DES PAYS DE

VANNES ET AURAY

Envoi contre 5 f pour frais à SOPEL, BP 540, St-Brieuc - CCP 2319 14 P Nantes.

TOUT POUR
LA SALLE DE BAINS

EXPO - VENTE

Sanirêve

RUE DE ROHAN

56004 **VANNES** - Tél. **66.17.84** (Poste 20)

CONSTRUCTIONS
QUINTINO
BROSOLO



CQB

MAISONS CLEFS EN MAIN

94, rue du Port de Pêche

Boîte Postale 31 — 56170 **QUIBERON**

Tél. : **52.60.16** et **52.65.60**

LOCATIONS VENTES

AGENCE AIR ET SOLEIL

(membre F.N.A.I.M.)

H. LAFRANCHE

9, rue de la Gare

56170 **QUIBERON**

Tél. : **52.65.52**

Le pays du tourisme

Le pays d'Auray-Quiberon, réputé pour la beauté de ses paysages et la douceur de son climat, attire chaque été des dizaines de milliers de vacanciers. Cette marée humaine qui déferle tous les ans sur cette côte ne va pas sans poser des problèmes à la vie locale.

Certes, ces gens venus des 4 coins de France et même de l'étranger apportent-ils à la collectivité mais à quel prix ! Combien les municipalités doivent-elles investir pour des équipements qui ne servent que trois mois sur douze ? Il faut mettre en place des structures qui se révèlent peu rentables. Pensez que le volume d'ordures ménagères collectées passe de 974.700 tonnes en janvier à 3.202.350 en juillet. Et cet exemple n'est pas unique.

TOURISME = DESEQUILIBRE

Le déséquilibre qui résulte de la vie touristique est particulièrement flagrant en plusieurs domaines :

— *un déséquilibre démographique* allez donc faire un tour à Carnac ou à Quiberon au mois de mars ; longez la plage et vous ne verrez que des volets clos, des jardins où l'herbe a eu le temps de pousser. C'est d'un triste ! Quatre mois plus tard, vous ne pourrez plus trouver un seul coin tranquille ; vous ferez comme tout le monde, vous irez vous entasser sur le sable chaud, coincé entre un parasol et une petite tente de plage.

Ceci est un fait et le restera tant qu'une véritable politique d'étalement des vacances ne sera pas lancée.

— *un déséquilibre économique :* le pays d'Auray-Quiberon est devenu une région très bourgeoise, réservée à des touristes fortunés. L'échelle des prix monte dans une proportion considérable, mais pour tout le monde même pour les autochtones.

Le déséquilibre économique, s'il est sensible pour les vacanciers ou même pour les résidents, l'est encore plus pour les collectivités locales qui ont à supporter des charges sans aucun rapport avec les besoins de leurs villes en période normale. On a cité le cas des ordures ménagères, c'est celui de la voirie, de l'alimentation en eau et de combien d'autres secteurs ?



Carnac l'hiver : des volets clos

Ces charges sont tellement lourdes qu'elles se répercutent sur le budget de toute l'année et que des actions non liées au tourisme (équipement scolaire, sportif...) deviennent, financièrement, très délicates...

IL FAUT TROUVER DES SOLUTIONS

Nous avons noté dans l'article sur la démographie que le phénomène touristique avait des incidences sérieuses, qu'il chassait les emplois non liés à cette activité saisonnière et que d'ici à quelque temps, le Pays d'Auray-Quiberon risquait de devenir une région de retraités, hormis en période estivale, bien sûr.

C'est contre cela qu'il faut lutter. Il est certain que cette situation ne pourra pas durer et que des solutions devront être trouvées.

Quelles peuvent-elles être ?

— tout d'abord, chercher à promouvoir le tourrisme hors-saison, en créant des activités de loisirs permanentes ;

— pendant la saison, discipliner les actions, en préservant les espaces verts, en règlementant les implantations de résidences...

LA MAISON DU PAYS D'AURAY

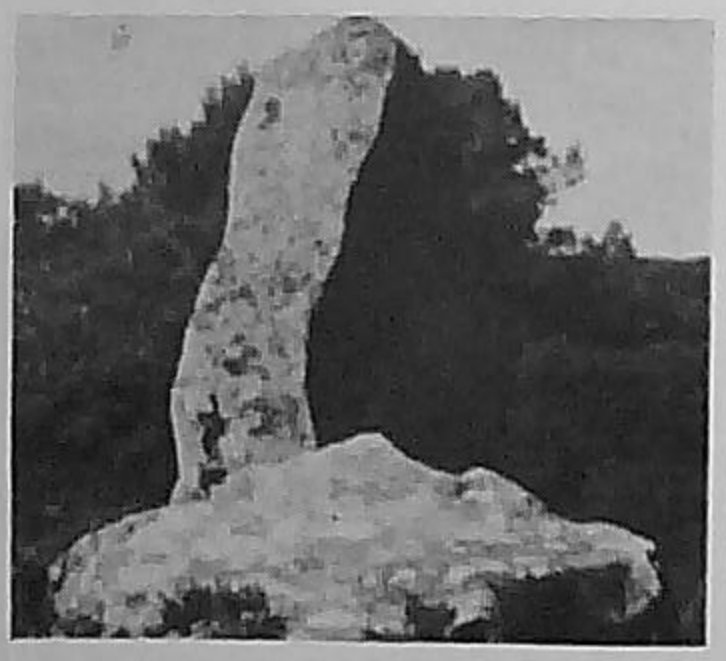
La mise en œuvre d'une politique touristique pourrait être confiée à la « Maison du Pays d'Auray », projet actuellement à l'étude et qui devrait voir le jour dans le cadre du contrat de pays.

Sans que les données à son sujet soient très précises, on peut dire que cette maison touristique aura un triple but d'accueil, d'information et de promotion de l'économie régionale.

• *Accueil :* un personnel spécialisé sera au service du touriste pour l'aider à mieux connaître cette région dans laquelle il se trouve ;

• *Information :* un service renseignera les vacanciers sur les disponibilités de campings, d'hôtels, sur les curiosités touristiques... Ce service sera assuré en étroite collaboration avec les syndicats d'initiatives locaux.

• *Promotion :* Il ne s'agit pas de vendre mais de présenter un certain nombre de produits de la région (alimentaires, artisanaux...) que les touristes pourront ensuite acheter dans les villes qu'ils visiteront.



Carnac possède les menhirs les plus célèbres du monde.

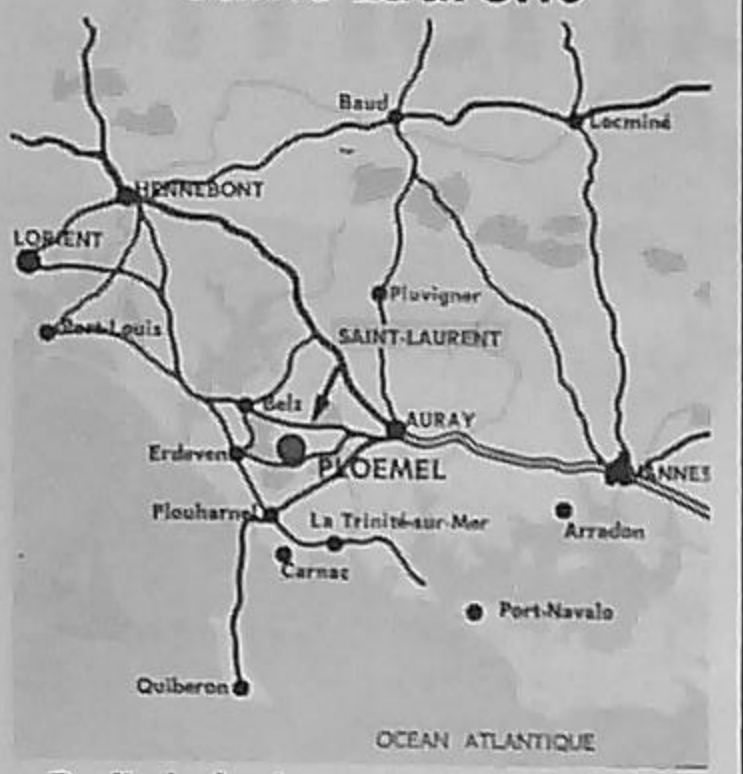


Une des entrées du Stirwen, propriété d'Alain Barrière.



Un bateau exposition de coquillages.

Le golf de Saint-Laurent



De l'avis des joueurs eux-mêmes, c'est le plus beau de Bretagne. Construit à l'initiative du S.I.V.O.M. le golf de St Laurent en Ploemel a déjà remporté un grand succès depuis son ouverture en juillet 1975.

C'est un golf à 18 trous de 50 ha réalisé en parcours de championnat d'une longueur de 6.070 mètres.

Dans les années à venir, il va être assorti de tout un complexe : une zone résidentielles de 82 lots à construire, un club house avec vestiaires, sanitaires, magasin, bureau d'accueil, bar-restaurant, salle de réunion...

La zone de loisirs comprendra en plus une piscine avec bassin chauffé, des courts de tennis et un mur d'entraînement, une aire de jeux pour les enfants, des promenades, deux étangs, etc...

Situé dans l'arrière-pays, le golf et son parc résidentiel doivent contribuer à y créer une animation, d'autant qu'il peut aisément y accueillir les vacanciers de Quiberon, Carnac; la Trinité dont il est assez proche.

Etude de Maître Eugène SEGU
notaire à AURAY

A VENDRE

AURAY. 52, rue A.-Coudé. Maison d'habitation, 7 pièces, caves, garage. Confort. Jardin. Surf. totale 791 m². Prix demandé : 350 000 F

QUIBERON. Rue de Kervosés. Terrain à bâtir de 980 m². Prix demandé : 100 000 F.

PLUNERET. Tréguévir. Terrains à bâtir de 3 568 m². Prix demandé : 20 F le m².

SAINT-PHILIBERT. Kernivilit. Maison en bordure de mer, 7 pièces et dépendances. Terrain 1 000 m². Prix demandé : 400 000 F.

LE BONO. Men-Guen. Maison pierres sous ardoises, 5 pièces, cuisine, s.d.b., w.c. Garage et jardin. Surface 816 m². Prix demandé : 240 000 F

AURAY. Rue adjudant Redien. 14. Maison 10 pièces, dépendances et jardin (2 pièces sont réservées en jouissance). Prix : 150 000 F.

BRECH. Lotissement de la Chartreuse. Maison neuve T5. Tout confort, jardin. Prix : 350 000 F.

Fin du cahier spécial

gastronomie

Les « Grands » selon les guides

Chaque année, trois ou quatre Guides établissent un véritable hit-parade de la gastronomie hexagonale ; les sélections en paraissent parfois discutables ou arbitraires car on comprend mal certaines omissions. Toutefois, à titre d'information et parce que, de toutes manières, les restaurants cités méritent de l'être, nous croyons intéressant de signaler ceux qui sont à l'honneur pour 1976 :

Guide Kléber - 1. (« une des premières tables ») : aucun. 2. (« grande table, cadre confortable ») : *Hennebont,* Château de Locguénolé (Mme de la Sablière) ; *Liffré,* le Lion déor (M. Kerever) ; *Paimpol,* Relais Brenner ; *Les Ponts-neufs,* Lorand Barre (P. Damour) ; *Questembert,* Hôtel de Bretagne (G. Paineau). - 3. (« grande table, cadre plus simple ») : *Châteaugiron,* l'Auberge (C. Trémorin) ; *Huelgoat,* La Truite (Melle Le Guillou) ; *Lannion,* Auberge de France (M. Leroy).

Guide Michelin —Deux seulement dans les « 2 étoiles » : Lorand Barre aux *Ponts-neufs* et le Lion d'or à *Liffré.*

Guide Gault-Millau - Deux toques : Marguerite (Quinton) à *Dinan,* Lorand-Barre aux *Ponts-neufs,* la Porte de France (Louis Le Roy) à *Lannion* - Le Goyen (Bosser) à *Audierne,* La Godille (Charlon) à *Belon,* Moulin de Rosmadec (Sébilleau) à *Pont-Aven* - Lion d'or à *Liffré,* Les Métairies de Beauregard (Gonthier) à *St Sevan* - Castel Marie-Louise (Barrière et Breerette) à *La Baule* - Château de Locquémolé à *Hennebont,* le Bretagne à *Questembert* -



Jacques Fisselier
Liquoriste
15 17 rue Lavoisier
35000 Rennes
Tél. 36.13.59

LIKOB BREIZ
liqueur de plantes
SIVI MAD
liqueur de fraises
LAMBIG
eau de vie de cidre
CHOUCHEN
hydramel de Bretagne
BZH
apéritif de Bretagne

AUX BRETONS QUI FONT LEUR SERVICE MILITAIRE

Armor-magazine *offre un abonnement gratuit (pour la durée de leur séjour dans l'armée) aux Bretons qui font leur service militaire obligatoire : il leur suffit de nous faire parvenir leurs nom et adresse.*

SUR LES BORDS DU LAC DU GUERLÉDAN

Sur la rive ouest du lac de Guerlédan, à Caurel, là où évoluent les skieurs nautiques, nous vous conseillons le restaurant de Beau-Rivage dont les salles donnent sur un paysage admirable. La cuisine de R. Le Roux est tout en finesse et ses sauces sont savoureuses sans être lourdes. Bien qu'il n'ait rien à voir avec le lac voisin, nous vous recommandons le plateau de fruits de mer : il est d'une fraicheur qu'on ne trouve pas toujours sur les côtes.

GUIDE DES BONNES TABLES

Restaurant Prison Saint Michel
7, impasse Rallier du Baty
35000 RENNES
Tél. 79.53.12.
ouvert jusqu'à 1 H du matin

RESTAURANT
VAULÉON
35 - LRODOUER Tél. 57-82-52

CAFÉ - HOTEL RESTAURANT du Tourbillon ★
Etienne JAN
Tout confort
Air-Campagne-Mer
Jeux de Boules - Parking
CRACH T (97) 24 90 12
Dégustation de Fruits de Mer

L'AUBERGE DE KERILIS ?
Un accueil aimable
L'AUBERGE DE KERILIS ?
Un service efficace et discret
L'AUBERGE DE KERILIS ?
Une table de qualité
L'AUBERGE DE KERILIS ?
Une ambiance de douceur et de confort
A L'AUBERGE DE KERILIS, on ne refusera pas de vous recevoir sous prétexte qu'il est trop tard
A L'AUBERGE DE KERILIS, vous serez reçu comme celui ou celle que l'on attendait
PLOUIGNEAU (29-N) (à 10 km de Morlaix) - R.N. 12
Ouvert tous les jours Téléphone : 108

Les chevaux nageurs de Bégard

Si aujourd'hui, dans cette piscine couverte mangée par un îlot central, dix à vingt chevaux viennent quotidiennement nager quelques longueurs de bassin et, tout en ce faisant, se refont une santé, le mérite en revient à cette jument anonyme qui, il y a une dizaine d'années, participant, à Rostronen, à un concours hippique, eut un accident musculaire et que son propriétaire, Louis Droniou, en dépit des craintes des vétérinaires consultés, entreprit de sauver.

Il sait par expérience que les chevaux boiteux qu'à la ferme paternelle il a menés aux grèves ont vite repris de leur allant.

Gagné aux étonnantes vertus thérapeutiques de l'eau de mer, il mène, chaque jour, sa jument en plage de Trégastel et la contraint tant bien que mal à nager. Juché sur une plate, il la tire par le licou alors que son fils rame : il faut improviser.

blessée le 31 mai et laissée pour compte, elle gagne, le 14 juillet, une course, haut la main ; en six semaines, la bête a retrouvé la totalité de ses facultés motrices et acquit une impressionnante musculature.

THALASSOTHERAPIE POUR EQUIDES

C'est alors que Louis Draniou, entrevoyant les grandes possibilités de l'application rationnelle de la thalassothérapie, prend la désicion d'en faire bénéficier les équidés.

Il doit tout inventer puisque, curieusement, nul, jusqu'ici, n'y a songé : et la longueur de la piscine, sa forme et sa profndeur, et le système de filtration et de chauffage, et les méthodes d'antiseptitation et de rééducation.

Voilà maintenant cinq ans qu'à Bégard, ce gros bourg des Côtes-du-Nord, à michemin de Guingamp et de Lannion, des chevaux, de compétition presque exclusivement, viennent par centaines, au haras de Créimoin, se refaire une santé.

Qu'ils se soient donnés le mot pour y venir en toute confiance n'aurait rien de surprenant à considérer la manière dont ils acceptent sans réticences, les épreuves, souvent désagréables, auxquelles on les soumets. A commencer par les bains à la piscine où ils pénètrent par un plan incliné, sans la moindre résistance ni hésitation, ce qui ne manque jamais d'étonner les observateurs présents.

« *Hormis son utilisation bénéfique chez le cheval nerveux*, note M. droniou, *le travail en piscine revêt une indication particulière chez le convalescent car il permet une mobilisation et une rééducation plus précoces desquelles découle un gain de temps. Par exemple, et sans compromettre le pronostic, les chevaux opérés, cautérisés ou traités pour lésions des membres : tendons, articulations, fractures, lésions du dos et des lombes, peuvent en bénéficier dès que les plaies opératoires sont cicatrisées du fait de la suppression de tout charge pondérale sur les zones fragilisées. En résumé, les perturbations motrices, les lésions musculaires et osté-articulaires sont justicialbes de cette rééducation.* »





photos Mathias Tugores

L'ENTRAINEMENT EN PISCINE

Une autre indication majeure est la rééducation des sequelles broncho-pulmonaires et cardiaques ainsi que des affections respiratoires. Dans ce dernier cas, les chevaux sont soumis à un traitement complémentaire qui consiste en des inahalations d'ions négatifs atmosphériques ayant pour effet de stimuler la fixation de l'oxygène ».

Dès qu'il pose le pied sur l'étroit chenal qui progressivement, en vingr mètres, le mènera au cœur de la piscine, un cheval est pris en charge par un palfrenier qui le conduit au moyen d'une perche fixée à l'anneau supérieur d'un caveçon.

Le circuit qu'il accomplit est elliptique. Monté sur l'îlot central auquel on accède par une passerelle amovible, son palfrenier le guide ; il lui en fait faire de nombreuses fois le tour, un tour complet mesurant 100 mètres.

« *L'entraînement en piscine*, ajoute M. Droniou, *contribue à amener le cheval aux meilleures conditions neuro-musculaires et circulatoires, et cela en lui évitant le surmenage.* »

Car l'étonnant est que le rythme cardiaque d'un cheval qui vient d'accomplir dix fois ce circuit (ce qui revient à courir 4000 mètres sur piste) ne s'accélère que de cinq pulsations-minute ; de plus, il développera, parfois de manière impressionnante, sa capacité pulmonaire et la musculation des lignes du dos et de l'arrière-main.

UN ENSEMBLE UNIQUE EN EUROPE

Il subira d'autres thérapeuties. A la salle de balnéation - qui n'est que l'application rationnelle du vieux remède consistant à placer un cheval dans le lit d'un torrent ; l'eau de ce pédiluve qui en tient lieu est maintenue entre 0° et 2°C et pulsée sur les membres du cheval par une pompe débitant 100 mètres cubes à l'heure à une pression de 3 kg dans le bain. Il peut encore avoir recour aux ultra-sons de basse fréquence en eau de mer qui ont

pour vertu de drainage articulaire et l'activation circulatoire, ou à un champ électro-magnétique de haute puissance, sans effets thermiques, anti-inflammatoire, anti-oedémateux, régulateur des systèmes circulatoire et sympatique et activateur puissant de la cicatrisation et de la consolidation osseuse.

LES CHEVAUX SELECTIONNES POUR LES J.O.

ur, unique en Europe. Louis Droniou s'est taillé, dans les milieux professionnels, une réputation enviable. La plupart des chevaux animant les champs de course y sont venus. En mars 1976, les montures sélectionnées pour les Jeux Olympiques y ont fait un séjour d'un mois. Et d'Allemagne fédérale est venue une invitation flatteuse : au prochain salon allemand du cheval d'Essen, en 1977, Louis Droniou commentera un montage audio-visuel retraçant toute cette aventure.

L'aventure de ce Breton - forte tête comme de bien entendu - qui, en dépit de nombreuses incertitudes, a fait sien cet aphorisme que, déjà, Platon, énonçait : « *La mer guérit de tous les maux* ».

Mathias Tugores

Garlonn expose...

Hôtel de ville de Pont-Aven du 12 juin au 2 juillet. — *Galerie de la Table ronde à Loudéac* du 17 au 31 juillet.

GARLONN : POESIE + PEINTURE

Depuis plusieurs années, GARLONN n'a cessé d'affirmer sa démarche sur un itinéraire pourtant semé d'autant de pièges et d'embûches qu'une errance en forêt de Brocéliande une nuit de pleine lune...

GARLONN s'est d'abord exprimée par des mots. Parce qu'elle est instinctivement poétique, ses mots se sont organisés en poèmes. Parce qu'elle est passionnément bretonne, ses poèmes ont chanté la Bretagne. Entrée en peinture, elle chemine avec certitude dans un univers d'enchantement qui est sa patrie intime.

J'admire GARLONN d'avoir évité tous les écueils avec une sûreté insolente. Elle a écrit jadis : « je livre tout à trac, pour que chacun choisisse ». Cette témérité, bien dans sa nature, est son atout maître, conjuguée à des dons éclatants. Elle ne triche pas. L'anecdote, les décors, les symboles, tout cela vient de surcroît, comme un enrichissement supplémentaire dont on ne met jamais en doute la nécessité, comme la lumière portée d'un songe intérieur plié aux exigences d'une technique qui s'affirme chaque année davantage. je la soupçonne de travailler beaucoup pour nous enchanter à ce point - mais cette discipline qui est visible ne dessèche pas la grâce essentielle, irremplaçable, de l'instinct.

Beaucoup de jeunes peintres, perdus dans l'obscurité de ce temps qui manque de phares, balance entre la panique et la provocation. Leurs cris nous atteignent parfois, mais ils nous entraînent rarement. Pénétrées d'une magie plus forte que la facilité des signes, les toiles de GARLONN, au contraire, nous disent quelque chose ! Avec elles, nous éprouvons cette impression rae d'assister à la naissance d'une œuvre.

Paul Guimard



arts

L'exposition de l'Abbaye de Montfort



Loïc Barreau et Prisca

Inaugurée le 1er mai sans tapage ni publicité, si ce ne sont des affiches sans prétention et un modeste communiqué dans la presse locale, cette exposition comptait, au troisième jour de son existence, plusieurs œuvres déjà vendues. Pourquoi ?

Grand, au visage blong encadré d'une barbe d'artiste, Loïc BARREAU a le regard de ceux qui savent entreprendre et tenir des paris. Car, en fait, « l'Expo de l'Abbaye » en est un. Un sacré pari ! Choisir des artistes, les pressentir, les décider, les réunir, collecter leurs œuvres, trouver une salle, l'aménager, la décorer, lancer des invitations... Tout celà en deux mois à peine !

Mais fi des détails puisque seule compte la réussite de l'exposition qui peut aussi se résumer à un essai qui sera réédité en plus grand, plus vaste, avec une recherche constante de la qualité dans les œuvres exposées. Car le principal but de Loïc BARREAU est de permettre à de jeunes artistes de faire connaître leurs travaux sans le recours d'une Galerie protocolaire.

Dans cet esprit, une autre exposition sera certainement mise sur pied. Pas forcément à MONTFORD puisqu'on peut en déduire que le millésime 76 comptera simplement pour un essai qui fut une réussite. Qu'importe, le but principal aura été atteint : celui de faire connaître des talents, parfois des débutants en leur donnant la possibilité immédiate d'exposer et de vendre leurs œuvres.

Y. G.

LA PALETTE

GALERIE D'ART

1, rue Baratoux
SAINT-BRIEUC
(salons au 1er étage)
Tél. : 61.43.24

Du 12 juin au 3 juillet :

MAURICETTE, peintre
ARYAM, peintre sur soie
EFFLAMINE, céramiste

Une galerie à Saint-Brieuc : « La Palette »

Saint-Brieuc vient de s'enrichir d'une galerie ouverte à tous les artistes : « *La Palette* », 1, rue Baratoux (premier étage) ; les délais d'impression ne nous permettent pas dans ce n° de rendre compte de sa 1ère exposition qui a connu un grand succès mais nous pouvons déjà annoncer la seconde qui, du 12 juin au 3 juillet, présentera :

MAURICETTE avec des toiles de son entourage traitées avec romantisme. Ses paysages, marines, nus sont tout en douceur et réalisme. Le couteau y est manié avec fermeté mais aussi avec détails et précisions, donnant toute la finesse à ses réalisations.

ARYAM qui, le mois dernier avait présenté un paravent et un store enroulable, très remarqués, présente cette fois des grandes fresques pouvant être montées indifféremment en stores, paravents, décorations murales, ainsi que des éclairages d'un style très nouveau, et toujours sur soies donnant toute la transparence et la finesse de son travail.

EFFLAMINE, céramiste, toujours fidèle à son tablent et à son œuvre, présente différentes réalisations récentes et toutes originales.

Yvon Guilloux

Même s'il sacrifie parfois à la tentation marine, Yvon Guilloux est avant tout l'artiste de la terre : il l'exprime en des tons chauds, d'une manière attentive, presqu'affectueuse. La volupté d'un champ sous le soleil. la tendresse d'un chemin creux, la noblesse malicieuse d'un arbre, une scène sereine de labourage inspirent avec bonheur la palette de ce peintre-paysan attaché à chanter son Penthièvre.

L'atelier Yvergniaux

De nombreuses personnalités ont assisté à l'inauguration de l'atelier d'Henri Yvergniaux à Bel-Air, à la sortie de Lamballe : si tout un panneau est occupé par son impressionnante tapisserie : « les Albatros », qui a remporté un grand succès dans les galeries parisiennes, on y trouve par ailleurs rassemblés toiles et dessins qui marquent le cheminement d'un tempérament artistique à la fois riche et divers.



Le Musée de Bretagne :

un centre de culture historique tourné vers l'avenir

Combien de Bretons connaissent l'existence du Musée de Bretagne, à Rennes ? Combien d'entre eux l'ont-ils visité ? C'est afin de leur présenter ce Musée, le leur, que nous avons rencontré son Conservateur, Jean-Yves Veillard.

Yannick Pelletier : « Depuis combien de temps le Musée de Bretagne existe-t-il ?

Jean-Yves Veillard : Il n'existe que depuis la fin de la seconde guerre mondiale. L'idée en revient à Georges-Henri Rivière qui était alors Conservateur en chef du Musée des Arts et des traditions populaires et qui voulut créer un musée consacré spécialement à l'Histoire de Bretagne. Le première section a été ouverte en 1960 et depuis, par tranches, l'ensemble du musée a été mis en place et ouvert au public. Le Musée de Bretagne a été créé à partir d'un fonds qui existait déjà puisque le musée de Rennes, en tant que musée de peinture et d'archéologie générale est un des plus anciens musées de province, institué par décret consulaire. On y trouvait des collections d'ethnographie, des documents historiques et c'est sur ce point de départ que s'est construit le Musée de Bretagne. Son circuit d'exposition permamente est complet ; il cherche à évoquer l'histoire de la Bretagne depuis les origines jusqu'à nos jours. La dernière section consacrée à la période contemporaine a été ouverte en mai 1975.

UN BUDGET LIMITÉ

Y.P. : Quelle est l'origine des collections que vous exposez ?

J.Y.V. : Nous avions au départ un fonds venu de dons, de legs ou de saisies révolutionnaires, ce qui est le cas de la collection du marquis de Robien, qui est très importante. Pour le reste, les collections proviennent d'acquisitions : ainsi la fameuse statue du Menez-Hom qui a tant fait parler d'elle. Nous récoltons aussi de nombreux objets par le biais d'enquêtes que nous menons à travers la Bretagne : cartes postales et photographies anciennes, instruments et objets de métiers anciens, etc... Le problème est que nous ne disposons pour nos acquisitions que d'un budget relativement limité...

Y.P. : Quelle en est la provenance ?

J.Y.V. : Le Musée est entièrement municipal. Les budgets de personnel, de fonctionnement, les investissements proviennent de crédits de la ville. L'Etat a prêté son concours à 40 % pour l'aménagement des sections ouvertes au public. Il lui arrive parfois de participer à l'acquisition de certains objets ; ce fut le cas pour la statue du Menez-Hom.

Y.P. : Pour ces acquisitions, vous devez avoir des liens avec d'autres musées ou bien avec les champs de fouille - je pense à Corseul par exemple...

UN MUSÉE-TETE D'AFFICHE

J.Y.V. : Oui ; les pièces les plus représentatives sont mises en dépot au Musée de Bretagne, grâce à la compréhension des directeurs de circonscription (M. Giot, puis M. Leroux, M. Sanquer). Mais la faiblesse des musées provient du fait qu'il ne s'agit pas là de liens institutionnels, mais de relations personnelles entre individus. Par contre, avant-guerre, les conservateurs étaient assez souvent archéologues et avaient le temps de se livrer à leur passe-temps favori. Il y avait donc en quelque sorte un circuit direct. Actuellement les directions de circonscription ont leurs propres dépôts de fouilles - ce qui est normal tant que les objets recueillis ne sont pas étudiés et publiés.



Costumes de Bretagne

En fait, le Musée de Bretagne devrait être - ce qui correspond à l'idée de Rivière - un musée de synthèse ouvrant à d'autres musées plus spécialisés : des musées de pays, celui du Léon, celui de Cornouaille, etc... Mais ce deuxième volet de réalisations est un peu resté en chantier. Dans cette optique, il était donc normal de mettre ici ce qui était le plus significatif ou le plus rare, le Musée de Bretagne étant, si vous voulez, un musée-tête d'affiche pour les autres. Au fond, nous manquons jusqu'à présent d'un plan culturel à l'échelle de la Bretagne. On avance trop souvent au coup par coup, à la suite d'initiatives dispersées alors qu'il nous faudrait un plan régional d'équipement. Il existe ainsi une organisation que je cite toujours en exemple : celle du Pays de Galles. Le Musée national de Cardiff est un organisme à la fois centralisateur et décentralisateur. Il apporte une aide scientifique et technique aux musées locaux.



Vue de profil de la statue du Menez-Hom

Y.P. : C'est donc ce rôle que vous souhaiteriez pouvoir jouer. Sans doute vous êtes-vous déjà engagé dans cette direction : quelle est votre action en ce sens ?

J.Y.V. : Le Conservateur a la responsabilité du Musée sur le plan administratif, scientifique et technique. Il doit voir comment enrichir les collections et les mettre à la portée du public. Il existe donc l'exposition permanente dans les locaux du Musée et des expositions temporaires qui visent à toucher par le choix des thèmes un public qui ne fréquente pas habituellement les musées. De plus, nous exploitons nos collections à des fins scolaires. Des établissements utilisent le Musée par des visites. Nous avons organisé un service de prêt sous forme de valises pédagogiques contenant une sélection d'objets avec une documentation et des diapositives. Ces valises circulent dans toute l'Ille-et-Vilaine. Un service de prêt de diapositives uniquement existe pour l'ensemble de la Bretagne. A cela, s'ajoutent des dossiers artisanaux illustrés également de diapositives. Actuellement, circule une petite exposition sur la presse régionale.

LES MUSEES DE DOIVENT PAS ETRE UN LIEU DE SACRALISATION DE L'OBJET

Y.P. : Organisez-vous, en dehors des établissements scolaires, des expositions itinérantes ?

J.Y.V. : Oui. Le dernier exemple que je viens de citer en est une. Il y a deux ans, nous avons organisé des expositions dans la région de

Châteaulin. Une exposition sur l'Affaire Dreyfus, dont le procès de révision eut lieu à Rennes, est en réserve. Elle pourrait fort bien circuler dans les Maisons de Jeunes.

Y.P. : Avez-vous beaucoup de demandes ?

J.Y.V. : Certainement. Si nous avions un peu plus de moyens, nous pourrions développer considérablement ce secteur, ce qui serait une des seules façons de faire changer petit à petit l'attitude du public vis-à-vis des musées qui ne doivent pas sembler être un lieu de sacralisation de l'objet.

40 000 VISITEURS PAR AN

Y.P. : Quelle est la fréquentation du Musée de Bretagne ?

J.Y.V. Nous avons un courant de fréquentation à peu près continuel : 40 000 personnes par an, ce qui est tout à fait honorable. L'essentiel est que les gens désirent revenir, désirent visiter d'autres musées. Le musée doit être un outil culturel et non un lieu de visite conventionnelle pour quelques privilégiés de la culture. Ceci dit, une enquête détaillée nous a indiqué que les gens qui venaient étaient généralement les héritiers habituels de la culture. Le public est toutefois assez jeune, comportant beaucoup de scolaires et d'étudiants. Enfin, à partir de la mi-juin, nous recevons de nombreux touristes étrangers. Dans l'ensemble, les gens viennent par intérêt réel, pour mieux connaître la région par son passé.

DE LA PREHISTOIRE A L'EPOQUE CONTEMPORAINE

Y.P. : Il n'est guère possible - ni souhaitable - de détailler le contenu du Musée de Bretagne. Toutefois, quelles en sont les grandes sections ?

J.Y.V Le Musée entend présenter un raccourci de l'histoire de Bretagne depuis l'apparition de l'homme sur notre sol. Une section est donc consacrée à la préhistoire puis viennent celles correspondant à la période romaine, à l'époque médiévale, à l'ancien régime et au XIXème siècle. Une dernière section concerne la période contemporaine.

Y.P. : Pour beaucoup, musée évoque l'idée de passé. C'est donc une section inhabituelle, en sorte. Comment l'avez-vous constituée ?

J.Y.V Nous avons eu recours à des techniques audio-visuelles sans négliger la vitrine de type traditionnel, renfermant des objets ou des maquettes. Une vitrine consacrée à l'agriculture présente les types de ferme que l'on peut rencontrer en Bretagne. Une autre concerne la construction navale, etc... Dans le domaine de l'audio-visuel, un montage d'une durée de vingt minutes présente l'histoire bretonne, de la fin du siècle dernier à nos jours. Nous mettons à la disposition du public des programmes plus spécialisés qu'il peut voir à la demande : reportages à bord d'un chalutier, d'un thonnier ; documentaires avec diapositives sur l'Ile de Sein, sur les goemonniers et aussi sur les problèmes sociaux et économiques, sur les événements politiques. Enfin un petit auditorium permet d'entendre deux montages : l'un consacré à la musique bretonne, l'autre à la musique celtique.

Y.P. : Quelle est, pour vous, la fonction du Musée ?

J.Y.V. : Etre un centre de culture historique, non pas en tant que simple regard vers le passé car le passé est porteur du présent comme de l'avenir. On doit pouvoir trouver dans la visite du Musée les moyens de mieux lire le présent et de mieux construire l'avenir. Pour moi, notre Musée doit aider à une meilleure connaissance du passé en vue d'une meilleure prise en charge du présent et de l'avenir ; il doit aider à ce que l'on sache mieux se situer. »

Cela s'appelle sagesse ou enracinement.

Yannick Pelletier

Musée de Bretagne, Quai Emile Zola, Rennes. Ouvert tous les jours sauf le mardi : 10H. - 12H., 14H. - 18H.

Lettre ouverte à Fanch Broudig

RENER AN Abadennoû Brezhoneg

F.R.3

« Kenvroad ker

Selaouet 'm eus hoc'h abadenn sul diw sizhun 'zo. Kinniget ho p eus un ton diouzh an daou 'ma war ma bladenn diwezhoñ. Ne vec'h ket souezhet ma laron n'on ket bet plijet gant ho rebechoû. C'hwi'oar moarvat ne vec'h ket komprenet gant kalz tud dre amañ e KREIZ BREIZH-ISEL. C'hwi ho hun' gozea Brezhoneg ho korn-bro : Norzh-kornog-Norzh, me'soñj. Ma 'ma reid rebecho ur rannyezh d'un den bennag, me'gred an dra-se 'vefe d'ober d'ur c'homzer-radio 'raog d'ober d'un arzhour.

Me' soñj n'eus ket tu kaozeal Brezhoneg mat ma'moc'h ket 'wid kozeal ***Brezhoneg ho korn-bro****. Memes hent'm eus kemeret 'ba' ma sonerezh : boud 'walc'h 'wid son ha kano gwellañ ma c'hallon MUZIK HENGOUNEL KORNIOU-BRO dibabet ganin (Ker-new-uhel ha Bro-Gwened) araog klask gober ur sonerezh newez.*

Un abeg all 'm eus da gano alies e Gourineg pe e Langonnedeg. 'Bern tud n'eus klasket sewel ur Brezhoneg standard aes da gompren 'wid darn vrasañ ar vrezhonegerien. Brezhoneg Bro-Leon ha Brezhonegoû heñwel dioutoñ gant un nebeut « konssesionoû » d'arrannyezhoû all eo an hini 'so bet implijet dalc'hmat. Ma lakit Boucher eus Baod 'goste, den ebet ne seblant soñjal 'ma rannet hor yezh etre ***diw « super-rannyezh »****: ar Gwenedeg hag ar c'hKLT. 'Wid kaout ur Brezhoneg unvan 'vefe reid diazezo anezhoñ hanter ha hanter war anezho o diw. Med sur eo 'vefe dleet derc'hel kont diouzh an hini 'vez komzet 'muiañha pouezhañ un tamm war ar c'hKLT. 'M eump ket 'med klask war ur gartenn pesa'korn-bro 'so 'ba'kreiz an harzoû Gwenedeg/ KLT diouzh tu ar c'hKLT : kanton Gourin eo eñ. Neuzen n'eo ket reid sewel ur Brezhoneg standard chimik peogwir Brezhoneg etre an daou 'vez kaozet 'ba' Langonned. Lângaj Langonned 'vez komprenet aes 'walc'h peplec'h e Bro-Gernew ha 'ba' an hanter diouzh Bro-Gwened (an hanter diouzh ar vrezhonegerien d'an nebeutañ), ha ma vefe eñ implijet 'ba' radio 'vefe komprenet buanoc'h ewid ar re all peplec'h e Breizh.*

Neuzen, ur wech all, araog lar' 'vez « dipitus » un dra, soñjit un tamm ha d'an nebeutañ displegit sklaer perag eo dipitus. Iskis'walc'h 'gawan' ewid ur wech e vezon klewet 'ba' an abadenn brezhoneg boud diskaret gant daou boz (med marteze an destenn oa re bolitikel), dreistholl pa soñjomp d'ar muzik fall pe dibouezh a vez 'barzh alies, pezh'so direbech eweljust.

Ma tremenit dre Langonned, moien 'vo kozeal un tamm.

Kenavo

Ewid hor bobl"

Alan Stivell

Stage d'été de « Al Leur Nevez »

Le stage d'été d'Al Leur Nevez aura lieu du 15 juillet au 24 juillet au soir, au Centre Horticolede KERBERNEZ, en PLOMELIN - 29000 QUIMPER - Tél. : (98) 95-68-37.

Programme le matin : 1 h de breton (méthode audio-visuelle, Le breton par les ondes, 1 h de danse, 1 h de chant - *L'après-midi :* Temps libre jusqu'à 16 h, 16 h : promenade, enquête, 17 h : causerie, projections, disques, révision pratique de breton (d'après le cours du matin).- *Le soir :* veillée.

Les stagiaires seront logés en chambres de 4 à 5 lits. Ils devront se munir d'un *sac de couchage.*

Le prix de la journée complète est de 30 Frs (logement, repas) soit *300 Frs* pour les 10 jours, auxquels il conviendra d'ajouter 20 Frs pour frais d'inscription.

Si vous habitez la région de QUIMPER, et que vous ne pouvez suivre toutes les activités du stage, nous vous invitons à venir nous rendre visite, par exemple en assistant à nos veillées.

Inscription : Loeiz ROPARS - Fanch VERGOS Cidex 601-1 29160 CROZON Tél. : (98) 81-10-90.

Armorisez-vous !

armor magazine

la revue de tous les bretons

Pour recevoir ce macaron adhésif pour votre voiture ou votre vitrine, il vous suffit de nous envoyer une enveloppe timbrée à votre nom.

UNE SEMAINE INTENSIVE DE BRETON A RENNES

Devant le succès remporté par le crash-course de Breton organisé à l'Université de Haute-Bretagne en juillet 1975 (prévu pour 30 personnes, le cours a dû accepter 42 participants et refuser de nombreuses demandes) il a été décidé de renouveler, en juillet 1976, cette semaine pédagogique.

Le cours de breton commencera le **lundi 5 juillet à 9h** précises et se terminera le **samedi 10 juillet à midi**. Il y aura, chaque jour, 8 heures de cours, suivis d'une rencontre de discussion entre l'équipe des enseignants et les participants au cours. Des conférences, en soirée, permettront un contact avec les problèmes de civilisation bretonne et celtique. La technique d'enseignement sera celle de la méthode directe et active, qui fait participer à tout moment l'étudiant à l'effort de création.

Le nombre de participants sera limité. Aucune condition de diplôme n'est exigée pour l'inscription. Le cours sera sous la direction pédagogique de Per Denez, Maître-Assistant à l'Université de Haute-Bretagne.

Le cours se donnera à deux niveaux :

— un niveau « débutant », qui prendra en charge les participants pour lesquels le breton est une langue totalement nouvelle, ou qu'ils n'ont travaillée que pendant quelques semaines ,

— un niveau « avancé », qui se concentrera sur l'étude de textes, leur analyse grammaticale, et leur approfondissement sémantique.

Renseignements et Secrétariat de la Formation Continue (Cours de Breton - juillet 1976) Université de Haute-Bretagne Avenue Gaston-Berger 35043 RENNES - Villejean

Pour la sauvegarde du
parler gallo

Depuis un millénaire la langue gallo, ou gallaise, a été le parler quotidien des ruraux de Haute-Bretagne. Considérée avec un mépris condescendant comme un patois, comme une déformation de la langue française, elle fut comme la langue bretonne interdite dans les écoles et, peu à peu, elle a été abandonnée dans plusieurs de nos cantons. Langue des paysans, elle était méprisée comme l'était tout ce qui concernait la vie des campagnards et tenue comme une marque évidente de manque de culture et d'arriération intellectuelle.

En réalité cette langue orale, rameau de la langue d'oïl, vient du Moyen Age et comporte de nombreuses tournures et expressions qui lui sont propres. Son vocabulaire comprend des termes de vieux français, des mots d'origine latine et aussi des mots celtiques, les uns empruntés au breton, les autres remontant à la vieille langue gauloise.

Comme toutes les langues populaires, le gallo exprime toute une culture orale, toute une forme de civilisation, celle des ruraux de Haute-Bretagne façonnée au cours des siècles et emportée aujourd'hui par les vagues de la modernisation.

Devait-on se résigner à assister passivement à la disparition de ce parler savoureux, en ne conservant comme souvenirs que les recueils de contes et de chants, les glossaires établis par des érudits locaux et quelques enregistrements réalisés par des chercheurs ?

Déjà, depuis quelques années, plusieurs groupes et cercles de Haute-Bretagne ont entrepris avec succès de recueillir des contes, des chants, des airs, de faire revivre les anciennes danses de leur pays. Et souvent, dans les fêtes comme dans les festoù-noz, l'on voit des danses du pays gallo, comme le bal de Jugon, voisiner avec les gavottes et les ridées. Et à Redon, à l'automne dernier, le concours de la « bogue d'or » a obtenu un succès triomphal...

Quelques personnes ont pensé qu'il fallait s'organiser afin d'œuvrer pour la langue elle-même, afin d'en dégager et d'en conserver la valeur et les richesses. A la suite d'articles parus dans la presse régionale en 1975 un petit groupe s'est constitué à Dinan et a jeté les bases de cette action. Après quelques réunions préparatoires il a invité les amis du parler gallo à se réunir afin de constituer une association ouverte à toutes les personnes qui s'intéressent à ce vieux parler.

Pour tenir cette assemblée constitutive il a choisi une commune rurale où les traditions demeurent vivantes, et c'est à Plédéliac, aux confins du Penthièvre et du Poudouvre que se sont réunis le 4 avril 1976, une cinquantaine de personnes attachées à la défense du parler gallo. Elles étaient venues de toute la partie Nord de la Haute-Bretagne, du pays de Saint Brieuc au pays de Vitré, en passant par Lamballe, Dinan, Saint-Malo et Rennes.

La réunion était animée par M. Petiot et Mme Degué, de Dinan, M. Halna du Fretay, de Jugon, M. Geffrain, de Saint Brieuc. M. Meslay, 1er adjoint au maire de Plédéliac, prononça, en gallo, une allocution d'accueil qui fut très appréciée. Dans l'assistance l'on remarquait la présence de M. Regnault, conseiller général, conseiller régional, du colonel Botrel qui vient d'écrire un ouvrage remarqué sur la vie à Pommeret en 1920, du Dr Jambon, de Rennes, de M. Pétré, ancien commandant du paquebot « France », etc...

Après des échanges de vues très intéressants, une association des « amis du parler gallo » fut créée. Le président en est Louis Petiot, de Dinan. Trois commissions de travail furent créées : recherches et édition avec M. Halna du Fretay, linguistique avec Mme Degué, spectacles avec M. Merdrignac.

Les assistants terminèrent la journée par un repas amical auquel participèrent, aux côtés de plusieurs jeunes, des anciennes personnes de Plédéliac en coiffe du pays, avec châles et tabliers brodés et au cours duquel se succédèrent contes et chansons en gallo.

Les personnes intéressées par l'activité de cette association peuvent prendre contact avec Louis Petiot, 51, rue de Dinard 22100 - Dinan (Tél. : 39.07.70) ou avec Pierre Halna du Fretay, Ranléon, 22270 Jugon-les-Lacs (Tél. : 31.61.05)

Mariages sérieux **UNI-INTER**

Résidence du Parc, 1er étage, 7, rue Abbé Garnier
SAINT-BRIEUC, Tél. 61.05.49

Tous les jours de 11 h. à 20 h., sauf dimanche
Agréé par la Chambre Syndicale
Visites à domicile sur rendez-vous

OUVRIERE 25 A. 1400 M. Grande, belle fille, toute simple, modeste, réservée, très sérieuse, travailleuse, soignée. Aime lecture. Sports. Ep. 25-35. Physique agréable.

EMPLOYEE MAGASIN 40 A. 1700 M. Gentille, affable visage agréable, facile à vivre, gaie, affectueuse, aime tous les sports. Ep. 40-50 A. Tolérant, dynamique.

RETRAITEE 55 A. 2500 M. T.B. cuisinière, éducation très valable, d'un bon milieu, intelligente, sentimentale. Ep. 55-65 A. Goûts en rapports. Sobre, loyal, franc.

INFIRMIERE 27 A. 2300 M. Ravissante, jeune fille douce, simple. De la classe, diplomate. BCP de volonté, grandes qualités de cœur. Aime natation. Ep. 30-37 A. Education.

EMPLOYE DE BANQUE 30 A. 3000 M. Bien élevé, très sérieux, posé, calme, doux, fera certainement un très bon mari. B. conversation. Ep. 25-30 A. Situation indifférente.

DIRECTEUR TRAVAUX ARSENAL 55 A. 4000 M plus moins. Allure jeune, sportif, gai, bon caractère, généreux, aime la musique, mer natation. Ep. 40-50 A. Bonne culture.

CAPITAINE 40 A. 4500 M. Excellente éducation, équilib., classe, allure et charme. Elément très valable, énerg., aime équitation, spectacles. Ep. 30-35 A. Sachant recevoir

Du 10 au 24 Juin à Nantes, 2e
quinzaine celtique

J 10 - THEATRE - avec le Ballet-théâtre de Hédé et la participation du groupe An Triskell (cour du Château)

V 11 - CHANSON - avec LUG, GWALARN et K. NOGUES (Eglise St Nicolas)

S 12 - ANIMATION DES RUES DU CENTRE l'après-midi avec sonneurs, danses, et jeux et lutte dans la cour du château.
RASSEMBLEMENT DE CHORALES BRETONNES à 21 h. dans la cour du Château

D 13 - Visite guidée d'un monument en musée nantais

L 14 - débat public : L'ARCHITECTURE EN BRETAGNE AUJOURD'HUI

M 15 - CINEMA

M 16 - Veillée et feu au F.J.T. (cercle breton de Nantes)

J 17 - VEILLEE POPULAIRE TRADITIONNELLE quartier Kervégan : chanteurs, conteurs et musiciens du Pays de Retz.

V 18 - HARPE CELTIQUE et MUSIQUE DU TEMPS D'ANNE DE BRETAGNE par E. Polonska et la Camarata de Paris

S 19 - ANIMATION DE RUES avec participation d'un Pipe Band d'Ecosse. à 21 h. RASSEMBLEMENT INTERCELTIQUE avec participation d'un PIPE BAND écossais, d'une CHORALE GALLOISE et des BALLETS POPULAIRES D'ORVAULT. (Château)

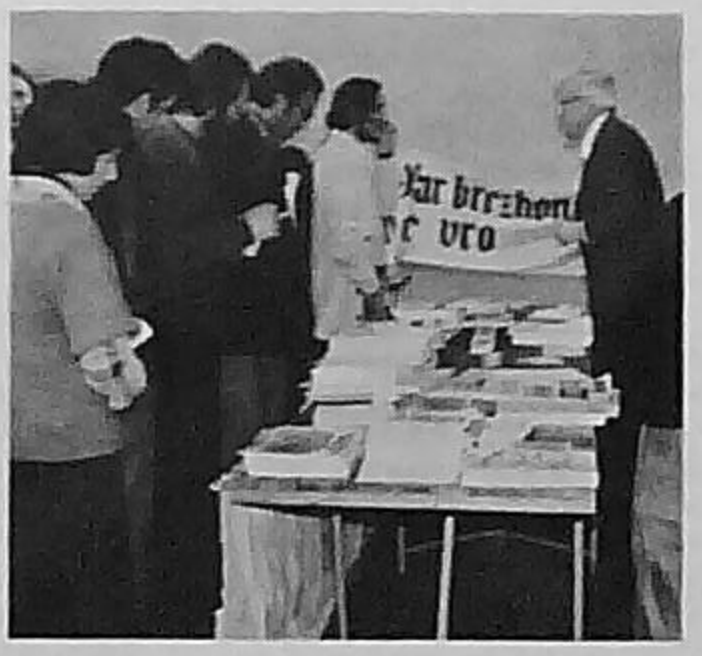
D 20 - Festival de la SICAUDAIS en Pays de Retz (organisation *Bretagne vivante*) avec de nombreux groupes dont les Tri Yann - FEST-NOZ en clôture. Festival à TEILLE en Pays de la Mée (organisation C.C. de Teillé) avec de nombreux groupes dont les Namnètes - FEST-NOZ en clôture.

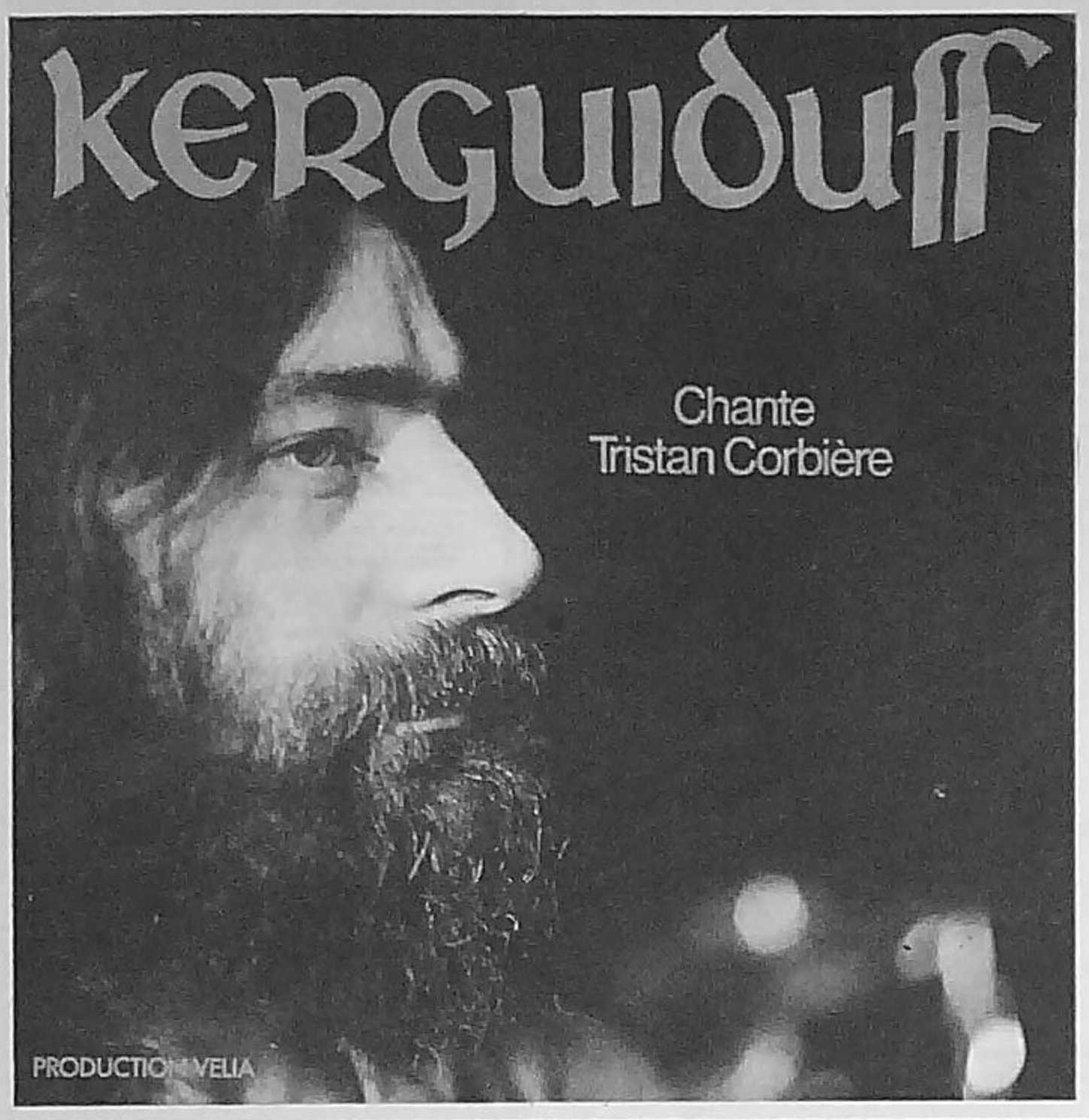
L 21 - débat public : LA VIE CULTURELLE A NANTES

M 22 - Soirée POESIE avec Y. Moign

M 23 - MUSIQUE MEDIEVALE et BALLETS CONTEMPORAINS avec le groupe Estampie et le Kilher Ballet (cour du Château)

M 24 - FEUX DE LA SAINT JEAN AU CHATEAU DES DUCS DE BRETAGNE - soirée de clôture.
Spectacle et fest-noz. Plusieurs chanteurs bretons y participeront au côté de la plupart des groupes Folk du Pays Nantais dont TRI YANN, les NAMNETES, AN ENDREZIZ etc...





Enfin Corbière !

D'aucuns s'étonnaient qu'aucune maison de disques bretonne n'ait encore consacré une infime partie de sa production au grand poète qu'était Tristan Corbière.

C'est maintenant chose faite : *Velia* a réparé l'erreur en sortant un 33 tours « rencontres de Parias » ; par la voix de *Serge Kerguiduff*, Tristan Corbière réapparait donc.

Il sort de l'ombre celui que les malheurs n'ont pas épargnés, celui pour qui la vie fut injustice : il ressuscite le poète tourmenté, l'homme « raté » et il ressuscite pour toujours puisque ce disque l'immortalise.

En choisissant Corbière comme « maître de pensée » dans ce disque, Serge Kerguiduff confirme que sa passion va aux hommes d'un autre temps. Il se sent beaucoup plus à l'aise avec eux dans un autre siècle que dans une société où il n'aurait pas vraiment voulu vivre.

C'est pour cette raison que les textes choisis et mis en musique par Kerguiduff lui collent à la peau. Il a pour Corbière des sympathies sincères : les deux personnages se côtoient le temps d'un microsillon et forment une sorte de symbiose.

De Kerguiduff, Xavier Graal écrit dans le texte de présentation de la pochette : « il eût été pour Tristan l'excellent compagnon dont il rêvait. De fait, le chanteur, seul avec sa guitare, chantant Corbière, c'est la communion parfaite entre deux êtres, entre deux poètes même. (*Velia 2230027*)

Alan Stivell solidaire des prisonniers bretons

Deux titres seulement réunis sur un 45 tours pour marquer le retour de *Stivell*. Mais cela suffit à nous rappeler que l'homme de Langonnet n'a pas faibli mais qu'au contraire, il affermit sa personnalité bretonne. Les mauvaises langues diront que c'est pure démagogie et technique commerciale, qu'il cherche à conserver son image de marque.

Gardons-nous de juger mais il reste néanmoins vrai que nombre de ses prises de positions sont courageuses et qu'elles permettent de faire passer un certain nombres d'idées (qui auraient été jugées irrecevables pour d'autres) dans le grand public.

« Now Breton 'ba 'prizon », un des deux titres du disque sorti par sa propre maison d'édition KELTIA dénonce le caractère arbitraire de l'arrestation de Bretons soupçonnés d'avoir participé à des attentats du F.L.B. et que l'on a laissé croupir en prison pendant de longs mois (tous ne sont d'ailleurs pas libérés). Bien sûr, ce n'est plus très original puisque tout le monde a dénoncé la même chose mais Stivell n'a pas été des derniers (*Keltia III - 6042 850*)



Best of the Dubliners

Seize morceaux pour nous faire apprécier un excellent groupe irlandais, c'est ce que nous propose Emi Pathé Marconi avec un 33 tours particulièrement agréable des *Dubliners*.

Ces irlandais sont de sacrés musiciens et de très bons chanteurs ; ils possèdent le rythme dans la peau et ont en eux la joie de chanter et ce qui est mieux de la faire partager.

Bien sûr la compréhension n'est pas aisée, surtout lorsque l'on ne connaît pas la langue et que l'accent est un peu particulier.

Mais vous auriez tort de vous priver du plaisir d'écouter cet excellent disque pour cette seule raison : la seule interprétation et l'accompagnement musical suffisent à le faire aimer : des rythmes entraînants, des voix viriles. Les Dubliners sont les porteurs d'une richesse culturelle certaine : les Bretons connaissent mal le répertoire traditionnel irlandais ; c'est aujourd'hui l'occasion de prendre rendez-vous et de s'initier.

(*Emi Pathé Marconi - C 064 97433*)

Anne-Edith Poilvet

Anatole Le Braz
conteur de l'âme bretonne

C'est par un soir de mai que je voudrais mourir,
Les soirs de mai sont beaux, la terre va fleurir.
L'air est comme peuplé de voix inentendues.
Et l'on sent Dieu qui passe au fond des étendues.

Il y a en cinquante ans, cette année, par un matin de mars 1926 le conteur de l'Ame bretonne, Anatole Jean François Marie Lebras, dit Le Braz en littérature, s'éteignait. Il n'était pas en Bretagne comme il l'avait souhaité dans cet émouvant poème, son dernier souffle se mêlant à celui d'une bonne brise océance, mais «*au bord où pour la première fois la Grèce et la Gaule se rencontrèrent*». Porteur du génie celtique, il ne craignait pas de le confronter à celui des antiques méditerranéens.

Il n'arrive qu'aux grands voyageurs de mourir en chemin, Or, il fut de ceux-là, sillonnant les mers du vieux au Nouveau Monde durant plus d'un quart de siècle.

Il était né le 2 avril 1859 à Saint-Servais-du-Duault dans l'Argoat, au milieu des bois. Son premier plaisir d'enfant fut de regarder les sabotiers travailler dans la forêt. Son père était instituteur; ils habitent successivement des bourgs trégorrois: Ploumiliau, Pleudaniel, Penvénan.

«J'AI L'ÂME PEUPLE»

Licencié es-lettres en Sorbonne, préparant une agrégation de philosophie, Le Braz devient professeur de lettres à Quimper puis maître de conférences, de littérature française, à la Faculté de Lettres de Rennes. Mais ce brillant universitaire noble et simple persiste à dire: «*je suis né peuple, j'ai gardé l'âme peuple toute ma vie et je mourrai peuple*».

Ses sujets de cours comprennent la littérature française du XVIII[e] siècle mais aussi la littérature régionale de langue bretonne et de langue française: Le Théâtre du Peuple en Bretagne. La Bretagne et le romantisme, Chateaubriand, histoire des œuvres: il est disciple du grand malouin romantique. Il est ami d'Ernest Renan. Prosateur, poète, conférencier, archiviste, il fait don de son érudition à toute la Bretagne.

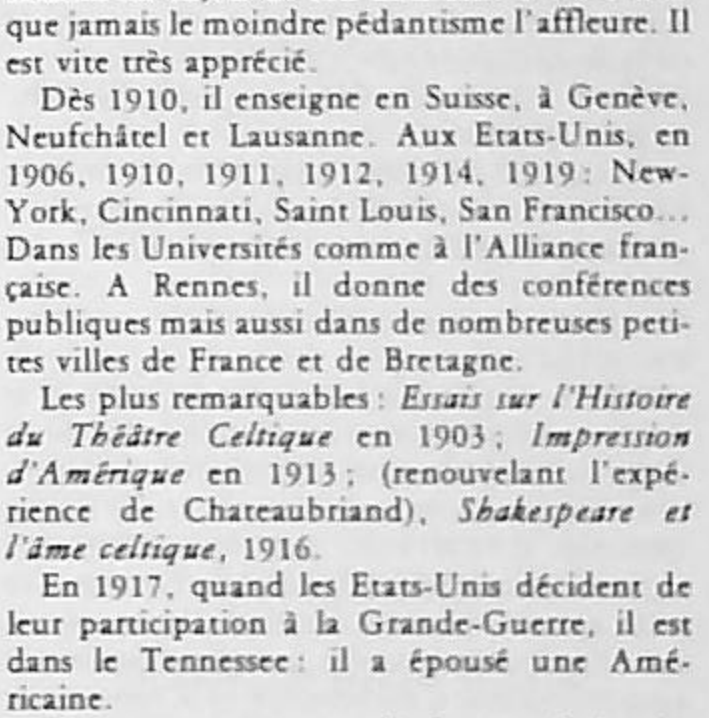
Comment un écrivain de cette valeur et de cette envergure peut-il être aujourd'hui relégué dans un oubli quasi-complet?

Une fois de plus, nous devons déplorer que Paris ne consacre les talents qui s'épanouissent hors de son centre d'attraction. Or, «en île de France», les écrivains de province sont aisément enfermés dans la classification mineure du régionalisme!

UN BRETON A L'ÉCHELLE DU MONDE

Cependant, de son vivant, Anatole Le Braz connut une grande notoriété à travers le monde, et en Bretagne.

Il a la faconde trégorroise et cornouaillaise. Sa parole est émouvante, sa voix vibrante, nuancée, spirituelle, il parle comme il écrit, avec une apparente facilité. Cependant, il



Anatole Le Braz, bronze d'A. Beaufils (*photo Caerleon*)

nourrit ses sujets de son immense culture sans que jamais le moindre pédantisme l'affleure. Il est vite très apprécié.

Dès 1910, il enseigne en Suisse, à Genève, Neufchâtel et Lausanne. Aux Etats-Unis, en 1906, 1910, 1911, 1912, 1914, 1919: New-York, Cincinnati, Saint Louis, San Francisco... Dans les Universités comme à l'Alliance française. A Rennes, il donne des conférences publiques mais aussi dans de nombreuses petites villes de France et de Bretagne.

Les plus remarquables: *Essais sur l'Histoire du Théâtre Celtique* en 1903; *Impression d'Amérique* en 1913; (renouvelant l'expérience de Chateaubriand), *Shakespeare et l'âme celtique*, 1916.

En 1917, quand les Etats-Unis décident de leur participation à la Grande-Guerre, il est dans le Tennessee: il a épousé une Américaine.

Philosogue autant que littérateur, il cherche toujours à déterminer la part de l'Histoire et celle de la Légende, recherchant les sources des auteurs anciens. Il fait revivre les auteurs et les œuvres des humbles copistes qui, au début du XIX[e] siècle, composaient et transcrivaient encore les mystérieuses et pieuses tragédies celtiques.

Dès 1890, avec son ami Luzel, le folkloriste laborieux et inlassable, il recueille chansons et traditions: *Sonioù Breiz Izel*.

Les linguistes bretonnants lui ont reproché de n'avoir pas été le grand écrivain de langue celtique qu'ils attendaient. S'il a écrit en français, il a pensé en breton. Il aurait pu proposer ses écrits en double version britto-française. C'est une lacune. Il a cependant écrit quelques ouvrages en breton et de nombreux articles notamment dans la revue *Feiz ha Breiz*.

Je me souviens d'un soir de Noël 1940 où l'abbé Jean-Marie Perront, directeur, de cette revue populaire bretonne, nous fit l'offrande d'un poème inédit d'Anatole Le Braz que celui-ci lui avait envoyé autrefois, comme gage d'amitié.



War hent ar vered: l'enterrement

Le style Le Braz possède une gamme merveilleuse de tons et de formes. Il contient les détails réels et pittoresques saisis par un talent et une imagination exceptionnels. Symboles mythiques et abstraits, apportent à ses récits tantôt la naïveté populaire, tantôt le ton épique du romantisme breton, de l'âge d'or médiéval. Il est lyrique et cependant critique, réaliste et pourtant romantique. Il apporte à ses travaux littéraires les méthodes rigoureuses de l'érudit moderne.

RETOUR AUX SOURCES

C'est ainsi qu'il va travailler la matière bretonne afin que resurgissent les trésors, insoupçonnés en ce début du XX[e] siècle, d'une littérature celtique - bretonne qui durant des siècles a influencé l'Europe entière.

Il écrira beaucoup dans sa maison de Port-Blanc, son port d'attache, où il aime vivre en patron de barque ou capitaine de navire portant le béret et la vareuse de pêcheur et les *botou koat*...

Là, il revient aux sources en la personne des conteurs, ces bardes du village. Déhumbles fileuses ou lavandières, d'humbles tailleurs de draps ou de pierres qu'il réunit volontiers chez lui au cours de longues veillées, lui ouvrent les trésors de leur mémoire et de leur imagination.

Merveilleux causeur lui-même, l'enchanteur Le Braz restitue dans ses récits, les jeux de physionomie et le ton d'une Lise Bellec, spirituelle et fine, d'une Marie-Cinthe Toulouzan, de Port-Blanc !

L'Universitaire découvre avec émerveillement « que ces simples, ces illettrés, surpassent dans le maniement de leur langue, ceux à qui de trop longues études ont désappris l'éloquence spontanée ».

Marguerite Philippe, chanteuse et conteuse de Pluzunet, était « de beaucoup le cerveau le plus encyclopédique » qu'il ait jamais rencontré.

« Et j'ai connu Renan, et j'ai connu Pasteur ? »

Et il va feuilletant les âmes primitives, il se fait le scribe de ses amis conteurs, à la mémoire inépuisable qui vivent eux-mêmes ces légendes. Il les transcrit sous leur dictée en langue bretonne. Il en recueille ainsi dans la Bretagne entière et dans tous les dialectes bretons. On peut encore déplorer qu'il ne nous en ait donné qu'une traduction française, diminuant ainsi leur valeur d'authenticité et d'expression. Quelle perte pour notre patrimoine linguistique populaire.

Son œuvre bretonne essentielle restera *La Légende de la Mort chez lez Bretons Armoricains*. (2)

A l'époque de Le Braz, il y a un demi-siècle, ces croyances étaient encore très vivaces au cœur du paysan et du marin bretons.

UN RÉCEPTACLE DE NOTRE MYTHOLOGIE

Ces documents relatifs à la mort, dans la croyance celtique, forment le réceptacle de notre mythologie et de notre spiritualité. Elles ont traversé les âges pour nous transmettre l'enseignement druidique tout baigné de christianisme, nous assurant que les âmes ne périssent pas.

Pour le Breton, « le même esprit anime les membres dans un autre monde » — « la mort est le milieu d'une longue vie » — « Mourir, c'est simplement émigrer, se retrouver sain et sauf sur une autre rive ».

Où les Celtes armoricains placent-ils ce pays de morts ? Dans l'une des multiples îles dont ils aperçoivent la silhouette indécise au large des eaux... Terres enchantées. Ni la mort, ni le péché, ni le scandale n'y sont connus. Le temps s'y passe en plaisirs sans fin. Les habitants sont des êtres d'une nature à part, supérieure à l'humanité.

Anatole Le Braz repose parmi eux et son âme ne nous quitte pas !

« *Que subsistera-t-il dans la Bretagne future de la Bretagne du passé ? J'appartiens trop à celles-ci et je l'ai trop aimée pour ne demander pas que ce qu'il y eût de meilleur qu'à mon sens de plus breton en elle, je veux dire son idéalisme impénitent, lui survivre... Ce sera en définitive la conception du monde et de la vie. Poètes qui vous levez avec l'an neuf, vous avez une belle tâche devant vous, moi qui suis de l'équipe qui se retire, je vous salue : Anatole Le Braz !* »

Anne-Marie Penhars

RÉF : G. Dottin : *Biographie*. J. Ollivier : *Essai de Bibliographie*. C. Le Mercier d'Erm : *Les Bardes et Poètes Nationaux de la Bretagne-Armoricaine*. A. Le Braz : *La Légende de la Mort*.

(1) *En 1930, le barde trégorrois EVNIG - PENN - AR - CICHOAD me fit part d'une conversation qu'il eût avec l'éditeur Champion auprès duquel il regrettait l'absolue d'une édition bretonne de « La Légende de la Mort ». Il eût cette réponse : « Une édition en breton eût porté préjudice à l'édition française : elle se serait mieux vendue »... Une fois de plus, la langue bretonne fut sacrifiée au prestige français.*

(2) *Réimpression en 1975 par les éditions Laffitte Reprints, Marseille.*

ÉDITIONS
AL LIAMM

DERNIERS TITRES PARUS :

Roparz Hemon
MARI VORGAN
Roman : 22 F
Sur Ingres numéroté : 34 F

Jarl Priel
VA ZAMMIG BUHEZ
L'enfance d'un trégorois.
Prix : 24 F
Sur Ingres numéroté : 34 F

Tangi Malmanche
AR BAGANIZ
Pièce en trois actes
Prix : 27 F
Sur Ingres numéroté : 32 F

Fransez Kervella
YEZHADUR BRAS AR BREZHONEG
Grammaire de la langue bretonne
503 pages
Prix : 50 F

Editeur : Ronan Huon - Brest.
Vente : Mlle J. Queillé, 47 rue Notre-Dame - Guingamp C.C.P. 1136 82 RENNES.



ECONOMIE

L'annuaire industriel de Bretagne

La Chambre régionale de commerce et d'industrie vient de réaliser *l'annuaire industriel de Bretagne* qui, en 640 pages, présente les fiches de 900 entreprises classées selon 22 regroupements d'activités, chaque fiche comportant les renseignements essentiels. Une présentation régionale de notre économie, une synthèse de l'économie de chaque département, des index faciles à consulter achèvent de faire de cet annuaire (dont ,hélas, est absente la Loire-Atlantique) un intéressant outil de travail et d'information (CRCI de Bretagne, BP 667, 35008 Rennes cedex).

Energies pour aujourd'hui et demain

Les besoins énergétiques ont quadruplé de 1900 à nos jours : pourront-ils encore être couverts à la fin du siècle. Dans ce livre clair, bien illustré, Jacques Passat dresse l'inventaire des possibilités pour les cinq sources primaires d'énergie dont disposent les 52 millions d'usagers de l'hexagone, évoquant notamment les hypothèses sur le pétrole et le gaz naturel en Mer d'Iroise et en Mer Celtique et les sites envisagés par des centrales nucélaires (Corsept, Erdeven, Plogoff, Beg an Fry). L'auteur se garde bien de tirer des prévisions à longue échéance mais il conseille, prudemment, de limiter la croissance des besoins (*Ed. Eyrolles*).

POESIE

* *Au bout du monde*, par André Bastard — Des promenades peu ou prou sentimentales de la Cornouaille au Mexique, dans un style sautillant (Ed. *Nature et Bretagne*).

REEDITIONS

* *Au livre de poche* — Une œuvre plutôt ennuyeuse de Sade : *Aline et Valcour*. Un roman typiquement italien de Giovanni Guareschi : *la pasionaria et moi*. Le cinéma mène à tout même aux fourneaux si l'on en croit le traité de Sophia Loren : *la cuisine à l'italienne*. Un roman psycho-policier d'Hubert Monteilhet : *Les mantes religieuses*. Philippe Bouvard livre la vie cachée d'un magnat de la presse : *la cuisse de Jupiter*. Deux conceptions du judaïsme dans un ouvrage de Chaim Potok : *l'élu*.

PRATIQUE

* *Le bricolage au jardin*, par Michel Caron — Un manuel intelligent pour résoudre la plupart des problèmes de ceux qui ont à aménager leur morceau de terrain : du défrichage à la fabrication d'un portail original (*Le livre de poche*).

* *La cuisine de A à Z* — Nouveau volume : « les grands plats régionaux ». Nous n'apprécions que le Bretagne en soit écartée au profit d'un « ouest » informel. Nos recettes régionales y sont d'ailleurs rares et sans grand intérêt (*Le livre de poche*).

POLITIQUE

* *Demain, renaissance de la Bretagne*, par Yann Razavet — Après une analyse serrée de la situation actuelle de la Bretagne dans l'hexagone, l'auteur conclut que la bourgeoisie bretonne devra unir ses efforts à ceux de la gauche pour réclamer un référendum sur le statut que la Bretagne entend reconquérir, faute de quoi elle disparaîtra (Ed. *la Bretagne réelle*).

* *Le régionalisme ?* — Une étude du cercle Michel de Swaen qui tourne autour de quelques grands termes : l'enracinement humain et culturel ; contre le capitalisme, le racisme ; pour la communauté organique et l'ethnopluralisme (B.P. 9, 59240 Dunkerque).

* *Rapport d'orientation de la Bretagne pour le VII^e Plan* — La position de synthèse du Conseil régional, du Comité économique et social et du préfet de région sur le VII^e Plan qui doit guider notre développement jusqu'au 31 décembre 1980, la fourchette d'emplois à créer étant de 70 000 / 90 000 (*Mission régionale, Préfecture de région*, Rennes).

DETENTE

La maladie de la Kikolkite

Le dolois Daniel Hamelin vient de réunir une deuxième fois des célèbres « Qui colle qui » glanés lorsqu'il animait une station de radio. Comme il est inévitable dans ce genre, les calembours sont plus ou moins spirituels. Un exemple... *Question :* quel est le rêve de tous les chiens ? *Réponse :* se marier et avoir une nuit de n'os. Une autre... Pourquoi les prêtres qui portent encore la soutane n'ont-ils pas besoin de voiture ? Parce que les vêtements sa cer do taux ! (Ed. *Mengès*).

MARITIME

En B.D., la pêche en mer

John Mitchell et Daniel Maury ont commis un petit ouvrage original pour aider les passionnés de pêche en mer : une série de bandes dessinées (par George Stocke) présentent des astuces (efficaces) et des « trucs » parfois inattendus pour réussir à ferrer le poisson le plus vicelard. C'est une méthode visuelle très éloquente : on est loin des traités rébarbatifs auxquels on ne comprenait pas grand' chose Avec le premier volume de la collection *Vidi*, les néophytes apprendront vite, les habitués se perfectionneront (*La pêche en mer*, Ed. Chancerel-Fleurus).

Parce que le folklore et les traditions sont éternels...



Le Breton Jean Markale retourne aux racines du passé et retrouve, dans un style simple et naturel, les grandes originalités de l'identité bretonne.

Pierre Jakez Hélias préface ce volume.

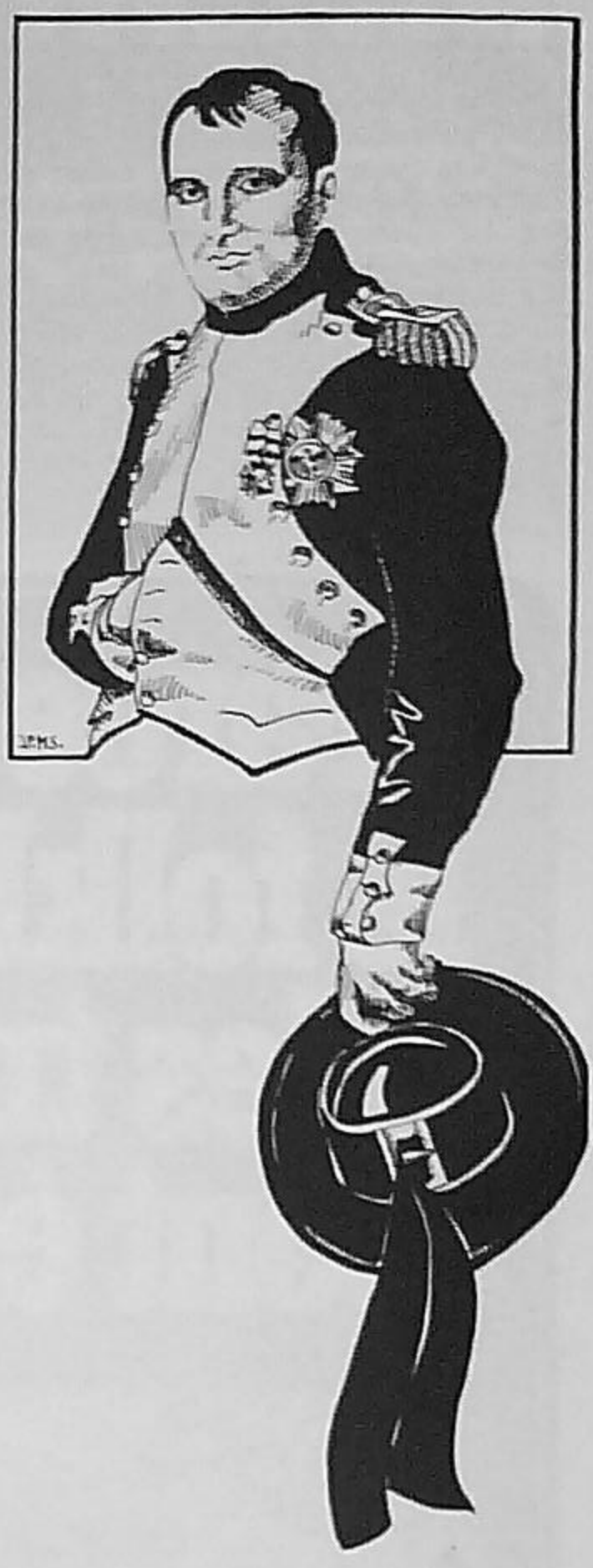
256 pages / 13 F

marabout

LIBRAIRIE
Penthièvre
Arts et Cultures
24, rue du Val - LAMBALLE

Le père de Napoléon était un breton :

le général Louis de Marbeuf



L'hypothèse (1) selon laquelle NAPOLEON 1er serait le fils de LETIZIA RAMOLINO et du Comte de MARBEUF est une quasi-certitude historique. Les témoignages favorables sont nombreux et concordants. La chose fut d'ailleurs de notoriété publique pendant tout le séjour de MARBEUF en CORSE (de 1794 à 1786) ainsi que sous la Révolution et l'Empire. NAPOLEON lui-même était intimement persuadé que son talent militaire lui venait du général, vieux routier des guerres de LOUIS XV, comme le raconte, dans ses Mémoires MONGE qui n'avait rien d'un plaisantin et vouait un véritable culte à l'Empereur.

LA VIE SCANDALEUSE DE CHARLES BONAPARTE

Rappelons que MARBEUF fut envoyé en CORSE par CHOISEUL pour occuper les « cinq ports », et qu'il y débarqua le 1er Juin 1764, jour même du mariage de CHARLES BONAPARTE et de LETIZIA RAMOLINO: Un an après, CHARLES BONAPARTE, abandonne sa jeune épouse et part pour l'ITALIE où il mène une vie scandaleuse, séduisant plusieurs femmes et accumulant les dettes (c'est à cette époque que MARBEUF prend LETIZIA, outragée, sous sa protection et devient le véritable chef de la famille.)

A la suite d'un désaccord entre GENES et la FRANCE (affaire des Jésuites) MARBEUF se retire en Octobre 1767 avec ses troupes, mais aussi avec LETIZIA qu'il emmène dans son manoir de PEN-ARVERN près de MORLAIX ; il y restera jusqu'en Avril 1768. C'est dans cet intervalle qu'il faut fixer la naissance de NAPOLEON, citoyen de SAINTE SEVE ?

L'ACTE DE BAPTÊME DE SAINT-SEVE

La date officielle de naissance de l'Empereur au 15 Août 1769 est, on le sait, le résultat d'une falsification tardive, ayant eu pour but de le faire naître Français, le rattachement de la Corse n'ayant eu lieu qu'en mai de la même année (accessoirement, on en profita sans vergogne pour faire coïncider l'anniversaire de NAPOLEON avec la fête nationale de l'Ancien Régime !) La preuve de ce fait a été fournie par BONAPARTE, lui-même, qui, avant son avènement, se servait dans les circonstances officielles d'un acte de baptême le faisant naître le 7 Janvier 1768, soit à CORTE, soit à AJACCIO. Il s'agissait bien évidemment de l'acte de baptême de SAINTE-SEVE dont l'on démarquait l'origine de façon assez maladroite.

LA PREUVE DE L'AÎNESSE DE NAPOLÉON

Sous l'Empire, l'almanach impérial affecte à JOSEPH cette date de naissance du 7 Janvier 1768, ce qui a pour effet inattendu de le faire devenir l'aîné des BONAPARTE. Or nous savons fort bien que NAPOLEON a toujours été considéré et s'est toujours conduit avant son ascension comme l'aîné de la famille, prenant en charge sa mère et ses frères et sœurs dénués de ressources depuis la mort de MARBEUF en 1786. D'ailleurs la preuve de l'aînesse de NAPOLEON nous est donnée par le fait que MARBEUF lui fit prendre la carrière d'officier, alors qu'il envoyait le cadet JOSEPh à son frère, l'Evêque d'AUTUN, pour le faire entrer au séminaire. Si JOSEPH avait été l'aîné, one ne l'aurait pas destiné à l'Eglise.

« ÔTES LE PORTRAIT DE MARBEUF ET CELUI DE MAMAN »

C'est en 1790 que NAPOLEON manifeste sa connaissance de la vérité, et la gêne que celle-ci lui cause. Il écrit de France à JOSEPH une lettre où il lui ordonne sans aucune explication : « Il est urgent que tu ôtes le portrait de MARBEUF du salon, enlève aussi le portrait de MAMAN ».

Le grand PAOLI lui-même, était au courant, qui jetait l'anathème le 27 Mai 1973, sur « les frères BUONAPARTE, nés dans la fange du despotisme, élevés sous les yeux et aux frais d'un pacha luxurieux ».

Le grand PAOLI, le comte de MARBEUF s'était conduit comme un père envers les enfants BONAPARTE, les comblant de bienfaits et procurant au triste CHARLES BONAPARTE honneurs, prébendes et sinécures dont celui-ci faisait l'usage le plus déplorable. Il l'avait notamment fait reconnaître pour noble, ce qui permet au jeune NAPOLEON d'entrer à l'école de BRIENNE.

NAPOLEON devenu empereur n'oubliera pas, et fera donner une pension au fils légitime de MARBEUF, son demi-frère.

LES QUALITÉS GUERRIÈRES D'UN MORVAN ET D'UN RICHEMONT

Les arguments présentés par les adversaires de cette thèse sont, il faut le dire, d'une indigence rare. Ils se raccrochent pour la plupart avec une foi aveugle à la date officielle de naissance de l'Empereur, le 15 Août 1769, dont nous avons vu ce qu'il faut penser, puis démontrent que LOUIS de MARBEUF et LETIZIA RAMOLINO n'ont pu se rencontrer neuf mois auparavant pour diverses raisons telles que l'état des routes, la surveillance de LETIZIA par les femmes de sa famille, l'impossibilité pour une femme corse de succomber, etc...

Il en faudrait beaucoup plus pour nous enlever l'intime conviction que c'est en respirant l'air du LEON à sa naissance puis en parcourant les landes de LANVAUX pendant son adolescence que NAPOLEON A ACQUIS LES QUALIT3S GUERRI7RES D2UN MORVAN et d'un RICHEMONT.

Jean-Jacques Prado

(1) Voir *Armor magazine* n° 74.

Un véritable rempart entre la Bretagne et la France

de notre envoyé spécial dans le temps
Yvonig Gicquel

(*suite des précédents numéros*)

Pour alimenter ces revenus, les mérites de Jean 4 sont certains ; c'est sous son règne que s'est considérablement modifiée la nature des ressources des finances bretonnes. Jusqu'au milieu du 14e siècle, les ducs de Bretagne étaient réduits comme les rois de France eux-mêmes, à des ressources « *ordinaires* » provenant du produit de leurs domaines et de l'exercice du droit « *régaliens* » : administration temporelle de drits appartenant à l'Eglise lors de la vacance d'un évêché, profits de justice, contrôle sur la frappe de la monnaie, droits sur les épaves, taxes sur le trafic portuaire... ; s'y ajoutent progressivement divers revenus à l'occasion lucratifs : les dots, tels les 120.000 francs reçus par Jean 4 en 1386, du roi de Navarre, lors de son mariage avec sa fille Jeanne, tels les 150.000 francs du roi Charles 6 pour sa fille Jeanne de France épousant l'héritier breton, les rançons, comme celle de 100.000 francs versée par Clisson en 1387 ; enfin, pour de hautes raisons d'ordre politique, plutôt que par malhonnêteté ou pauvreté, il arrivait au souverain breton de ne pas payer cetaines dettes : ainsi, il évite de payer la plus importante obligation qu'il ait contractée au cours de son règne, l'indemnité de 200.000 F aux Penthièvre attachée au second traité de Guérande, en 1381, puis il se dérobe au paiement de l'indemnité qu'il devait payer à Clisson.



Olivier de Clisson armé en guerre

Toutes ces ressources n'étaient pas d'une grande sûreté, alors qu'en cette deuxième moitié du 14e siècle, les besoins de l'Etat se développent, un Etat moderne ne peut se constituer sans ressources régulières et suffisantes. La Guerre de Succession force à créer des ressources nouvelles avec le consentement des Etats dont le rôle dans le domaine financier est capital ; on voit alors apparaître des « *finances extraordinaires* », véritables impôts publics, perçus au profit du seul duc ; ce sont le fouage, l'aide des villes, les droits d'entrée et d'issue, l'impôt sur le vin, le billot et divers subsides dont Jean 4 était grand inventeur.

UN TOURNANT IMPORTANT DANS L'ORGANISATION FINANCIERE DE LA BRETAGNE

En Bretagne, comme ailleurs, recettes et dépenses de l'Etat deviennent importantes, ce qui conduit tout naturellement à une compétence technique accrue dans le maniement de l'argent et à la professionalisation des services financiers du duc ; c'est un tournant décisif dans l'organisation financière de la Bretagne, sans qu'il y ait, pour autant, une trop lourde pression fiscale. La taille du train de maison du duc et de celui de ses trois femmes successives ne suggère pas un style de vie dépassant celui de plusieurs de ses plus puissants contemporains ; les signes de prodigalité de Jean 4 ne manquent pas. S'il ne contracte pas de lourdes dettes, il n'est pas pour autant capable de consolider le trésor privé que son ancêtre Jean 2 avait constitué.

Jean 4 gouverne dans une période difficile au cours de laquelles les dépenses de guerre, notamment défensives, sont constantes ; il faut payer des troupes (une campagne durant un mois, avec une force de 500 hommes, coûtait 5.000 livres) ; il faut entretenir des capitaines anglais (50.000 livres payés à plusieurs en 1381) ; il faut verser des rançons, construire, réparer et défendre des châteaux (Auray, Nantes, Suscinio, Guérande, Vannes, Dinan connaissent d'importants travaux militaires) ; il faut racheter parfois des villes (ainsi Brest en 1397, pour 150.000 F).

Même s'il percevait des recettes de plus en plus importantes, le duc Breton n'utilisait-il pas avec trop de prudence les ressources économiques de son pays ? Les limitations financières dans un petit Etat en pleine croissance d'indépendance politique ne risquaient-elles pas de devenir ultérieurement des contraintes majeures pour une Bretagne face à une Angleterre ou à une France qui, l'une et l'autre, avaient fort appétit ? Tout en s'adaptant aux circonstances et en préparant le changement, il est vrai que Jean 4 était tenu à des dépenses obligatoires d'administration, à des contributions obligées d'ordre politique, à des frais inéluctables d'entretien de cour, à des libéralités nécessaires d'ordre artistique ou littéraire, toutes ces charges permettent de comprendre qu'un souverain pouvait en réalité être moins fortuné que certains seigneurs dépendant de sa suzeraineté !

Rappelons le paiement de la raison de Penthièvre afin de susciter un concurrent au duc Jean 4. Sa dignité de connétable l'abrite contre les assauts de son suzerain. Ce n'est pas par hasard qu'il procède à des échanges et divers achats de terre, dont la plus grande partie est située en Bretagne ou dans le voisinage immédiat du duché. Il possède plus de soixante propriétés dont dix-sept domaines en Poitou, trois en Anjou et huit en Normandie. Comme connétable il a, aux portes de Paris, l'importante forteresse de Montlhéry.

L'idée directrice est évidente lorsqu'on examine le regroupement de ses terres bretonnes en trois grandes zones : au nord, afin de couper au mieux le duc de tout secours anglais ; au centre, avec Josselin, capitale du Porhoët, sa résidence favorite et la forteresse la mieux armée de Bretagne afin de se tenir en garde loin des côtes à la fois des Anglais et du duc ; au sud-est, de part et d'autre de la Loire, par héritage, certes de sa famille, mais aussi par souci d'être maître des environs de Nantes dont de l'une des portes essentielles du duché et de la ville la plus importante. Il a ainsi progressivement dressé un véritable rempart entre la Manche et l'Atlantique mais surtout entre la Bretagne et la France entre lesquelles il est devenue, après une existence tapageuse, un interlocuteur privilégié en ce début du 14e siècle. Le ligne Clisson-Blain-Josselin-Moncontour demeure redoutable.

Clisson possède 18.699 feux sur les 98.447 recensés en 1392, soit près du cinquième de la Bretagne. Si l'on ajoute ceux de ses gendres, Rohan et Penthièvre, c'est le quart de la Bretagne. On peut aisément comprendre pourquoi Clisson vient de présider au couronnement du jeune Jean 5 et pourquoi il aspire au poste de régent.

PLUS D'UN MILLION DE BRETONS, DONT LE CINQUIÈME DÉPENDENT DE CLISSON

La première assiette connue du fouage, impôt direct sur chaque foyer, qui apparait en 1365, donne avec précision, à la fin du 14e siècle, le nombre de feux, soit 98.447, correspondant à 266.000 chefs de famille contribuables. N'échappent au fouage que trois villes, exemptées par Jean 4 : Hédé, Locronan et Ploërmel, certains nobles de

lignage et les populations des marches, contrôlées par Clisson, entre la Bretagne méridionale, le Poitou et l'Anjou. Avec une densité kilométrique de 7,7 feux et une moyenne de 4 à 5 personnes par feu, on peut désormais estimer la population bretonne entre 1 million et 1 250 000 habitants, soit une densité kilométrique de 30 à 36 ; la Bretagne est donc une zone de peuplement assez dense, peu entamée par la longue Guerre de Succession. L'occupation anglaise et française a seulement désorganisé l'habitat et les formes traditionnelles d'exploitation agricole, beaucoup de gens s'étant réfugiés soit dans les forêts, soit dans les villes fortifiées.

La Guerre de Succession a duré plus de vingt ans. Une guerre civile surtout longue ne peut laisser que de mauvaises séquelles, pour très longtemps, malgré les réconciliations passagères ; des enfants élevés, en période de guerre, prolongent très souvent à l'âge adulte, les haines des parents. La victoire de Montfort n'a jamais été franchement admise par de nombreux Bretons, d'autant que Jean 4, élevé en Angleterre, avait conservé beaucoup d'amitiés Outre-Manche. Des Anglais viennent s'installer en grand nombre, à sa cour, provoquant la jalousie et l'hostilité des seigneurs bretons. Sans juger de façon définitive, on peut comprendre que Clisson ait pu choisir le camp français, et que, désormais, beaucoup de Bretons soient francophiles, car la guerre et ses suites ont créé une réelle psychose de l'Anglais. Comment ne pas s'interroger pour l'avenir, à propos des conséquences politiques d'une telle alliance ?

SANS LE RÉSEAU DES ROUTES MARITIMES INTERNATIONALES

Au plan économique, la Bretagne, en ce début du 15e siècle, est insérée dans le réseau des routes maritimes internationales ; l'Angleterre est devenue son partenaire privilégié. La prospérité naissante de la marine, l'activité des marchands de sel et des fabricants de toile, le négoce des céréales, le commerce des vins gascons transitant par la Bretagne, nouent des sentiments d'amitié liés à l'intérêt, même si les ininimitiés de guerre et d'influence politique sont tenaces.

Ainsi peut-on dire que la guerre, l'occupation, la piraterie même, ont eu sur l'avenir breton une influence bénéfique.

Lors des réquisitions de flottes marchandes anglaises pour le transport des troupes, leurs propriétaires ont pris l'habitude de repartir de Bretagne, les cales pleines de marchandises diverses ; ils imposent ainsi progressivement des courants d'échange. Des sauf-conduits et des licences de commerce accordés par la chancellerie anglaise, sont, pour les deux tiers, demandés par un Breton ou un Anglais captif, qui sollicite l'autorisation de trafiquer entre les deux pays pour gagner l'argent de la rançon, souvent fort élevée. De grands ports se développent : Brest, Le Conquet, Saint-Malo, Morlaix, Nantes ; il est certain que le développement de l'économie bretonne, notamment de type alimentaire (sel, céréales, produits d'élevage, vin) est dû à la fréquentation assidue du marché anglais.

L'intérêt économique impose dont le rapprochement avec l'Angleterre, même si le cœur n'y est pas, alors que l'intérêt politique, malgré des sentiments favorables, déclenche la méfiance à l'égard de la France. Les étudiants bretons vont terminer leurs études à Paris et Orléans ; les cadets vont servir militairement en France ; des Bretons, tels Duguesclin, Clisson y font même de brillantes carrières ; l'Eglise continue à imprégner les Bretons d'une formation latine et française. Mais le souvenir de 1341 (avec la nomination d'un duc par le roi de France) et surtout de 1378 (avec la tentative d'annexion du duché) sont très vivaces.

A l'orée du 15e siècle, que de contradictions ! Seront-elles dominées par les Bretons ? Lorsque le pays est menacé, ils se rallient autour de leur souverain, mais le défunt duc est toujours demeuré le chef d'un parti victorieux. Certains, dont Clisson, ont trop souvent contesté la légitimité de son pouvoir ; beaucoup, dont Clisson, ont trop souvent rêvé de secouer une autorité imposée par la force ; presque tous, dont Clisson, se sont méfiés de l'anglophilie de son entourage.

ILLUSTRATION-TYPE DU SEIGNEUR FÉODAL, CLISSON, INCARNATION DES CONTRADICTIONS DE SON TEMPS:

Le connétable, incontestablement, a tenu une place prépondérante dans la politique bretonne du dernier tiers du quatorzième siècle. L'autorité, à cette époque, n'est d'ailleurs réellement exercée que par ceux qui détiennent le pouvoir économique. C'est le régime seigneurial qui caractérise le système politique. Le pouvoir politique est devenu objet de propriété et se confond avec les autres droits patrimoniaux ; droit public et droit privé sont étroitement mêlés. La seigneurerie, c'est, avant tout, le territoire sur lequel le pouvoir du seigneur est d'abord militaire ; il rend auddi la justice à ses sujets ; il leur impose ses jugements, tandis qu'il se rend justice à lui-même, au besoin les armes à la main. La phase féodale de l'évolution de la société politique est caractérisée par l'appropriation du pouvoir politique par la minorité qui détient la pussance économique et sociale, dérivant le plus souvent de la possession de la terre.

Clisson appartient à cette minorité ; il peut même être considéré comme l'illustration-type du seigneur ; organisé et puissant sur le plan militaire, il entend exercer sur ses terres des prérogatives relevant de la souveraineté. Est-ce l'un des derniers grands féodaux ? Parvenu à un très haut degré de prédominance économique, ses luttes avec le duc de Bretagne, qu'il refuse comme suzerain, puisqu'il accepte comme allié, avant de le servir, ne doivent pas surprendre outre mesure. C'est, avec certitude, un grand politicien, sachant au mieux, tirer et dénouer les fils des intrigues inextricables de cette période très complexe, spécialement dans cette Bretagne, relevant de guerre civile, sans cesse écartelée entre la France et l'Angleterre. Défenseur de la cause française dans le duché, Clisson a-t-il freiné ou, au contraire, exacerbé l'anglomanie de Jean 4 ?



Statue d'Olivier de Clisson, par Frémiet.

Tour à tour, chef d'armée bretonne puis « *l'homme le plus haï au monde* » par le duc, général d'Angleterre, puis « *boucher des Anglais* », connétable du roi de France, puis « *banni du royaume* », ce soldat a incarné les contradictions de son temps. N'ayant jamais été, lors d'un combat, ni battu, ni fait prisonnier (ce qui est fort rare pour l'époque), ayant toujours su déjouer les nombreuses tentatives d'assassinat du souverain breton, des princes anglais puis des oncles du roi de France, ce héros intransigeant sur le plan militaire sait être un excellent tacticien sur le plan politique et même se hisser, pendant quelques années, comme premier ministre du roi de France.

Successivement, ambassadeur de Bretagne à Paris, régent de Bretagne au nom du roi de France, lieutenant en Bretagne, lors de son emprisonnement à Londres de Penthièvre rival du duc prétendant possible au duché, chargé des affaires de Bretagne, au nom du duc, pendant son absence, l'héritier domanial des Porhoët s'apprête, à nouveau, à devenir régent, mais cette fois au nom de la Bretagne.

D'abord élevé à la cour d'un roi d'Angleterre dont le lieutenant en Bretagne, à la fin de la Guerre de Succession, fut le deuxième mari de sa mère, puis cousin du duc de Bretagne par son premier mariage avec une petite fille d'un Montfort, ensuite apparenté au roi de France par le mariage de sa seconde fille avec un descendant d'un capétien, enfin marié, en deuxième noce, avec une Rohan (elle-même veuve d'un Beaumanoir), donc beau-frère d'un Rohan, finalement beau-père d'un Rohan, par le mariage de sa première fille, tout en étant beau-frère d'un Lavel et d'un Rieux, ce fils d'un père décapité par un roi de France, a su utiliser, mieux que tout autre, ces importantes alliances parentales et se placer toujours du côté le meilleur du moment.

« CE GRAND ET RICHE HOMME »...

Peu sensible, trop souvent cruel, « ce grand et riche homme » comme l'appelle Froissart, à la fière devise « *Pour ce qu'il me plaît* », savait être généreux, doter des monastères, faire des aumônes, construire des chapelles et même payer des religieux pour prier à sa place ! Peu d'hommes reflètent, mieux que lui, toutes les gloires, toutes les horreurs, toutes les hypocrisies, toutes les sournoiseries de cette extraordinaire époque.

Comment Myth'mac est né...

Dans notre numéro de Février, nous présentions le travail d'un collectif théâtral, l'Eolienne, sur une légende galloise : « *Blodeuwez, la fille fleur* ». Ce qui n'était à l'époque qu'une ébauche a pris aujourd'hui sa tournure la plus éclatante. Une présentation scénique d'importance est née au Théâtre de l'Arc à Clichy : « MYTH'MAC » et sa qualité a été immédiatement reconnue au travers d'un passeport pour le Festival d'Avignon qui reste le plus grand centre de confrontation des démarches dramatiques.

Rappelons l'argument de départ : « Selon la légende galloise, Gwyzione et Arianrode sont de lignée royale. Ils sont également frère et sœur. De leur amour incestueux est né le prince Gwynnez. Arianrote ne veut pas reconnaître son fils que Gwyzione s'attache à protéger. Pour clore le terrible affrontement qui oppose le frère et la sœur, Arianrode frappe une ultime fois en prononçant que jamais Gwynnez n'aura pour compagne une femme de la race qui peuple cette terre... Mais Gwyzione a aussi des pouvoirs magiques. Avec l'expérience de son vieil oncle Mat, il va tenter de créer une « femme idéale » pour en doter Gwynnez et du même coup faire échec à Arianrode. »

A partir de là, Jean-Louis le Craver et Roland Lagache, deux Bretons de l'émigration, ont préparé le travail de création collective. Plutôt que de présenter une critique de l'œuvre, nous avons préféré donner la parole à Jean-Louis Le Craver qui a réalisé l'écriture définitive de « Myth' Mac », à Roland Lagache qui a synthétisé la « mise en théâtre » et à Claude Besson qui a écrit la musique de scène. Reste, après avoir lu ces textes à se rendre en Avignon pendant le festival pour mieux participer à la démarche originale de l'Eolienne, ou à inviter ce spectacle remarquable, dense et intelligent à venir tourner en Bretagne. C'était l'optique de départ (1). Elle peut encore être réalisée. (2)

André-Georges Hamon

(1) confère *Armor* de Février 1976 (2) écrire : Jean-Louis Le Craver, 9, avenue de Colombes, 92230 - GENNEVILLIERS Tél. : 791.33.47.



(photos Pascal Dacasa)

Un mélange de couleurs musicales

J'ai eu cette année l'occasion de composer coup sur coup pour la télévision (*Viviane* pour FR3) et pour le théâtre. C'est une activité que je n'avais pas encore abordée et dans les deux cas l'expérience fut passionnante. Mais à la différence du feuilleton T.V. pour lequel j'ai ponctué et souligné musicalement des images ou des séquences que j'avais visionnées, j'ai dû pour « MYTH'MAC » imaginer rêver les scènes sur les indications de l'EOLIENNE. Mon parti-pris musical a naturellement découlé du parti-pris dramaturgique. Il me fallait trouver pour le niveau légende des thèmes à caractère celtique par des timbres anciens et artisanaux (dulcimer, psaltérion). Pour l'actualité, j'ai utilisé, sur des thèmes plus haletants, des sonorités électriques assorties de percussions. Par contre, j'ai opéré un mélange des couleurs sonores sur la « Naissance de Blodeuwez » car la scène à lieu en légende mais le personnage qui la suscite vient de passer à vue d'un niveau à l'autre et cet événement devait être mis en évidence. En actualité, la seule chanson du spectacle est un charleston (BANJO SONG) et je me suis bien diverti à composer dans ce style inhabituel pour moi.

J'ai enregistré avec le concours de Jean-Louis Le CRAVER er de Claude FREY, mon complice attitré.

Claude Besson

Sur la dramaturgie et le texte de Myth'mac

Dans la légende, l'opposition Gwyzione-Arianrote se situe au plan du pouvoir politique : qu'ils soient frère et sœur établit leur commune

Votre sécurité ?.. SOYEZ PREVOYANT

Mutualité Bretagne

DES GARANTIES SÉRIEUSES :

Complément frais médicaux - Hospitalisation - Salaire ou Revenu - Décès - Invalidité - Vie - Décès - Retraite complémentaire -

POUR TOUS :

Salarié - Artisan - Commerçant - Profession libérale - Exploitant agricole -

Toutes ces garanties peuvent être accordées soit individuellement soit sous forme d'un contrat collectif éventuellement pour les salariés dans le cadre d'accords d'Entreprises ou de conventions collectives.

RENSEIGNEZ-VOUS :

— **22. SAINT-BRIEUC** : C.M.C.M. - 5, rue de Brest - Tél. : **33.39.51**
— **29. BREST** : S.M.D. - 14, rue Branda - Tél. : **44.52.37**
— **35. RENNES** : C.M.I.V. - 7, rue de Viarmes - Tél. : **30.87.91**
— **56. VANNES** : C.M.C.M.D.M. - 43, r. Ml-Leclerc - Tél. : **66.25.94**

lignée et atteste de leur égale prétention légale à gouverner. De nos jours la société de type paternaliste bat son plein; nous avons donc opéré un transfert au niveau de l'entreprise: la direction-programmation-gestion d'une salle de spectacle. Que ce soit un pays ou une entreprise, dans les deux cas le « Gwynnez » est un royaume...

Les sociétés archaïques à caractère matriarcal étaient plus tolérantes et comportaient moins de tabous que les sociétés andocratiques qui leur ont succédé. Le mâle a fondé la contrainte avec les commandements, les coutumes, les codes et les constitutions. Gwizione et Arianrote incarnent donc un conflit entre deux systèmes de valeur. De même notre Arianrote-actualité concevra sa fonction de directrice d'un cabaret d'auteurs comme étant celle d'une accoucheuse. A l'opposé Gwizione est très directif, applique des recettes et réalise des opérations financières. De plus cette activité n'est pour lui qu'une couverture... En d'autres termes, sur les conclusions de la légende: Arianrote défaite et Blodeuwez punie (mais non détruite), l'Eolienne fait appel. Ayant présenté dans la première partie du spectacle les conceptions de Gwyzione, elle réhabilite Arianrote dans la seconde et en fait son porte parole. Ce personnage apparaît donc comme décalé, fondamentalement subverfid, briseur de l'ordre établi, comme du langage qui le fonde et l'entretient.

Sur l'écriture: en premier lieu nous avions opté pour un style parlé au premier degré, assez naturaliste. Mais ce qui convient au cinéma ne convient pas forcément au théâtre. Sur les conseils de Jean Markale, nous avons changé notre fusil d'épaule pour adopter un style plus littéraire en gardant toujours à l'esprit que le texte devait être dit. D'autre part les figures de la légende ont une certaine grandeur qu'il fallait retrouver dans la transposition. Ce parti-pris présente l'avantage de faire accentuer par contraste la rebellion d'Arianrote qui malmène allégrement vocabulaire et syntaxe.

Enfin nous avons veillé à ce que les « démonstrations de pouvoirs magiques » soient situées à leur place exacte, c'est-à-dire au niveau mythologique car il s'agit évidemment d'une duperie: on s'invente des pouvoirs pour susciter la crainte et le respect et on tente de rendre ces histoires non seulement crédibles, mais exemplaires et si possible à référence constante. *(à suivre)*

Jean-louis Le Craver

Brest

Palais des Arts: 1er juin, cinéma à 21 h: *les hommes préfèrent les blondes,* de Howard Hawks avec Marylin Monroë - mardi 8 juin, « *le sous-marin jaune* » de George Dunning, musique des Beatles -
Expositions: du 20 mai au 20 juin: la sculpture et la cubisme
jusqu'au 20 juin: tapisserie contemporaine
du 23 mai au 15 juin: Even (peintures)
de juillet à octobre: artisanat breton.

LE THÉÂTRE DU BOUT DU MONDE PRÉSENTE LE GRAND VALET DE PER JAKEZ HELIAS



« le grand valet » par la C.D.O. (1962) Marcel Chicot et Roger Guillo dans

Créé en 1962 par la Comédie de l'Ouest, *le Grand Valet* nous rappelle que l'écrivain révélé par « le Cheval d'Orgueil » est aussi un auteur dramatique. *Per Jakez Helias* a en effet publié plusieurs pièces: le roi Kado, la femme de paille, parmi les plus connues.

Mais incontestablement, Le Grand Valet est la pièce d'Hélias qui a été la plus jouée jusqu'ici: son action se situe vers 1935 à l'époque où la révolution qui va bouleverser le monde paysan est latente.

Dans un important domaine de Bretagne, un valet se ronge les sangs à l'idée de ne pas posséder sa terre à lui. Il imagine alors des stratagèmes pour hériter du domaine de son maître.

Mis en scène par Roger Guillo, cette pièce a pour interprètes: Nicole Canu, Pierre Gondard, Sébastien Keran, Roger Guillo, M.J. Bretonnière, Gérard Darman, Marcel Chicot.

(à Betton le 18 juin - à Fouesnant le 17 juillet et à Quimper le 18)

Saint-Brieuc

Foyer d'Action culturelle: 4 juin: *jazz story* avec « the Dixie Flyers » et « Jazzkool » à Robien - du 5 au 7: *stage d'expression corporelle* animé par Martine Travel.
Expositions: Quatrienne Biennale d'Art de St Brieuc (exposition-vente).

FÊTE DE PRINTEMPS A TI KENDALC'H LE 13 JUIN

La fête de printemps qui a lieu chaque année à St Vincent sur Oust (près de Redon) sera couplée le 13 juin prochain de l'inauguration du 2e bâtiment du centre culturel breton.

Cette journée commencera à 10 h le matin avec un concours de sonneurs de couple et un concours de danse (la dans Round).

L'après-midi, animations diverses avec vente-signature d'écrivains bretons (Jean Markale, Yann Berkilen, Simone Morand, Ernest le Barzic et d'autres encore), le théâtre Populaire de Bretagne, du cinéma breton et une exposition de Xavier de Langlais.

bals bretons / festoù-noz

5 juin: fest-noz à la salle omnisports de *Châteaubriant* avec An Endreiz, les hautous de Jans, les sonneurs locaux et tous ceux qui voudront participer à l'animation.

5: Plaudren, bal breton avec les Sonerien er hoët, Er Lann eus, Caro et Dubois - *Nort sur Erdre - Boulogne sur Seine,* à la salle des fêtes - *6: Le Croisic - 12: Guérande - Kervalet - 13: St Vincent sur Oust,* fête de printemps et inauguration du 2e bâtiment de Ti Kendalc'h - *20: Teillé,* feu de la St Jean et fest-noz - *26: Ste Luce - St Nazaire - Sucé - Landeben* (près de Lamballe), feu de la St Jean au terre de Quihanet - *Vannes,* fête de nuit dans le jardin des remparts - *27: Escoublanc,* bal breton - *3 et 4 juillet: Plaudren,* grande fête bretonne avec bal breton le samedi à 23 h et fest-noz le dimanche à 21 h - *10 juillet:* fest-noz à *Plessé.*

Maison de la culture de Rennes

Mardi 1er juin: jazz avec les *musiciens de Nougaro,* à 21 h salle Vilar - *Mercredi 2 et jeudi 3,* cinéma: *Taking of* de Milos Forman - *jeudi 3,* débat: *les enfants parlent aux adultes* (débat), salle Serreau, entrée libre - *mardi 8,* débat sur l'agriculture: *les groupes de base dans la grande coopération* à 21 h - *mercredi 9 et jeudi 10,* cinéma: *les Cheyennes* de John Ford - *vendredi 11, réunion des adhérents* à 18 h salle Vilar - *Mardi 15,* théâtre: *Drame rituel d'Iran,* salle Vilar à 21 h - *mercredi 16 et jeudi 17,* cinéma: *Paint your wagon* (la kermesse de l'Ouest) de Joshua Logan - du *lundi 21 au vendredi 25,* théâtre: *Welfare State* - *mardi 22:* cinéma: *l'autre France:* d'Ali Galem, à la salle de cinéma à 21 h - *mercredi 23 et jeudi 24,* cinéma: *the Wild Bunch* (la Horde sauvage) de Sam Peckinpah - *mercredi 30 et jeudi 1er juillet,* cinéma: *the conversation* de Francis Coppola.
Expositions: jusqu'au 12 juin: Tapisseries de Sheila Hicks. Les Malouinières.

Nantes

Centre nantais de culture celtique: 5, *fest-noz* à Nort-sur-Erdre - 5/6/7, *Gouel ar Brezhoneg* (fête de la langue bretonne) à Pont l'Abbé - 6: *fest-noz* au Croisic - du 10 au 24: *quinzaine celtique* de Nantes - 12: *fest-noz* à la Madeleine de Guérande - *fest-noz* à Kervalet - 13: *festival* de Blanche Couronne - du 14 au 19: *festival Kervégan* à Nantes - 16: *veillée* et *feu de joie* au F.J.T. Nantes Beaulieue - 20: *fête de la St Jean* à Teillé (défilé avec 7 groupes, spectacle et fest-noz) - 20: *Festival* de la Sicaudais - 24: *feux de la St Jean* au château des ducs à Nantes - 26: *fest-noz* à Ste Luce (Cercle celtique d'Orvault) - *fest-noz* à St Nazaire - 27: *bal breton* à Escoublac - 27: *devezh ar vro,* rassemblement sur la lande de la bataille à Bains s/oust près de Redon.

Pour ne jamais être en panne d'argent liquide.

Eurochèque

Crédit Mutuel de Bretagne

EURO 25

Le Bonheur est pour demain

VACANCES AUX CANARIES

15 jours DERART les 11 juillet - 25 juillet et 8 août

documentation gratuite sur demande. Organisé par :

felicitas

le seul institut
psycho-matrimonial
53, boulevard de la Liberté
35000 **RENNES** - T. (90) **30.54.07**

POUR LES PERSONNES SEULES
UNE OCCASION UNIQUE
DE RENCONTRER LE BONHEUR !

LA PSYCHOLOGIE MODERNE ACQUIERT SES LETTRES DE NOBLESSE... AVEC FELICITAS

FELICITAS est un institut psycho-matrimonial, conseil conjugal et familial.

LA NOTION DE SERVICE a une importance capitale pour FELICITAS et ses responsables. Ainsi les questions d'un client s'accompagnent toujours d'une prise en charge des problèmes psychologiques causés par la solitude.

FELICITAS part en guerre contre cette maladie du siècle. C'est par le biais des techniques modernes de la psychologie qu'il obient un tel succès. Et c'est sur ces techniques qu'il a basé ses méthodes.

« La personne » qui consulte FELICITAS obtient une plus grande sécurité, un mariage réussi, ainsi que des solutions rapides à des problèmes.

Rien n'est laissé au hasard par le service psychologique composé de professionnels qui étudient le dossier de chaque client afin de cerner le caractère, le tempérament, la personnalité de chaque adhérent. Ainsi FELICITAS a toutes les chances de réunir deux êtres en fonction de leurs affinités les plus nuancées.

L'entente d'un couple dépend avant tout d'une harmonie basée sur des voies fondamentales de valeurs humaines et morales.

MADAME GORETTY

63, Avenue du Général de Gaulle
BP n° 1 - **35310 MORDELLES**
Tél. 16 (99) 55.45.24.

FEMMES

19 a. cél. 1 m 58 employée de maison. Réf. 90087.
24 a. cél. 1 m 66 employée. Réf. 71671
28 a. cél. 1 m 56 cultivatrice. Réf. 93237.
33 a. cél. 1 m 60 commerçante. Réf. 93265.
43 a. veu. 1 m 58 secrétaire médicale. Réf. 93311.
53 a. veu. 1 m 57 commerçante. Réf. 93287.

HOMMES

23 a. cél. 1 m 72 dessinateur. Réf. 93034.
26 a. cél. 1 m 84 Ingénieur. Réf. 42420.
28 a. cél. 1 m 84 fonctionnaire. Réf. 90060.
35 a. div. 1 m 75 officier de marine. Réf. 80002.
38 a. div. 1 m 70 pharmacien. Réf. 72862.
55 a. div. 1 m 75 militaire en retraite. Réf. 93286.

CLUB CORDIA

Mariages, amitiés, relations. Adhérents en Bretagne et dans toute la France.
Tarifs exceptionnels jusqu'au 1/7/76.
Renseignements : 2 timbres, B.P. 169 - 29105 QUIMPER.

Exister c'est être deux



MARIAGES SÉRIEUX

UNI - INTER

Angers : 85, avenue Pasteur, Tél 43.92.80
Brest : 91, rue Jean-Jaurès, Tél. 44.40.56.
Lorient : 21, Bd Leclerc, Tél. 21.19.94
Nantes : 6, rue J. de la Fontaine, Tél. 71.62.65
Rennes : 1, rue de la Parcheminerie, Tél. 30.06.54

LES PRINCIPAUX CABINETS UNI-INTER DE L'OUEST - A VOTRE SERVICE



CULOTTES SANS PRESSIONS

Une nouveauté : la culotte pour bébé sans pressions. S'adaptant parfaitement à la conformation du bébé, les nouvelles culottes ***Lovely Baby*** *se ferment au moyen de 3 attaches à l'endroit qui convient le mieux à sa taille.*

Même système pour les culottes du ***Dr Beechold*** *qui sont faites également « sur mesures ». Douces, confortables, solides, imperméables, c'est une nouveauté pratique qui rendra bien des services aux mères de famille et leur fera faire en même temps de sérieuses économies : elles se lavent et sèchent rapidement et suivront votre bébé plus longtemps.*

P.S. PREMIER SECOURS

Fabriquée par les ***Ets B. et P. Dewavrin*** *connus pour leur expérience dans le domaine de l'hygiène, la gamme* ***P.S. Premier Secours*** *comprend un ensemble homogène de produits de qualité, pour les premiers soins.*

Présentés dans un conditionnement hygiénique et pratique, ces articles sont indispensables dans l'armoire à pharmacie et la trousse de secours : pansements découpés, sparadrap, bandes de crêpe, compresses, gazes... (en vente hors pharmacie).

LE ROLLER-PEIGNE

Les rouleaux énervent bien souvent les femmes : c'est long à mettre, pas toujours facile et il n'est pas des plus agréable de supporter sur la tête ce tiraillement lancinant. Si encore le résultat était garanti, cela vaudrait la peine de souffrir un peu mais ce n'est pas toujours le cas.



Jacques Dessange *propose un autre moyen d'avoir une coiffure ondulée et mouvante : le roller-peigne. Surmonté d'un cylindre de bois léger, ce peigne permet de boucler, cranter ou simplement de gonfler les cheveux. Léger et très maniable, le roller-peigne de* ***Jacques Dessange*** *peut être envoyé eb écrivant à J. Dessange - 37, avenue F. D. Roosevelt - 75008 Paris.*

BIENFAIT DU MATIN

Celles qui utilisent les crèmes de nuit ressentent le besoin de prolonger leur effet pendant la journée en protégeant leur épiderme.

Celles qui n'en utilisent pas ressentent le même besoin de fraîcheur de leur peau dès le matin.

C'est pourquoi ***Lancôme*** *a créé* ***Bienfait du matin*** *: il assure à l'épiderme un confort et une protection réels.*

Crème de jour tonique et fluide, ***Bienfait du matin*** *existe en 3 teintes (naturels, bronzé, doré) et 2 versions (peau sèche et sensible et peau normale et grasse).*

LES FRANÇAIS DANS LA GUERRE D'INDEPENDANCE AMERICAINE.

Tel est le thème d'une exposition temporaire que l'on peut visiter au Musée de Rennes jusqu'au 4 Juillet - à moins que la durée en soit prolongée, ainsi que le souhaiterait François Bergot, conservateur du Musée des Beaux-Arts.

Dès son entrée, le visiteur est saisi par l'atmosphère de vérité, de vie qui se dégage de l'ensemble de cette exposition. Ici rien de figé, de froidement statique; bien au contraire, le visiteur tend, par une étrange impression de retour en arrière, à se sentir contemporain de cette jeune et récente épopée que fut la guerre d'indépendance américaine. On retrouve ici présents de « vieux amis » que l'on aurait un peu perdus de vue: Le marquis de la Rouërie et Rochambeau, La Fayette et Franklin...

La richesse iconographique de l'exposition, la beauté et la précision des objets présentés (armes, objets de marine - tel un admirable cadran équinoxial -) ont une grande puissance évocatrice que renforce le cadre même de cette exposition réalisée avec goût et intelligence. Tout est clair, lumineux. Ne manque aucune explication nécessaire et nul oubli ne vient entacher cette évocation d'un évènement illustre. Souhaitons que la date de fermeture de l'exposition puisse être repoussée afin que de plus nombreux visiteurs puissent voir ce qui mérite hautement de l'être.

Yannick Pelletier

***N.B.** Le Musée de Rennes est ouvert tous les jours, sauf le mardi, de 10 à 12 h et de 14 à 18 h. - 20, quai Emile Zola. Ajoutons que le Musée a fait éditer un catalogue relatif à cette exposition.*

Les 4, 5, 6 et 7 juin Gouel ar brezhoneg dans le pays bigouden

C'est à Pont-l'Abbé qu'aura lieu cette année Gouel ar Brezhoneg (la fête de la langue bretonne). Cette fête se déroulera sur quatre jours, du vendredi 4 juin au soir jusqu'au vendredi 7.

BULLETIN D'ABONNEMENT OU DE RÉABONNEMENT *

à découper ou à recopier
et à nous retourner
10, rue Vicairie
Boite postale 540
22010 SAINT-BRIEUC

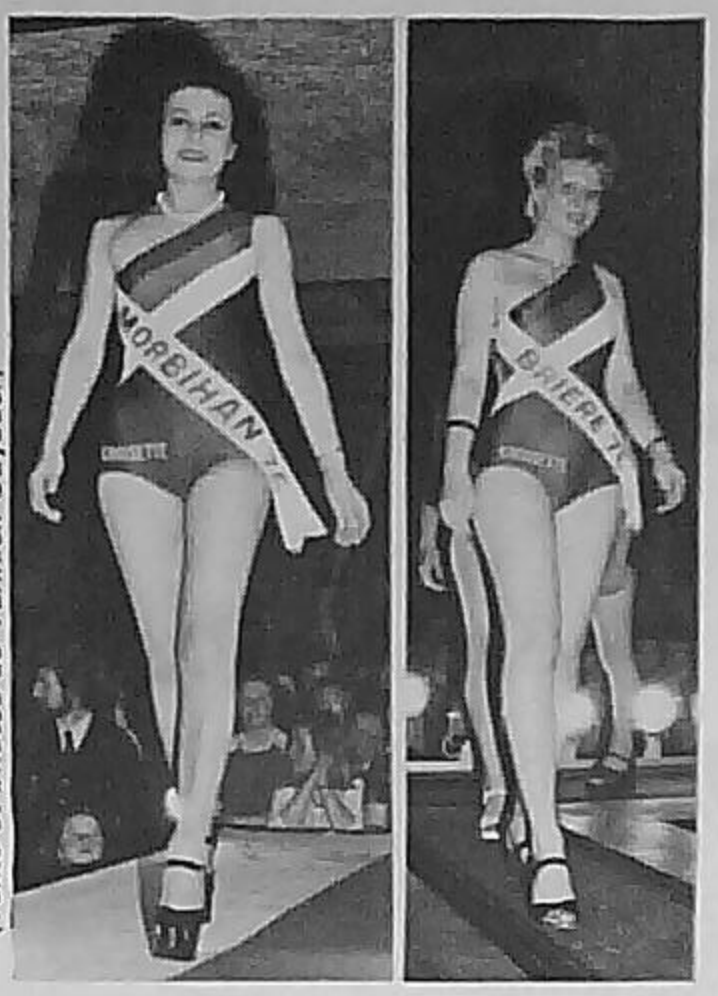
M .....
Profession : .....
Adresse : .....
.....

souscrit à un abonnement d'un an à « ARMOR - magazine » et verse 50 F (ordinaire) ou 150 F (soutien) par :
— chèque bancaire
— chèque postal
— virement au C.C.P. Armor : 2691-70 Rennes

Cet abonnement donne droit en plus à une petite annonce gratuite de 50 mots max. et à un texte de 5 lignes dans le carnet, à utiliser dans l'année (joindre l'étiquette du dernier envoi).

* Raver les mentions inutiles.

La brune et la blonde



(Texte et photos de Yannick Guyader)

Miss Morbihan : Brigitte

Brigitte CORNIQUEL, 19 ans, de Saint-Gonnery a été élue Miss Morbihan 76 à PLUMELIAU. Brune, aux yeux noisette et étudiante en secrétariat à PONTIVY, elle avoue n'être pas particulièrement sportive. Quant à la télé : elle l'aime modérément...
Ses distractions favorites : les sorties, le cinéma. Son idéal : un grand brun. Signe astrologique : les Gémeaux.

Miss Brière : Liliane

Grande, blonde et à l'allure altière, Liliane MORTIER dépassait d'une tête toutes ses concurrentes à la présélection de Miss BRIERE à LA CHAPELLE DES MARAIS. D'origine typiquement nantaise, elle aime profondément son pays : la Bretagne. Mais être élue Miss BRIERE la veille de la Fête de l'Unité constitue plus qu'un symbole : c'est une véritable profession de foi.

Secrétaire dans un bureau de contentieux en plein centre de NANTES, Liliane reconnaît que ses meilleures suporters ont été sa famille, son patron et le public qui l'a plébiscitée en cette soirée du 24 avril. Sportive, elle aime la natation, le tennis et affectionne particulièrement le Maroc pour ses vacances.

Liliane nous a confié que son idéal masculin est un homme sportif, grand et surtout ayant des goûts simples. Ça doit se trouver...

chroniques

CARNET

* L'abbé *Commault*, directeur de l'école d'agriculture de Pommerit-Jaudy, a été élu président national de l'enseignement agricole privé.

* *Christian Delaunay* est nommé chef du service de l'Equipement en Bretagne.

* M. Le Gall (Concarneau) a été élu *président de la S.E.P.N.B.* Vice-présidents : MM. Demouvre (Loire-Atlantique), Combot (CdN), Mousset (Morbihan) ; Mlle Olivier (Ille-et-Vilaine). Secrétaires : MM. Le Demezet et Mlle Jegou. Trésoriers : MM. L'Her et Jonin.

* *Pierre Ricou*, précédemment secrétaire général du Jura, a été nommé sous-préfet de *Châteaulin*.

* *Francis Le Hérissé* a été élu président du bureau régional des M.J.C. Bretagne et Pays de Loire. Vice-présidents : Jacques Asseray, Jean-Pierre Bastide, Guy Juban. Secrétaires : Jean Hennin et M. Le Borgne. Trésoriers : Christian Bompas et Christian Bertou.

* *Louis Désédedavy* a été élu maire de Mouazé.

NAISSANCES

* *Une seconde fille : Géraldine est née au foyer de notre collaborateur et ami Gilles Maurice, du service publicité d'*Armor magazine.

EURED

Ar 5 a vis Ewen, e Gwiskriv, e timez Tegwenn RAUDE, eus an Deri Dowlas, gant Job ar Gag, esel Pouellgor ar FALSAB Kêr-Vreizh a Dugelezh Breizh.

Da nos, e Gourin, fest-nos gant Daniel an Tonkes, ar vreudeur Penneg a sonerion arall.

NECROLOGIE

ANTOINE CAILL

Antoine Caill n'a pas survécu au malaise dont il avait été victime lors de la dernière session du Conseil régional. Il était né il y a 53 ans à Plouzévédé dont il était maire depuis 1959. Greffier de justice au tribunal de Brest, il fut élu député U.D.R. en 1962 et il le demeura, toujours brillamment élu, jusqu'à sa mort. Passionné par les pierres et la nature de son Léon, il possédait une vaste érudition dont il fit profiter nos lecteurs dans notre n° spécial de l'été 1975. Son suppléant, Yves Michel, maire de Plouescat, 56 ans, lui succède au Palais-Bourbon.

* Notre confrère *Alexandre Cathrine* s'est éteint à l'âge de 83 ans. Avant la guerre, il avait animé le quotidien « Le Nouvelliste du Morbihan », le bi-hebdomadaire « L'Ouest Républicain » et l'hebdomadaire « L'Eclair du Finistère ». Ses journaux lui furent enlevés par les occupants allemands puis interdits à la Libération.

* Yves-Marie *Le Maréchal*, 84 ans, ancien maire de Locquirec * R.P. *Le Bartz*, 71 ans, assomptionniste, ancien secrétaire général de « La Croix » * *Pierre de Couëssin du Boisriou*, 87 ans, ancien maire de Saint-Julien * *Fernand Le Drogo*, 72 ans, ancien champion de France cycliste * *Marie-Lise Botrel*, 83 ans, veuve du célèbre barde * *Maurice Harnoist*, 56 ans, maire de St-Germain-du-Pinel.

Vendredi 2 - Samedi 3 et Dimanche 4 juillet 1976

plaudren - Croix du Hayo

Fête populaire bretonne

Vendredi 2 : 20 h 30 - église de Plaudren : récital avec Maripol « liturgie celtique », montage audio-visuels et films sur les pays celtes

Nouvelles implantations de Centres Edouard Leclerc : *Pontivy* et *Saint-Brieuc* * Fin juin, mise en service du tronçon *Landivisiau-Saint-Thegonnec* de la voie expresse à 4 voies * Le Joint français de *Saint-Brieuc* et les Postes et Télécommunications de *Rennes* ont reçu la coupe 1975 de l'entreprise la plus sportive * Pierre Méhaignerie a inauguré les installations de la Compagnie des produits industriels de l'ouest à *Vitré* * Le 26 juin régates de nuit au *Croisty-Le Palais* * Projet d'implantation d'une clinique de géronto-psychiatrie à *Bourbriac* * La forme de radoub de *Brest* sera mise en service ne 1980 * Difficultés sérieuses pour les Ateliers et Forges de l'Ouest (*Saint-Nazaire* et *Brest*) * Du 15 juin au 4 octobre, exposition de meubles et instruments de musique bretons au château de Pontivy.

Juin à F.R 3 - Bretagne

Mardi 8 *juin* : le passeur du Mont Saint-Michel — *Jeudi* 10 : le remembrement, pourquoi et comment ? (Bretagne) — De la musique avant toute chose (Pays de Loire) — *Lundi* 21 : magazines sportifs — *Mardi* 22 : Belle Ile en Mer — *Mercredi* 23 : Billiers, terre ouverte — *Jeudi* 24 : *les handicapés* (Bretagne) — L'école verte (Pays de Loire) — *Vendredi* 25 : le soleil se lève à Carnac — *Samedi* 26 : chants et musiques des Celtes — *Lundi* 28 : magazines sportifs — *Mercredi* 30 : la moto et les autres — *jeudi* 1er *juillet* : le granit en Bretagne (Bretagne) — Les difficultés de l'étalement des vacances (Pays de Loire) — *Dimanche* 4 : Nantes, port de la liberté.

petites annonces

Le mot : 2 F + taxes (20 %) 0,20 = 2,20 F
(Les demandes d'emploi sont gratuites)
Supplément pour encadrement : 30 F.
Pour la domiciliation à la revue, supplément de 5 F

DEMANDES D'EMPLOI

● J.H. libéré prochainement O.M. cherche emploi *travaux saisonniers* domaine *maraîcher*, préférence Bretagne ou Normandie. Dominique Jaglin, GA PLR CARS, ESM et EMIA, 56210 Coëtquidan.

● STAGIAIRE A.F.P.A. Meaux, section de *TECHNICIEN GEOMETRE TOPOGRAPHE*, recherche place O.P. 2 ou C.B. 1 dans cabinet ou équivalent dans entreprise T.P. Libre fin juin. André Bellec, A.F.P.A., T.G.T. 1, 79, av. de la Victoire, 77109 Meaux.

● J.H. 26 ans, expér. contacts, pouvant travailler anglais, alleman et espagnol, *cherche emploi* région indifférente. Ecrire : M. Quenet Georges, 34, rue de Kerneach - 29110 Concarneau.

● Jeune fille 19 ans cherche place *employée de commerce*. S'adresser Mlle Roussillon, Le Bourg-Neuf, La Couyère, 35.

●*ETALAGISTE CONFIRMEE* (6 a. exp. Paris) recherche emploi VENDEUSE-ETALAGISTE. Temps complet ou ETALAGISTE (forfait). Ecrire Mme Galbrun, 18, square du Cormier, 35100 Rennes. Tél. 30.12.60.

OFFRES D'EMPLOI

● Embauche *plâtriers mensuels*. Se présenter heures repas ou samedi. Piron Pierre, 235, rue de Châteaugiron, Rennes.

● Cherche pour saison *bouchers* et *charcutiers*. Gaillard, Sainte-Marine, Combrit 29120. Tél. : 91.07.47.

● Nous recherchons immédiatement pour notre département Revues Municipales et Cantonales (bull. officiels) de *très bons courtiers libres en publicité*. Fortes commissions. Ne pas se présenter : écrire avec réf. et C.V. à *SOPEL*, BP 540. Saint-Brieuc, ou contact téléphonique : 33.61.98.

● Centre hospitalier de St-Malo recrute : *infirmières* à temps plein et à mi-temps - une *assistante sociale* - une *infirmière puéricultrice* - *préparateur* en pharmacie.

● Demande jeune *pâtissier glacier* saison, *références*. Bullio « Napolitain », Le Pouliguen 44.

MARIAGES

● *Foyers Catholiques* Mariages par correspondance, toutes situations et régions, divorcés s'abstenir. Documentaiton gratuite contre 3 timbres. Ecr. FOC (A), BP 54, 44002 *Nantes* Cedex.

RELATIONS

● *Vie transformée*, régénérée, joyeuse, réussie. Finis solitude, dépression, problèmes... Un but : *merveilleux avenir*. Gratuit : J.E.V. (A), 143, rue Belleville, 75019 Paris.

AFFAIRES

● Si vous êtes intéressé à exporter *vos produits en Suisse* ou à acquérir des produits en *provenance de Suisse*, prenez contact avec nous en nous soumettant vos offres ou demandes détaillées. Adressez vos demandes à *Globe-Contact* sa, route de Bâle 35, Case postale 47, CH - 2800 Delemont (ou à *Armor magazine* qui transmettra).

PHILATELIE

● COLLECTIONNEZ pratiquement et économiquement les *TIMBRES-POSTES NEUFS*, FDC, BF, tous pays, en écrivant à M. Ph. PAYET, 97427 Et/Salé-les-Bains, Réunion.

SELECTION IMMOBILIERE

● RUMENGOL, *Parc Armorique, mer* 3 km, MAISON confort 4 pièces. Jardin, prés. — M. KERDONCUFF, 17, rue des Papillons, 41200 Romorantin.

● Ville sud-Finistère, CREPERIE semi-industrielle, en pleine activité, atelier, possibilités d'extension - immeuble, atelier, bureau avec matériel, jours à crêpes et gâteaux bretons - Me Queinnec, notaire à Pont-l'Abbé 29120.

● *Morlaix* : sur hauteur dominant la ville, mais. bonne constr., cuis., s. à m., 4 chbres, 2 cab. de toil., jardinet, cour, cave — M. Cotrez, PTT 50300 Avranches. Tél. (43) 8 Landivy.

● A VENDRE à *Quimperlé*, Centre ville dans rue commerçante, *Pas de porte* avec appartement. Tél. (98) 96.06.11.

● A VENDRE, à *Loguivy-Lannion*, à 100 m de la chapelle : trois lots de *terrains* à bâtir. Certificat de lotissement. Voir : Francis Le Berre, 11, quai d'Aiguillon, Lannion.

POUR LES VACANCES

● *Tregarantec* (Finistère) : 12 km mer, pleine camp., ds gde mais., appt (5 pers.) - Juillet, à partir 15 août - Appt 2 ou 3pces - Du 1er au 15 août - Mme Bidon, Tregarantec, 29260 Lesneven. Tél. (98) 83.21.53 (h. repas).

● *Batz-sur-Mer* (Loire-Atlantique) ds villa neuve, face mer, appt tt cft (4 pers.) - Juin, sept., loc. quinz. ou mois, 1000 F mens. - M. Peyrusse, 8, place du Gers, 31770 Colomiers. Tél. (61) 62.97.41 p. 526.

● Loue PREFAILLES, APPARTEMENTS juin, juill., août, septembre. Deux p., cuis., salle d'eau, tout conf. Cour pour voiture et jeux d'enfants, 250 mètres plage. Tél. (40) 46.34.89 Boulaire, 54, rue Maurice-Terrein - 44100 Nantes Chantenay.

● A LOUER *Saint-Malo*, juin, septembre : chambre, cuisine. S'adr. Lemoine, 18, rue Noguette 35400 St-Malo.

● Particulier loue à Corseul 22, à 10 km de la mer : *maison* type IV tout confort. Juillet, 1.200 F ; juin, 600 F ; sept. 600 F plus électricité. - Ecrire à Lucas, 7, rue Le Bastard, Rennes, tél. 30.00.56.

● *Plozevet* (Sud-Finistère) : 1 km bord de mer, b. vue, tt cft, 3 chbres, gar., gd jardin. - Juil., août - M. Jolivet, cité du Moulin, Plozevet, 29143 Plogastel St-Germain. Tél. (98) 91.32.82.

● A LOUER campagne, *à Irvillac* MAISON 4 pièces, confort. Jardin. Juillet et septembre - S'adr. Mme Le Cann, Goasven, 29224 Logonna-Daoulas.

● *Juillet* : 4 stages de cyclotourisme d'une semaine en *Bretagne intérieure*. Tout compris : location de bicyclettes, visites, hébergement : 350 F. En août : un voyage en *Turquie* du 4 au 23 août. Transport en avion - Hébergement en hôtel et chez l'habitant. 1.830 F pour 3 semaines. Paris - Istambul - Paris. Inscriptions et renseignements : André Le Provost, Auberge de Jeunesse, Saint-Guen, 22530 Mûr-de-Bretagne.

ELEVAGE

● **COUVEUSES AUTOMATIQUES**

familiales, toutes grandeurs.

ELEVEUSES CLIMATISEES

THERMIS. 78110 Le Vésinet. Tél. 966 09 53.

DIVERS

● Achète CARTES POSTALES d'avant 1920 sur la *Bretagne*, en particulier sur le FINISTERE (sauf paysages, ruines, tableaux, monuments, ponts, châteaux, rochers). Roger CLOAREC, 23, Bd de la Gare, 29220 Landerneau.

● Un bimestriel original et instrutcif : FACETTES, « le lien des chercheurs instructifs et des curieux ». Le n° 5 F. Abonnement 1 an : 25 F. *Facettes*, BP 15, 95220 Herblay, CCP P 11696 06 Paris.

● *Comité des fêtes*, organisez une *Kermesse de la bière*, sous patronage d'une *Brasserie*. Nous vous fournissons chapiteau garni, orchestre, choppes, affiches. *Locaton chapiteau, Tente* pour réceptions. *Office du spectacle*, 29128 Tregunc. Tél. 97.62.53.

●A vendre CHIOTS *Berger Allemand*, pure race. - Joseph Blivet, Kerho, Le Bodéo, tél. 32.84.69

● Guides sopel : 1. *Pays de Vilaine*. 2. *Côte d'Emeraude*. 3. *Pays de Vannes et d'Auray*. 4. *Côte de Granit rose*. Envoi contre 5 F par Guide : SOPEL, 10, rue Vicairie, Saint-Brieuc.

● A vendre, cause surnombre, CHIENNE COCKER GOLDEN, 3 ans, très douce. S'adr. 34, bis rue Saint-Martin, Guingamp. Tél. 43.75.07.

courrier

UNE EXPÉRIENCE DE FORMATION CONTINUE A RENNES

A la suite de notre article paru sous ce titre dans *Armor magazine* d'avril 1976, *M. Y. Garnier*, de la société « La Fée », nous prie de préciser que : — L'interview qui a constitué la base de cet article a été effectuée le 22 février 1975. - L'expérience de formation continue avec l'Université de Haute-Bretagne s'est achevée en novembre 1974.

FIDÈLE QUAND MÊME

« Depuis un an, je suis sans travail comme beaucoup trop de nos compatriotes. Bien que cela ne m'arrange guère pour le moment, je vous adresse malgré tout un chèque de 50 F pour mon réabonnement : *Armor* reste une des rares publications bretonnes vraiment intéressantes. Je ne peux que souhaiter sa survie ». *Charles Coat*, rue Isidore-Leroux, 35400 Paramé.

L'ACCAPAREMENT DE LA VALLÉE DE L'ERDRE

« Parmi les plus beaux sites de Bretagne, il faudrait classer celui de la vallée de l'Erdre, magnifique rivière qui coule d'Anjou en Loire-Atlantique. Ce site, malgré une législation l'interdisant, est accaparé par une poignée de privilégiés qui empêchent l'accès au public (ce n'est pas le seul cas en Bretagne, malheureusement). Depuis 7 ans, nous luttons pour libérer cet accès. L'an dernier, 1500 personnes ont aménagé 3 à 4 km de rives ; cette année, nous avons organisé une grande journée d'action le 1er mai... ». *Loïc Bonnet*, allée Alphonse Beillevaise 44700 Orvault.

FR 3 ET LA RÉGION

« Sous le titre *Radio Bretagne* ?, je verrais assez bien dans *Armor* un écho stigmatisant l'attitude de FR 3 dans la région (...). Faudra-t-il conseiller au directeur de FR 3 d'aller voir au Basutoland comment l'on opère pour trouver dans le peuple des présentatrices qui l'honorent ? Savoir que notre ami Hélias a écrit « *Le cheval d'orgueil* » et non « le cheval d'or » (question piège pour les candidats rennais) c'est peut-être contribuer à relever le niveau de culture bretonne et celtique du personnel déjà en place ; à nous, cela semble nettement insuffisant ». *Loeiz Laurent*, rue Montalembert, Limoges.

LA POTERIE DU PRIX MORVAN LEBESQUE

« La poterie réalisée pour le Prix Morvan-Lebesque 1975, et remise le 20 janvier 1976 à la lauréate Mariannig Larc'hantec, est un don de Dominique Grain. Toute autre information est donc sans fondement, nonobstant les problèmes des P.M.E. En ce qui concerne Morvan Lebesque lui-même il appartient à l'immense catégorie des Bretons courageux qui ont appris leur langue ancestrale sans le moindre professeur pour atteindre un niveau honorable, au point de le lire couramment et d'en assurer les traductions inédites. Toute autre appréciation traduit la malveillance de son auteur ». Pour *le jury du Prix* : Olivier Lossouarn.

(*NDLR — On sait que deux prix portant le nom de notre regretté ami Morvan Lebesque avaient été décernés en* 1975. *Notre information concernait celui qui était allé à Roparz Hemon et qu'il a d'ailleurs refusé*).

LES OCCITANS ET LES BRETONS

« Je viens de lire dans votre revue que vous aviez refusé de publier un communiqué de Poble d'oc sous prétexte que ce mouvement occitan se mêlait des affaires propres à la Bretagne. Je suppose qu'il s'agit d'un texte où Poble d'oc dénonçait les infiltrations de Barbouzes dans différents mouvements bretons. Je ne discuterais pas du fond, chacun peut en penser ce que bon lui semble, mais bien plutôt le motif de votre refus : « ils sont pas Bretons, alors ce qui se passe chez nous ne les regarde pas », voilà en clair ce que vous dites. Propos racistes et bien révélateur de votre mentalité petite-bourgeoise, car la vérité n'a pas de frontières et si ce que disent les occitans de Poble d'oc est vrai, et même s'ils se trompaient, il n'y a aucune raison qu'ils ne puissent donner leur avis sur des affaires qui nous intéressent, nous militants Bretons au plus haut point. Plus loin un article glorifie l'action de Marcellin à Vannes mais dans cet article vous oubliez de mentionner son action répressive ; demandez à Glennor et à ceux qui étaient venus l'écouter sur la Rabine lors de l'inauguration du « Palais » des Arts, ce qu'ils pensent de l'action des matraques de Marcellin. Demandez à Le Gélébart, emprisonné depuis trois mois au régime droit commun, après avoir été accusé d'avoir commis un attentat, ce qu'il qu'il pense de la façon dont les flics lui ont tapé sur la gueule pour le faire avouer (...). Continuez comme cela et vous aurez droit à la Légion d'honneur pour services rendus à l'Etat, suprême décoration pour un journaliste, n'est-ce pas ? ». *Fanch Le Berre*, Lorient.

(*NDLR — Ce n'est pas nous qui choisissons les maires mais les conseillers municipaux élus au suffrage universel. Raymond Marcellin étant maire de Vannes, il était normal qu'il présente le Cahier spécial consacré à sa ville, comme l'ont fait Yves le Foll pour Saint-Brieuc, Henri Fréville pour Rennes. E. Caux pour Saint-Nazaire, André Morice pour Nantes, Michel Masson pour Pontivy, etc.*).

CARACTÈRE PROPRE

« Je suis abonné à *Armor magazine* depuis quelques mois, une revue que je lis avec un intérêt particulier parce que j'aime profondément cette région qui a su, malgré les multiples transformations du monde moderne, conserver son caractère propre. Je ne peux que féliciter les personnes qui s'occupent de cette revue ». *Jean-Luc Hochart*, 62380 Wismes.

armor magazine

Directeur
YANN POILVET

- Direction, rédaction, administration, publicité : 10, rue Vicairie - B.P. 540 - 22010 Saint-Brieuc. Téléphone 33.62.24.
- *Editeur* : SOPEL
- N° ISSN (International standart serial number) : Fr 0044-8966/944/107735-X.
- N° CPPAP : 47.307.
- N° SIR : 301769824 00014.

- *Rédaction* : Anne-Edith Poilvet et Morvan Duhamel, Eliane Deshayes, Michel François, Yannick Guyader, A.-G. Hamon, Michel James, Jos Philippe, Henri le Moal, Yannick Pelletier.

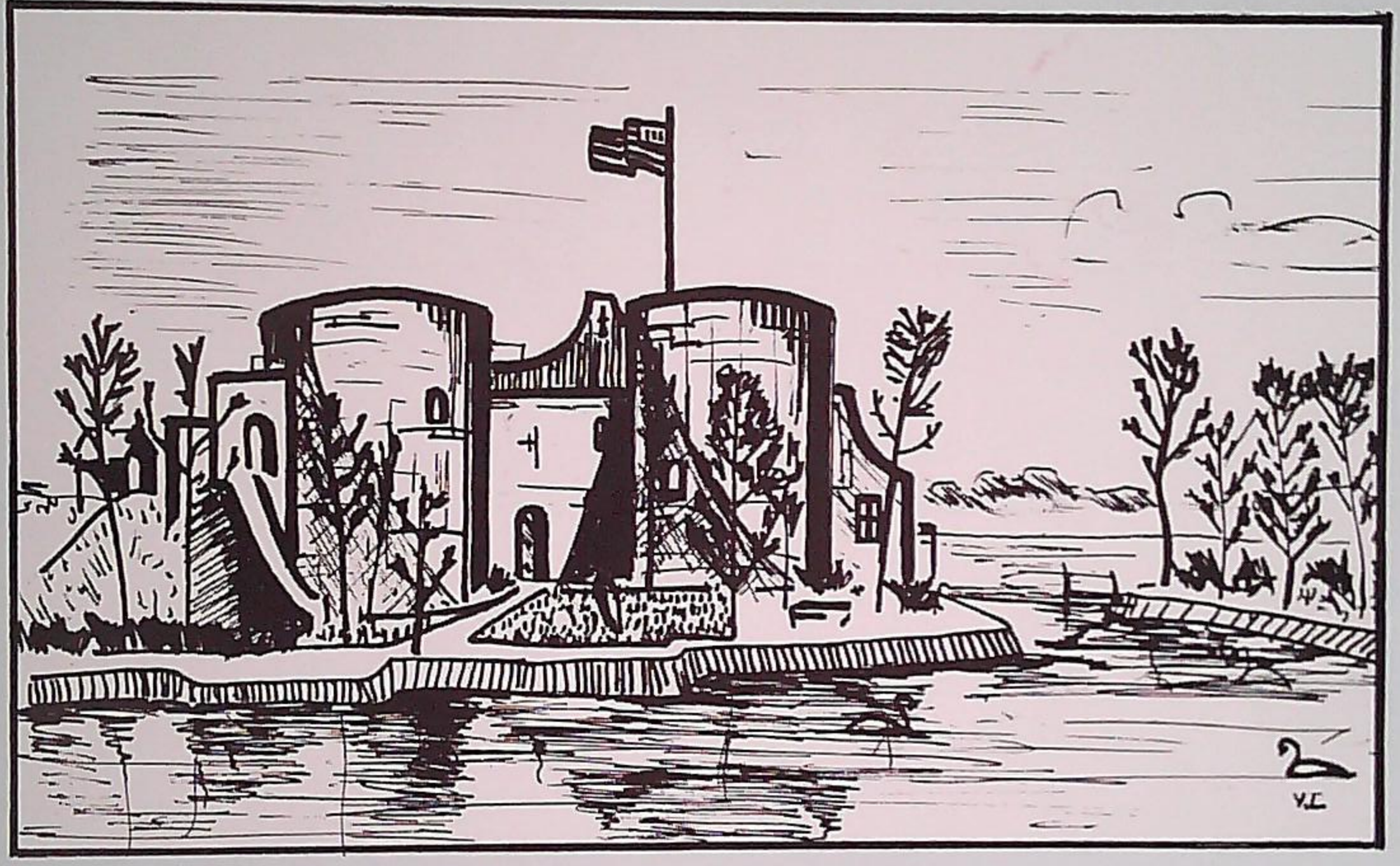
- *Abonnement d'un an* : 50 francs.
- *Abonnement de soutien* : 150 francs.
- *Abonnement pour l'étranger* : 80 francs.
- *Abonnement par avion* : Ajouter le tarif postal en vigueur.
- *Changement d'adresse* : 5 francs.
- *C.C.P.* ARMOR-magazine : Rennes 2691-70.
- *Domiciliation bancaire* : Banque de Bretagne, Saint-Brieuc.
- *Armor* ne publie pas de communiqués.
- *Une enveloppe timbrée* doit être jointe à toute correspondance demandant une réponse.
- *Les textes signés* n'engagent que leurs auteurs.
- La revue se réserve le droit de publier tout ou partie des *lettres* qu'elle reçoit, sauf indication expressément formulée dans les dites lettres.
- La publication d'extraits des articles est autorisée sous réserve de la mention d'origine.
- Les *manuscrits* et les *photographies* non utilisés ne sont pas rendus.
- Seules les personnes titulaires de la *carte millésimée* 1976 sont habilitées à recevoir des ordres de publicité et d'abonnement en faveur d'Armor-magazine.
- *Tout document, commande* ou *engagement* non validé par la signature du directeur d'*Armor-magazine*, gérant de la SOPEL, est réputé *nul* et *non avenu*.
- Le *bulletin d'abonnement* se trouve en page 48

- *Diffusion* : Messageries Hachette.
- Imprimerie spéciale d'Armor-magazine.
- *Rener ar gelaouen* (le directeur de la publication) : *Yann Poilvet*.



CARNAC

STIRWEN



Un Chateau

Un Théatre

Un Restaurant-bar

Un Club Discothèque

séminaires
congrès

56340 CARNAC
Bretagne
tél. (97) 24.14.00

RECORD

RECORD

VOTRE HYPERMARCHÉ

Une longueur d'avance contre les prix!

RECORD

Route d'Auray - Le Fourchène - 56-VANNES

RECORD